
Bulletin n° 05, Chantiers 1998

Bulletin n° 05, 2005

Bulletin n° 5, été 1998

Bulletin n° 5, été 1998

Robert Frank, p. 7-12

→ [Éditorial](#)

Jean-Michel Guieu, p. 13-32

→ [Émile Borel et la coopération européenne](#)

Raïssa Mézières, p. 33-50

→ [Documents, revue des questions allemandes et l'idée européenne, 1945-1949](#)

Eric Pincas, p. 51-64

→ [Edgar Morin, penseur de l'Europe](#)

Olivier de Lapparent, p. 65-82

→ [Raymond Aron et l'Europe, 50 ans de réflexions européennes](#)

Mathieu Lerondeau, p. 83-97

→ [Identité et conscience européennes de la revue *Commentaire*, 1878-1992](#)

Franck Chimot, p. 99-113

→ [Jean-Baptiste Duroselle ou combats pour l'Europe](#)

Régine Perron, p. 159-171

→ [Identité et marché : le dilemme de l'Europe depuis 1945](#)

ROBERT FRANK

Robert Frank, p. 7-12

→ [Éditorial](#)

"L'intellectuel se méfie de l'Europe". Tels sont les premiers mots d'une conférence prononcée par André Reszler en janvier 1976 à Genève¹, au cours de laquelle il tente de montrer que

¹ André Reszler, "L'anti-européanisme intellectuel", Bulletin du Centre européen de la culture, "L'Europe et ses intellectuels", XVe année, n° 4, hiver 1975-1976.

"l'anti-européanisme" est paradoxalement "un élément constitutif de la pensée européenne" depuis la Renaissance.

La lecture de deux ouvrages riches et passionnants, le *Dictionnaire des intellectuels français*² et le livre de Michel Winock, *Le siècle des intellectuels*³, donne même l'impression d'une indifférence des intellectuels à l'égard de l'Europe voire d'une attitude passablement francocentrée. Méfiance, indifférence pour la chose européenne sont des sentiments qui passent pour être courants dans ce milieu.

La question n'est cependant pas si simple et, pour la traiter en profondeur, il faut prendre davantage en considération les relations des intellectuels avec l'étranger, de leurs visions du monde et de leurs sociabilités internationales. Dans ce domaine, pour le XXe siècle, il existe des pionniers, parmi lesquels figurent Nicole Racine et Michel Trebitsch qui animent le groupe de recherche sur l'histoire des intellectuels à l'Institut d'Histoire du Temps Présent, ainsi qu'Andrée Bachoud (à l'Université de Paris VII) et Manuel Espadas-Burgos (à l'Université de Madrid). Ces quatre historiens coordonnent ensemble les travaux de chercheurs de nombreux pays sur "Les intellectuels et l'Europe"⁴, et ont organisé sur ce thème, avec Josefina Cuesta, le colloque de Salamanque en novembre 1997⁵. Voilà assurément un front de la recherche en plein mouvement.

Dans ce contexte, en coordination avec ce groupe et en collaboration avec Michel Trebitsch que je tiens à remercier ici, j'ai proposé plusieurs sujets de mémoires de DEA et de maîtrise qui ont donné lieu à des études de qualité, résumées dans le présent numéro de notre *Bulletin*. Voici donc un petit bouquet d'articles qui, loin d'avoir la prétention d'être exhaustifs sur le sujet, donnent un certain nombre d'informations suggestives sur la relation complexe des intellectuels français à l'Europe.

De fait, notre mémoire a peut-être tendance à l'oublier, il y a eu au cours de notre siècle une époque d'engouement des intellectuels pour l'idée d'Europe : il s'agit des années vingt. L'étude de Jean-Michel Guieu nous rappelle cette période d'effervescence, où le pacifisme, après le carnage jugé "fratricide" de 1914-1918, est alors le fondement principal de l'europhisme. Celui-ci fleurit dans l'esprit d'écrivains aussi prestigieux que Paul Valéry, Jules Romains, Julien Benda, Thomas Mann, son frère Heinrich Mann, Stefan Zweig, Salvador de Madariaga ou Unamuno. Les politiques ont su utiliser l'influence de ces hommes pour défendre la cause européenne. Tel est le cas de Richard Coudenhove-Kalergi qui a réussi à les rallier à son mouvement *Panurope*. Moins connue est la figure très intéressante d'Emile Borel que nous présente ici Jean-Michel Guieu. Mathématicien renommé, intellectuel dans le siècle, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, proche des milieux radicaux, il trouve sa place, comme son ami Paul Painlevé, dans la République des professeurs ; élu député du Cartel des Gauches

² Sous la direction de Jacques Julliard et Michel Winock, Paris, Seuil, 1996.

³ Paris, Seuil, 1997.

⁴ Ce groupe sur les élites intellectuelles et l'Europe est un des onze groupes (groupe n°3) travaillant dans le cadre du programme international de recherches sur "Les identités européennes au XXe siècle", coordonné par Gérard Bossuat et moi-même. Un autre de ces groupes (n° 11), animé par Brunello Vigezzi (Milan) travaille sur "Les historiens et l'Europe".

⁵ Voir une présentation des travaux de ce colloque dans le Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin, n° 4.

en 1924, ministre en 1925, il fonde deux ans plus tard la "Coopération européenne". Profitant de sa position à la croisée des milieux intellectuels et politiques, il réussit lui aussi à mobiliser de nombreuses énergies dans le combat pour l'Europe. Ses conceptions sont différentes de celles Coudenhove-Kalergi, car elles sont plus prudentes à certains égards, plus proches de l'esprit de Genève - Coudenhove n'aimait pas la SDN -, et Borel a du même coup une plus grande influence sur le Quai d'Orsay : le projet européen d'Aristide Briand de 1929-1930 a beaucoup emprunté à ses idées. A travers cet exemple, on voit l'importance et l'originalité des années vingt : jamais la part des intellectuels n'a été aussi importante dans la bataille de l'unité européenne, et, au service de cette idée, jamais leur capacité d'influencer les milieux économiques et politiques n'a été aussi grande.

Il existe un second âge d'or de l'engagement intellectuel pour l'Europe, qui se situe dans le second après-guerre et culmine avec le Congrès de La Haye de 1948. L'article de Raïssa Mézières montre comment les groupes qui gravitent autour de la revue binationale *Documents/Dokumente*, créée par le Père Jean du Rivau en 1945, travaillent très tôt pour le rapprochement franco-allemand, celui-ci devant d'abord se faire entre intellectuels des deux côtés du Rhin. D'emblée, ils ont conscience d'œuvrer pour l'unité européenne. C'est tout un milieu intéressant qui est ainsi décrit, réunissant une génération nouvelle, autour de personnalités comme Joseph Rovin, Alfred Grosser, Eugen Kogon, Gilbert Ziebura, Carlo Schmid et d'autres. Au départ, il y a bien l'espoir que l'Europe tout entière pourrait être impliquée dans cet effort d'unité. Avec la guerre froide, il faut bien se résigner, avec une rapidité plus ou moins grande d'ailleurs, à la grande fracture européenne. L'ère des déceptions commence.

A l'heure où la construction de l'Europe commence, la ferveur européen connaît le déclin. Là réside le grand paradoxe européen. On a souvent dit, à juste titre, que la menace soviétique a fortement contribué au renforcement de la conscience européenne à l'Ouest, à partir de la fin des années quarante, et qu'elle a indirectement favorisé la construction européenne. Il faut cependant voir que la guerre froide et la coupure de l'Europe en deux ont en même temps refroidi certains engouements, cassé certains ressorts, suscité d'autres débats et centres d'intérêts, en particulier chez de nombreux intellectuels de gauche. Jean-Marie Domenach et la revue *Esprit* sont des bons exemples de "désengagement européen" à partir de la fin des années quarante⁶. L'évolution d'Edgar Morin, étudiée ici par Eric Pincas est également significative. Même pendant le second âge d'or du mouvement européen, de nombreux intellectuels ne se sentent pas concernés. Morin s'en est expliqué lui-même dans son livre *Penser l'Europe*, publié en 1987. Communiste jusqu'en 1951, tiers-mondiste à partir de 1957, Morin a préféré embrasser les grandes causes de l'humanité, qui ont trouvé "l'Europe" comme obstacle ou comme repoussoir : l'Europe colonialiste, l'Europe des marchands et des technocrates de Jean Monnet, l'Europe « inféodée à l'impérialisme américain ». Là est la clé qui explique la différence d'attitude des intellectuels face à l'Europe, avant et après la Seconde Guerre mondiale. Dans les années vingt, l'idée d'Europe renvoie à l'universel, puisqu'elle préfigure la construction de la Paix pour le monde ; après 1945, elle incarne au contraire aux yeux de beaucoup une cause particulière, celle de l'Ouest contre l'Est, celle du Nord contre le Sud. Au temps de l'apogée du modèle d'engagement de type sartrien, l'Europe n'avait pas bonne presse chez la plupart des intellectuels. Ce sont les années 1970, qui produisent en Morin un "sursaut européen". Dans ce climat marqué par la crise, le choc pétrolier de 1973, "l'effet Soljénitsyne" de 1974, Edgar Morin se met à "penser l'Europe".

⁶ Voir Jean-Marie Domenach, *Europe, le défi culturel*, Paris, La Découverte, 1990, p. 78.

Moins connue est son action presque militante, bien décrite par Eric Pincas, pour la cause européenne.

Les intellectuels de droite ont davantage été concernés par l'Europe dans la continuité de la période, depuis le début de la guerre froide. On connaît même, grâce à Pierre Grémion⁷, la sociabilité européenne qui s'est créée entre eux autour du Congrès pour la liberté de la culture. Mais cette solidarité européenne et cet engagement anticommuniste ont-ils suscité pour autant une ferveur pour l'unité européenne ? L'exemple de Raymond Aron est intéressant à cet égard. L'étude originale d'Olivier de Lapparent montre que cet analyste froid des rapports géopolitiques Est-Ouest a pu penser l'Europe pour elle-même, en termes qui ne sont pas nécessairement frileux. Il n'a pas réduit pas la construction européenne à une arme de guerre froide contre la menace soviétique. Ne dit-il pas lui-même qu'il a eu " le sentiment, par instants, d'être un grognard du mouvement européen" ? Certes, il perçoit "la fin de la mystique européenne", mais c'est pour y voir une bonne chance pour que l'Europe se fasse réellement, plutôt que d'être simplement rêvée. A ses yeux, "la communauté européenne ou la communauté atlantique, ce n'est pas un thème pour l'enthousiasme d'un jour, c'est le thème final de l'effort qui donne un sens à une vie ou fixe un objectif à une génération" Les termes sont forts et révèlent un certain type d'engagement européen, un engagement prudent, davantage fondé sur "l'éthique de la responsabilité" que sur "l'éthique de la conviction" pour reprendre la distinction weberienne. Quant au lien entre atlantisme et européisme chez Raymond Aron, Olivier de Lapparent montre qu'il est à considérer avec nuances. L'Europe atlantique qu'il défend sur le court terme n'est à ses yeux qu'un pis-aller nécessaire, face à la menace soviétique immédiate, en attendant la réalisation de l'Europe authentiquement européenne, un processus qui ne peut que s'inscrire dans le long terme.

Matthieu Lerondeau a scruté la revue *Commentaire*, cette revue libérale née en 1978, dont Raymond Aron est en quelque sorte le père spirituel. L'étude retrace toute la généalogie intellectuelle de cette publication, qui réussit à rassembler autour de Jean-Claude Casanova tout un réseau de hauts fonctionnaires, de diplomates, de décideurs politiques - comme Raymond Barre -, de sociologues et de politologues. Les convictions européennes sont assez affirmées, même si elles sont de nature variée. Par-delà ces sensibilités différentes sur les projets d'Europe, il existe une certaine convergence autour de l'idée fédérale. Sur ce point, Jean-Claude Casanova semble aller plus loin que Raymond Aron qui, tout Européen qu'il était, avait de sérieux doutes sur le principe de la fédération.

Des historiens aussi ont pu formuler des convictions européennes. On le sait pour Jacques Le Goff⁸. De même, Jean-Baptiste Duroselle n'a jamais voulu non plus "cacher [son] attirance vers une Europe se donnant progressivement une unité politique". L'article de Franck Chimot montre comment et dans quelles conditions il s'intéresse assez tôt, comme historien et comme citoyen, à l'unité européenne. Son ouvrage *L'idée d'Europe dans l'Histoire*, publié en 1965 est préfacé par Jean Monnet. Dans ce livre, il manifeste clairement que l'idée d'Europe est une idée d'avenir, mais il récuse l'idée de Denis de Rougemont selon laquelle "l'Europe" serait "beaucoup plus ancienne que ses nations" et leur préexisterait. Il est significatif de voir que Jean-Baptiste Duroselle a évolué sur ce point. Vingt ans plus tard, il change d'avis et écrit à

⁷ Pierre Grémion, *Intelligence de l'anticommunisme, le Congrès pour la liberté de la culture à Paris, 1950-1975*, Paris, Fayard, 1995.

⁸ Olivier Dumoulin a livré une communication sur Jacques Le Goff et l'Europe au colloque de Salamanque de novembre 1997.

Denis de Rougemont qu'il est désormais convaincu de la succession de communautés de civilisation européenne *avant* la formation des nations. Cette nouvelle approche renforce son engagement européen, mais n'en fait pas un militant de Bruxelles, bien au contraire. A la fin de sa vie, en dépit ou à cause de ses convictions européennes, Duroselle se montre très critique à l'égard du traité de Maastricht - il a voté "non" au référendum de septembre 1992 - : il trouve le texte trop long, obscur, bureaucratique, et en même temps trop timide sur la politique extérieure et de sécurité commune.

Ces six articles suggèrent que la chronologie de la relation des intellectuels français à l'Europe n'est pas la même que celle de la construction européenne. Les deux histoires ne sont pas en phase. Les deux âges d'or de l'engagement des intellectuels dans le combat de l'unité se situent avant le processus d'unification. Leur implication dans le second moment du bouillonnement européen entre 1945 et 1948 est d'ailleurs moins forte que pendant les années vingt. Puis, elle est en déclin au moment où l'Europe commence à se construire effectivement. Le retour des intellectuels à l'Europe depuis une vingtaine d'années est relativement timide, il n'en est pas moins significatif d'un changement essentiel.

Il reste encore beaucoup de travail à faire pour affiner ces problématiques. Il est important que des jeunes chercheurs de l'Institut Pierre Renouvin aient contribué à défricher ces terres nouvelles de la recherche, à la croisée de l'histoire des intellectuels et de l'histoire des relations internationales.

JEAN-MICHEL GUIEU

Jean-Michel Guieu, p. 13-32

→ [Émile Borel et la coopération européenne](#)

Si le nom d'Émile Borel jouit encore de nos jours d'une relative notoriété, cela est dû presque uniquement à la qualité de ses travaux scientifiques, et guère à son action politique, particulièrement son combat en faveur d'une Europe unie, tombés aujourd'hui dans un injuste oubli.

Émile Borel devrait, en effet, figurer en bonne place parmi les promoteurs les plus convaincus et les plus déterminés de l'idée européenne dans l'entre-deux-guerres. Son action à la tête des *Comité français* et *Comité fédéral de Coopération européenne* soutient tout à fait la comparaison avec les efforts plus célèbres de Richard Coudenhove-Kalergi (*Pan-Europe*) ou d'Yves Le Troquer (*Union Douanière Européenne*). René Cassin a ainsi pu écrire que Borel avait été "un précurseur", et qu'il avait "soutenu les tentatives d'Herriot et de Briand d'une manière sérieuse et non superficielle"⁹. Sa participation au Congrès de La Haye en 1948

⁹ MARBO (Camille), *A travers deux siècles, Souvenirs et rencontres (1883-1967)*, Paris, Bernard Grasset, 1968, p. 359.

atteste la constance de ses convictions européennes d'un après-guerre à l'autre, même si à cette époque il ne semble plus pouvoir y consacrer la même énergie.

Un savant en politique

Le mathématicien

Émile Borel fut d'abord l'un des plus grands savants de son époque, acquérant dans les mathématiques une réputation internationale. Né en 1871 à Saint-Affrique (Aveyron), il effectua de brillantes études qui lui valurent d'être reçu premier, à dix-huit ans, à la fois à l'École polytechnique et à l'École normale supérieure, pour laquelle il opta finalement, étant plutôt attiré par la recherche fondamentale. Premier à l'agrégation de mathématiques en 1892, il fut nommé l'année suivante maître de conférences à la Faculté de Lille. Il soutint sa thèse de doctorat en 1894 et rentra à Paris, en 1897, pour enseigner à l'École normale supérieure. En 1904, il fut nommé professeur titulaire de la chaire de Théorie des fonctions à la Sorbonne, avant de se voir attribuer, en 1920, la Chaire de Calcul des Probabilités et de Physique mathématique, poste qu'il occupera jusqu'en 1941. Élu à l'Académie des sciences en 1921, il fut membre de nombreuses académies étrangères, et reçut en 1955, la médaille d'or du Centre national de la recherche scientifique. Il laisse une oeuvre scientifique très variée (304 publications, dont 35 livres) et son action fut déterminante dans la fondation, en 1928, de l'institut Henri-Poincaré, consacré à la recherche et à l'enseignement dans le domaine des mathématiques pures et appliquées.

Sa pratique scientifique ne fut pas étrangère au développement d'une conscience européenne, se sentant en tant que chercheur l'héritier et le continuateur d'une culture scientifique spécifiquement européenne, dont l'influence dans l'histoire de l'humanité a été, et restera, d'une importance fondamentale:

"c'est parce que les savants européens ont considéré la recherche de la vérité comme la fin la plus noble que puisse se proposer l'homme, que la science moderne est née et que le globe a été transformé. Pour qu'une telle conception puisse prévaloir, il faut une très vieille, une très ancienne civilisation, de longues traditions qui font que les hommes qui consacrent leur vie à la recherche désintéressée sont particulièrement honorés et estimés, même s'ils ne gagnent pas beaucoup d'argent¹⁰".

Borel-tout comme le groupe auquel il appartenait et qui gravitait autour des physiciens J. Perrin, P. Langevin, des Curie, du physiologiste L. Lapicque ou de l'historien C. Seignobos-était, on le sent, très influencé par la pensée positiviste et bien persuadé du rôle de la science dans l'avènement d'une société humaine meilleure.

L'intellectuel engagé

¹⁰ BOREL (Emile), "Coopération européenne", in *Le Monde Nouveau*, 15 avril 1927, pp. 119-120.

Tout comme eux, Borel a également été un actif dreyfusard. Marqué par son passage à l'École normale supérieure, il ne s'engage que plus facilement dans le combat intellectuel, en militant notamment au sein de la *Ligue des Droits de l'Homme*. Toutefois, ce n'est qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale qu'il entre véritablement en politique. Grâce à son ami de longue date, Paul Painlevé, mathématicien et homme politique célèbre, Borel était devenu, en 1917, secrétaire général de la présidence du Conseil, mais il ne se résolut à franchir le pas décisif vers la carrière parlementaire qu'avec les élections législatives de 1924. Il fut alors élu député de l'Aveyron, troisième de la liste de Défense républicaine soutenant le programme du Cartel des gauches. Réélu en 1928 et 1932, il s'inscrivit successivement, à la Chambre, au groupe radical-socialiste, puis au groupe des indépendants de gauche et enfin au groupe républicain socialiste. Son activité parlementaire est fort importante et concerne particulièrement la politique étrangère, les finances et la recherche scientifique. Émile Borel occupa également quelques mois le portefeuille de ministre de la Marine dans les deux gouvernements que Painlevé présida du 17 avril au 22 novembre 1925. Il eut enfin une importante carrière d'élu local, de maire de Saint-Affrique, constamment réélu, et de conseiller général de l'Aveyron, mandats dont il sollicitera le renouvellement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que dès 1936, il décidait de ne pas se représenter à la députation.

L'engagement d'Émile Borel au sein des sphères d'obédience radicale et sa carrière politique lui donnèrent également l'occasion de manifester son grand attachement à la cause de la paix, notamment au sein de l'*Entente internationale des partis radicaux et assimilés*, association internationale fondée en 1924, dont l'un des buts était de "promouvoir l'entente entre les peuples et l'esprit de la Société des Nations¹¹", et dont il fut le secrétaire général, ou au sein de l'*Union interparlementaire*, basée à Genève, et dont les ambitions pacifistes et de collaboration entre les peuples ne pouvaient qu'attirer le député de l'Aveyron.

Le combat pour la paix

Rapidement en effet, le combat pour la paix occupa une place centrale dans l'activité militante de Borel, du fait notamment du traumatisme causé chez lui, comme chez la plupart des hommes de sa génération, par la Grande Guerre. Au début du conflit, il occupa le poste de sous-directeur du Service des Inventions créé par Painlevé: ses recherches portèrent sur le repérage par le son et diverses questions d'artillerie. Il créa des "sections de repérage par le son" et commanda même l'une d'entre elles. Mais à la suite de la mort sur le front de son neveu et fils adoptif, Fernand Lebeau, il obtint, bien que réformé, d'être envoyé sur le front et fut nommé commandant d'une batterie d'artillerie lourde (88e régiment d'artillerie lourde). Il effectua ainsi un double séjour au front (qui lui vaudra deux citations et la Croix d'officier de la Légion d'honneur), entrecoupé, en 1917, par sa nomination, dans le cabinet Painlevé, aux fonctions de directeur des services techniques du ministère de la Guerre, puis de secrétaire général de la présidence du Conseil.

¹¹ Bulletin du parti radical et radical-socialiste, 10 septembre 1924, in BERSTEIN (Serge), "Le milieu genevois dans la France de l'entre-deux-guerres", in *Les Internationales et le problème de la guerre au XX^e siècle*, Université de Milan/Ecole française de Rome, 1987, p. 333.

Au lendemain de la guerre, ses convictions pacifistes s'identifient alors complètement avec les espoirs soulevés par la création de la Société des Nations, qu'il va soutenir avec une foi inébranlable, notamment par une action militante multiforme. Il appartient ainsi au Conseil de direction de la puissante *Association de la Paix par le Droit*, alors principale porte-parole du pacifisme juridique. Il est également en contact avec le *Centre Européen de la Dotation Carnegie*, et participe aux activités de la *Section française des Amitiés internationales*, dont la devise était "Comprenons-nous les uns les autres" et qui entendait rendre de grands services à la cause de la paix. Mais c'est surtout au sein des associations pour la Société des Nations, qu'Émile Borel va acquérir une notoriété internationale, franchissant méthodiquement toutes les étapes du militantisme genevois. Il est d'abord membre de l'*Association française pour la SDN*, dont il devient le président en 1927, avant de diriger la *Fédération française des Associations pour la SDN* en 1934, et de finalement prendre la tête, en 1938, de l'*Union internationale des Associations pour la SDN*. A la fin des années trente, on le voit également prendre une part active aux travaux du *Rassemblement Universel pour la Paix*, dont les principaux animateurs, Lord Cecil et Pierre Cot, sont des relations de longue date.

Cet engagement influença beaucoup le discours européen de Borel, très teinté d'"esprit de Genève": pour lui, SDN et Fédération européenne ne seraient en aucun cas des organisations concurrentes ou en opposition, mais au contraire des processus complémentaires et autant nécessaires. La Fédération européenne devrait consolider la SDN, comme étape nécessaire vers la réalisation d'une Société des Nations véritablement universelle; et la SDN devrait tout faire pour aider l'Europe à s'organiser.

Un Européen convaincu

L'Europe, une civilisation commune

Borel a une vision européenocentriste du monde qui ne renie rien de la domination coloniale, qui célèbre le glorieux héritage de cette vieille civilisation et qui rend hommage au génie de l'esprit européen:

"si l'Europe a conquis le monde, si cette civilisation européenne a essaimé à travers les océans, et s'il existe maintenant au delà des mers des peuples de race blanche d'origine européenne qui sont au premier rang des pionniers de la civilisation, on le doit à ce travail qui s'est accompli en Europe pendant plusieurs siècles"¹².

Figurant parmi ceux qui croyaient encore, pour reprendre une formule de Nicole Racine, à "l'idée platonicienne d'une Europe 'athénienne', guidant le monde au nom de la raison"¹³, Émile Borel voyait l'Europe de son temps comme l'héritière de l'hellénisme, héritage qui lui

¹² BOREL (Emile), article "Etats-Unis d'Europe" du *Dictionnaire diplomatique international*, publié par l'Académie diplomatique internationale, Paris, 1933, vol. 1, p. 873.

¹³ RACINE (Nicole), TREBITSCH (Michel), "L'Europe avant la pluie, Les intellectuels et l'idée européenne dans l'entre-deux-guerres", in *Mélusine*, XIV: "L'Europe Surréaliste", Paris, L'âge d'Homme, 1994, p. 33.

créait " un devoir envers l'humanité tout entière" qu'elle devait s'efforcer de remplir "dans la fraternité et l'amitié"¹⁴. Il estimait que les nouvelles puissances extra-européennes émergentes pouvaient concurrencer l'Europe sur le plan économique, mais qu'elles étaient encore loin de pouvoir prétendre au rôle de phares de l'humanité: "il est permis de penser que cette civilisation industrielle, dont ces peuples, jeunes ou vieux, sont si fiers, s'écroulerait bien vite s'il n'y avait pas ici, en Europe, des philosophes, des savants, des penseurs. En travaillant pour le maintien de l'idéal européen, nous travaillons pour l'humanité tout entière"¹⁵. C'est dans cet esprit que Borel ne concevait pas l'unification européenne comme un processus devant s'opérer en réaction, voire en hostilité à d'autres continents ou blocs économiques, mais comme une oeuvre généreuse et salubre pour le monde entier.

L'Europe, une réalité géographique

Émile Borel n'évita pas l'épineuse question des limites géographiques de la péninsule européenne, car trois États posaient problème: la Turquie, la Russie et la Grande-Bretagne.

Non seulement Russie et Turquie s'étaient "développées l'une et l'autre en Asie en même temps qu'en Europe"¹⁶, mais en outre la première possédait une "organisation intérieure [...] entièrement différente de celle de tous les autres États d'Europe"¹⁷. Par pragmatisme, Borel proposa de laisser pour le moment de côté ces questions, même si l'"on peut souhaiter que la Russie et la Turquie puissent prendre leur place dans une Europe unifiée"¹⁸.

Plus important à ses yeux semblait être le délicat problème de la participation éventuelle de la Grande-Bretagne aux efforts d'union européenne. Il reconnaissait lui-même qu'elle occupait "vis-à-vis du problème européen une position spéciale; car l'Angleterre est incontestablement une puissance européenne, mais l'Angleterre est non moins incontestablement la moins européenne de toutes les puissances européennes"¹⁹, du fait de son immense empire colonial et de la tendance traditionnelle de ses dirigeants à se tenir à l'écart des affaires continentales.

Malgré tout, et à la différence notamment de Coudenhove-Kalergi, Borel fut un ardent partisan de la présence anglaise en Europe, estimant qu'il fallait faire "tous les efforts que nous pouvons pour vaincre [la] timidité et [la] répugnance [des Anglais à l'égard de l'idée européenne], pour tenter de les incorporer dans cette Europe unie, pour les retenir en Europe,

¹⁴ La nouvelle fédération des Comités de Coopération européenne", extrait du discours prononcé par Emile Borel au cours de l'assemblée générale de la Fédération des Comités de coopération européenne, le 15 novembre 1928, en Sorbonne, in *Le Monde Nouveau*, janvier-février 1929, p. 865.

¹⁵ "La coopération européenne en Sorbonne", in *Le Monde Nouveau*, 15 mars 1928, p. 53.

¹⁶ BOREL (Emile), article "Etats-Unis d'Europe" du *Dictionnaire diplomatique*, art. cit., p. 872.

¹⁷ *Idem*

¹⁸ *Idem*.

¹⁹ BOREL (Emile), "Union interparlementaire", in *La Dépêche*, 15 juillet 1930, p. 1.

au lieu de se contenter de prendre acte rapidement de cette répugnance et de leur dire: `Au revoir, messieurs les Anglais; vous n'avez pas répondu à notre appel pour faire une Europe. Eh bien, nous la ferons sans vous, et au besoin contre vous"²⁰.

Borel justifiait sa position en expliquant que l'Angleterre n'était pas la seule puissance européenne à avoir un empire colonial, que son isolement par rapport au continent avait beaucoup perdu de son actualité grâce aux progrès des transports et au développement des liens économiques avec le reste de l'Europe et que son adhésion pouvait permettre une utile consolidation des liens de l'Europe avec le Nouveau Monde.

L'Europe, un continent en danger de mort

L'oeuvre de construction européenne était d'autant plus urgente que, par quelque bout qu'il observe l'Europe, Borel constatait partout des signes inquiétants qui menaçaient le continent d'une ruine encore plus grande. Tout d'abord "des mécontentements, des revendications territoriales et ethniques souvent très âpres", qui étaient "une menace permanente pour la paix!²¹". Mais puisqu'il était malheureusement impossible, "dans l'état actuel de l'Europe, de trouver une formule qui contente tout le monde"²², "la seule solution que l'on puisse donner à ces questions irritantes, c'est une solution européenne, c'est une solution dans le cadre européen"²³.

Danger aussi menaçant était le cloisonnement et le nationalisme économiques de l'Europe, renforcés par la crise des années trente: "les innombrables barrières douanières qui divisent l'Europe sont un obstacle à son développement économique"²⁴. Pour preuve la prospérité des États-Unis d'Amérique qui formaient "un seul marché, tant pour les produits agricoles que pour les produits de l'industrie"²⁵.

Borel mettait donc en garde ses contemporains contre le réel suicide de l'Europe, qu'il voyait "se précipiter dans une sorte de course à l'abîme, dans une sorte de folie destructive, où l'on détruit le commerce et les relations internationales, où l'on augmente les difficultés qu'il y

²⁰ Conférence d'Emile Borel au Collège Libre des Sciences Sociales, 21 novembre 1929, in *Le Monde Nouveau*, n°10, décembre 1929, p. 752.

²¹ *Union interparlementaire, Compte-rendu de la XXVème conférence*, Berlin, publié par le Bureau International de la Paix, Lausanne, Payot, 1928, p. 270-271.

²² *Idem*

²³ Conférence d'Emile Borel du 21 novembre 1929, *art. cit.*, p. 756.

²⁴ BOREL (Emile), "Union interparlementaire", *art. cit.*, p. 1.

²⁵ *Idem*

a pour les hommes à franchir les frontières, où l'on contingente les divers produits et où, en même temps, pour protéger toute cette folie, on fait appel à la puissance, aux armes²⁶".

Les Européens devaient donc prendre conscience que l'Europe "ne peut vivre que si elle est unie²⁷". La formule lapidaire employée par Gaston Riou comme titre de son livre sur la nécessaire union de l'Europe, *S'Unir ou Mourir*, résumait tout à fait l'état d'esprit d'Émile Borel. On ne peut donc pas dire que Borel ait tracé un sillon très original au sein du mouvement européiste, du point de vue rhétorique du moins. Car sur le plan pratique, son action pour tenter d'unifier le vieux continent semble, elle, beaucoup plus originale et mérite d'être détaillée.

Une méthode européenne

L'Europe par les élites

Pour accélérer l'avènement d'une union européenne, Émile Borel aurait volontiers suscité un mouvement de masse, mais dut toutefois constater que l'"l'homme de la rue" se sentait "beaucoup plus national qu'européen²⁸". D'où son choix de s'appuyer sur les élites qui, elles, avaient toutes "le sentiment qu'à côté des nations, auxquelles chacun de nous est attaché, elles [faisaient] partie de cette entité plus grande qu'est l'Europe²⁹". D'où l'idée de créer la *Coopération européenne* qui constituerait, dans chaque pays d'Europe, un petit groupe d'influence, composé de représentants des milieux intellectuel, politique et économique, capable de canaliser un activisme pro-européen souvent très dispersé, de réfléchir sur les moyens d'unifier l'Europe, de diffuser ces idées auprès d'une opinion éclairée, et de faire directement pression sur les sphères décisionnelles avec lesquelles il serait par nature en étroite relation. La méthode de Borel préfigurait en quelque sorte celle utilisée par la suite par Jean Monnet et son *Comité d'action pour les États-Unis d'Europe*.

Avec la *Coopération européenne*, Borel reprenait à son compte une tentative avortée de *Fédération pour l'Entente européenne*, initiée outre-Rhin, en 1926, par Alfred Nossig. Le *Comité français de Coopération européenne* fut fondé le 2 février 1927. Son assemblée constitutive eut lieu, le 25 mars 1927, au Sénat, sous la présidence de Paul Doumer, président du Sénat et un Comité d'honneur réunissait, sous le haut patronage du président de la République, tous les présidents du Conseil et présidents des Chambres, en exercice ou

²⁶ BOREL (Emile) et DAHLANDER (Robert), *L'Unité européenne*, Paris, Turot, 1934, p. 23.

²⁷ Conférence d'Emile Borel du 21 novembre 1929, art. cit., p. 756.

²⁸ *L'Avenir de l'Esprit européen*, Société des Nations/Institut International de Coopération Intellectuelle, Paris, 1934, p. 299-300.

²⁹ *Ibidem*, p. 299.

sortants³⁰. Sur le modèle français, la plupart des pays d'Europe (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie³¹) tentèrent de constituer des comités de *Coopération européenne*, qui se regroupèrent à Paris, le 24 novembre 1928, en *Comité fédéral de Coopération européenne*, dont la présidence était logiquement confiée à Émile Borel.

Le *Comité français* fut certainement le plus actif de ces comités, bénéficiant de l'enthousiasme énergique de Borel qui avait su mettre à profit l'important réseau qu'il s'était constitué dans le cadre de ses activités scientifiques, parlementaires, militantes ou mondaines. Il se rendait ainsi régulièrement dans un certain nombre de salons ou cénacles de gauche, par exemple chez madame Ménard-Dorian qui tenait salon autour d'Albert Thomas, ou chez la marquise de Crussol autour de Daladier, ainsi que chez Suzanne Schreiber autour de son ami Paul Painlevé. Il fréquentait également les salons d'Adrienne Monnier, de Vera Bour, d'Arthur Fontaine, ou d'Henri de Jouvenel ...

On constate donc sans grande surprise une surreprésentation des milieux parlementaires et pacifistes dans la composition du *Comité français de Coopération européenne*, où se retrouvent notamment un certain nombre de radicaux (P. Bastid, A. Berthod, P. Cot, Y. Delbos, Germain-Martin, J. Godart, H. Guernut, A. Honnorat, A. Margaine, B. Nogaro,...), d'hommes de la gauche modérée (H. de Jouvenel, L. Loucheur, P. Renaudel, J. Paul-Boncour,...) voire ancrés plus à droite (P.-E. Flandin, A. Landry, E. de Las Cases, Y. Le Troquer, B. Robaglia, L. Rollin,...). On y rencontrait également quelques grands commis de l'État (P. Elbel, directeur des Accords commerciaux au ministère du Commerce, membre du Comité économique de la SDN, J. Seydoux, ancien directeur-adjoint des Affaires politiques et commerciales au Quai d'Orsay, A. François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin), des universitaires (le mathématicien P. Appell, l'historien A. Aulard, les juristes J.-L. Dumas, R. Lange, J. Barthélémy, J. Basdevant, L. Le Fur, L. Rolland, H. Truchy, les linguistes P. Boyer, H. Lichtenberger, E. Martinenche), des fonctionnaires de la Société des Nations, tels A. Thomas et A. Fontaine du BIT, des pacifistes, tels J. Prudhommeaux, secrétaire général de l'*Association de la Paix par le Droit* et de l'*Association française pour la SDN*, Germaine Malaterre-Sellier, vice-présidente de l'*Union féminine pour la Société des Nations* et présidente de la Section de la Paix du *Conseil national des femmes françaises*, ou le journaliste F. Delaisi, des représentants du patronat et du syndicalisme français, tels de Lavergne, délégué général de la *Confédération générale de la production française*, L. Jouhaux, secrétaire général de la *CGT*, M. Hermant, président du Comité général des assurances...

Le choix du réalisme sur l'idéologie

L'objectif de "coopération européenne" assigné aux comités du même nom laisse supposer un programme aussi peu compromettant que possible pour permettre aux personnalités les plus

³⁰ BOREL (Emile), "La Coopération européenne", *art. cit.*, p. 123.

³¹ *Comité fédéral de Coopération européenne*, brochure n°3, Paris, Imprimerie Nationale, mai 1931.

diverses de s'y rallier sans crainte. Borel a été guidé dans ce choix par crainte de faire éclater un mouvement plutôt hétérogène et surtout pour s'assurer le concours des Britanniques, estimant "qu'il vaut mieux construire sur des bases modestes, pour commencer une grande Europe, que de se contenter d'organiser une petite Europe³²".

Pour autant, Borel semble personnellement favorable à des objectifs plus ambitieux. Il n'est ainsi pas hostile aux "États-Unis d'Europe", bien que prudent sur l'usage de cette formule accusée de renvoyer trop brutalement aux réalités américaines, nullement comparables avec la situation européenne. Par "crainte de nous entendre traiter d'idéologues³³", il répéta donc que les États-Unis d'Europe n'étaient qu'un "un idéal vers lequel doivent tendre progressivement les peuples de l'Europe³⁴", et ne s'engagea jamais précisément sur le temps nécessaire à leur avènement, "cinquante, cent ou deux cents ans³⁵". Il esquisse néanmoins à la fin des années vingt les contours d'un futur État fédéral européen, empruntant aux différents modèles américain, allemand, français et suisse, ainsi qu'à celui de la SDN, et dont la capitale serait nécessairement Genève. Il entrevoit ainsi la création, à terme, d'une "Chambre populaire européenne élue par le suffrage universel dans tous les pays d'Europe³⁶", tout en souhaitant le plus rapidement possible la création d'un Sénat européen, composé de délégués des États européens, en nombre variable selon leur population, délibérant selon les domaines, à l'unanimité, à la majorité simple ou à la majorité qualifiée. Le Sénat élirait annuellement un président qui serait le chef de l'État fédéral et dont les pouvoirs seraient "très strictement limités³⁷", mais cependant plus étendus que ceux du président du Conseil de la Société des Nations.

Il faudrait instituer des conférences périodiques et fréquentes entre les ministres des Affaires étrangères, avec à terme délégation de certaines questions à des "organes centralisateurs³⁸". L'armée et la marine resteraient l'apanage des États, le ministère fédéral de la Guerre et de la Marine ayant toutefois connaissance des dépenses militaires, des effectifs et des stocks d'armes de chaque pays membre.

Dans le domaine financier, les impôts continueraient d'être gérés par les États européens, mais il était toutefois imaginable de créer une monnaie internationale, "qui rencontrerait certainement de graves oppositions", mais "dont les avantages pour le commerce seraient évidents³⁹". Il souhaite également une codification des lois européennes, l'existence de

³² Conférence d'Emile Borel du 21 novembre 1929, *art. cit.*, pp. 752-753.

³³ "La nouvelle fédération...", *art. cit.*, p. 863.

³⁴ *Union interparlementaire, Compte-rendu de la XXVe Conférence, op. cit.*, p. 271-72.

³⁵ *La nouvelle fédération...*, *art. cit.*, p. 863.

³⁶ BOREL (Emile), "Les Etats-Unis d'Europe", *art. cit.*, p. 10.

³⁷ *Ibidem*, p. 12.

³⁸ *Ibidem*, p. 15.

³⁹ *Ibidem*, p. 14.

policiers fédéraux pour lutter contre la criminalité internationale, la création de passeports européens, mais délivrés en nombre limité à des "personnes particulièrement qualifiées"⁴⁰.

Borel réclame également la "suppression ou tout au moins la diminution des barrières douanières"⁴¹, la réalisation d'une union douanière européenne, ainsi qu'une centralisation des questions de l'aviation, des travaux publics (tunnel sous la Manche...), des postes, télégraphes et téléphones. Sur le plan éducatif enfin, il envisage l'échange d'étudiants entre universités, l'équivalence des diplômes, une coopération scientifique, et l'enseignement obligatoire de l'histoire de l'Europe.

Dans l'immédiat, le député de l'Aveyron ne défend en tant que président du *Comité fédéral de Coopération européenne* qu'une construction européenne à pas comptés, soutenant sans réserve les projets Briand de "lien fédéral". Les Européens doivent créer une union européenne, dans le cadre et dans l'esprit de la Société des Nations, qui doit d'abord être une entente politique et pourrait se concrétiser par la réunion d'une conférence périodique des ministres des Affaires étrangères, ou du moins des représentants des États européens membres de la Société des Nations. De cette conférence régulière devrait émaner un organe exécutif, sous forme de Comité politique permanent, assisté d'un secrétariat.

Mais devant la dégradation du contexte international, la doctrine de la *Coopération européenne* s'infléchit en 1935, pour défendre désormais le principe des "ententes régionales" qui, "à condition qu'elles fussent conçues dans un esprit européen, [peuvent] faciliter la tâche de l'organisation générale de la coopération européenne"⁴². Mais tous ces efforts ne semblent toutefois pas suffire à ranimer durablement l'activité de la *Coopération européenne*, dont Borel abandonne la direction à Paul Bastid, au moment où il prend ses fonctions de président de l'*Union internationale des Associations pour la SDN*.

Influencer les milieux décisionnels

Appuyé par une vaste organisation et animé de solides convictions, Borel pouvait désormais tenter d'agir concrètement pour l'Europe. Son premier combat fut de remédier à la trop grande dispersion des efforts pour organiser l'Europe, alors qu'il pouvait lui-même être accusé d'exagérer encore cette tendance en créant une nouvelle association. A toutes les associations déjà existantes, il accorda "dans toute la mesure où cela [fut] possible, [sa] sympathie ou [son] concours"⁴³. Plus concrètement, appartenant lui-même à un grand nombre d'associations, il envisagea une utile division du travail, déléguant à l'*Union internationale des Associations pour la SDN* les questions constitutionnelles, puisque toute union européenne devrait se faire dans le cadre et dans l'esprit de la Société des Nations, et laissant à l'*Union Douanière*

⁴⁰ *Ibidem*, p. 16

⁴¹ *Ibidem*, p. 17

⁴² *Ententes régionales et union européenne*, Compte-rendu des assemblées générales de la Fédération des Comités de Coopération européenne et du Comité français de coopération européenne, Janvier-Mars 1935, Paris, Imp. Bellenaud, pp. 8-9.

⁴³ BOREL (Emile), "La coopération européenne", *art. cit.*, p. 123.

Européenne, dont il était membre, le soin de traiter de l'organisation économique de l'Europe. Mais de ce fait la *Coopération européenne* se trouvait dès l'origine privée d'une partie de son utilité et d'une identité spécifique.

Borel estima surtout que son mouvement pouvait se tailler une place de choix au sein du mouvement européen en devenant un laboratoire d'idées pour toutes les questions européennes, un forum de discussion entre les divers partisans d'une union des Européens, et un centre de propagande au service du rapprochement des peuples du vieux continent, "avec la ferme volonté de rechercher toujours des solutions de conciliation et des solutions pratiques"⁴⁴. Fernand Bouisson, président de la Chambre des députés, appelait d'ailleurs la *Coopération européenne* à aider la Parlement français dans "la préparation de ses travaux", en lui fournissant des "conclusions claires [...] préparées par des observations exactement notées et des discussions bien conduites"⁴⁵. La *Coopération européenne* prit alors à cœur de faire "établir par des experts qualifiés des rapports importants"⁴⁶, qui devaient donner "une base solide aux discussions internationales qui pourront ensuite être engagées"⁴⁷. Citons les études de Max Hermant sur "la coopération européenne dans l'ordre économique" (1927) ou de Joseph Barthélémy sur "les problèmes de la souveraineté des États" (1930).

Rien ne pouvait cependant remplacer l'action officieuse par le biais des réseaux de sociabilité où se retrouvait une élite cosmopolite et pacifiste, et que Borel fréquentait de longue date. Tous les moyens étaient bons pour faire la publicité de ses idées: congrès, conférences, banquets, manifestations en tous genres et publications diverses. Les assemblées générales du *Comité français* et du *Comité fédéral de Coopération européenne* étaient l'occasion annuelle pour quelques dizaines d'Européens de manifester leur attachement à l'idée européenne, d'écouter quelques rapports en séances plénières, de travailler des questions particulières en commissions plus restreintes et de voter un certain nombre de résolutions. Il ne faut toutefois pas être dupe du détournement manifeste de certaines assemblées en réunions mondaines sans réelle portée pratique, et peut-être relativiser la mobilisation concrète de certains membres du *Comité français de coopération européenne*.

Borel prend également part à la plupart des manifestations qui touchent à l'Europe et à la paix, telle cette "brillante réunion" organisée le 20 décembre 1928, à l'Institut océanographique de Paris, sur le thème de la "Renaissance d'une conscience européenne" et en présence de "plusieurs centaines d'auditeurs"⁴⁸. Il publie, en outre, plusieurs articles sur la coopération européenne et les États-Unis d'Europe dans divers quotidiens, mensuels spécialisés ou bulletins d'associations, y compris étrangers: *La Dépêche* de Toulouse, *L'Esprit International*, *la Paix par le Droit*, *Le Monde Nouveau*, *Nord und Süd*,...

⁴⁴ *Ibidem*, p. 125

⁴⁵ Archives Nationales, 50 AP VII, 2, Extrait du procès verbal de l'assemblée générale du 22 juin 1927 du Comité français de Coopération européenne.

⁴⁶ MAE, SDN/Secrétariat général, carton 1917, 69, Lettre d'Emile Borel au directeur du Service français de la Société des Nations, 17 juillet 1932.

⁴⁷ BOREL (Emile), "Coopération européenne", *art. cit.*, pp. 123-127.

⁴⁸ *La Paix par le Droit*, n°1, janvier 1929, p. 42.

Enfin, Borel comprit qu'il devait oeuvrer dans une troisième direction, complémentaire de la réflexion et de la propagande, qui consistait à nouer des relations plus directes avec les milieux décisionnels français et particulièrement le Quai d'Orsay. En 1935, Émile Borel proclamait que le *Comité français de coopération européenne* avait joué "un rôle important pendant les années qui ont précédé le mémorandum célèbre d'Aristide Briand" et qu'il avait contribué à "précéder et préparer cette action gouvernementale"⁴⁹. Dès 1930, il estimait avec satisfaction que "les idées exprimées par M. Briand sont tout à fait en accord avec celles du comité fédéral de coopération européenne et celles que j'avais exprimées [...]. L'emploi qu'il fait de l'expression même de coopération européenne que nous avons choisie pour notre comité français, et pour notre comité fédéral est un hommage à notre initiative qui nous est extrêmement précieux"⁵⁰.

Sans aller jusqu'à voir dans la politique du Quai d'Orsay une véritable consécration officielle de l'oeuvre de la *Coopération européenne*, on doit toutefois constater que les relations entre les deux étaient plutôt étroites: le ministère des Affaires étrangères semblait réellement s'intéresser aux activités de l'association, si l'on doit en croire les chaleureux remerciements qu'adresse Borel au secrétaire général du Quai d'Orsay, Alexis Léger, pour "l'appui si efficace que vous avez donné à notre oeuvre" et pour "la sympathie que vous nous avez témoignée"⁵¹. L'appui du ministère se traduit surtout par une subvention annuelle qui représente l'essentiel des fonds dont le comité dispose pour son activité. Ainsi pour l'année 1934, les recettes du comité provenaient, à hauteur de 37 000 francs, de la subvention ministérielle, les fonds recueillis au titre des cotisations ne représentant que 2 700 francs⁵².

Les assemblées générales de la *Coopération européenne* se font toujours en présence de représentants du ministre des Affaires étrangères, voire même d'autres membres du gouvernement, et le comité fait tout ce qu'il peut pour informer le Quai d'Orsay, comme en témoigne cet envoi de Jules Rais, secrétaire général du *Comité français de Coopération européenne*, à François Seydoux au Service français de la Société des Nations, de la traduction confidentielle d'une lettre de Wilhelm Heile, le secrétaire général du *Comité allemand de Coopération européenne*, donnant de précieuses informations sur ce que sera vraisemblablement la réponse allemande au mémorandum Briand. Jules Rais ne manque d'ailleurs pas de faire remarquer à son correspondant "le soin que vous devez connaître par M. Léger, que j'ai de tenir le Quai d'Orsay très exactement au courant de nos travaux"⁵³.

Devant tant de bonne volonté, la tendance du Quai d'Orsay va être de se servir du comité comme relais de son influence auprès des élites dirigeantes européennes. Briand priera ainsi Borel d'assurer les comités de Coopération européenne "du prix qu' [il] attache à leur volonté de seconder (*sic*) [ses] efforts dans la poursuite d'une tâche, chaque jour plus nécessaire, de

⁴⁹ *Ententes régionales...*, *op. cit.*, p. 46-47.

⁵⁰ BOREL (Emile), "La coopération européenne", in *La Dépêche*, 29 mai 1930, p.1.

⁵¹ MAE, série Y Internationale (1918-1940), carton 644, 150, Lettre d'Emile Borel et de Jules Rais à Alexis Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay, 25 mars 1933.

⁵² MAE, SDN/Secrétariat général, carton 1917, 25.

⁵³ MAE, SDN/Union européenne, dossier 2496, Lettre manuscrite de Jules Rais à François Seydoux, 11 juillet 1930.

coopération européenne, qui ne peut être menée à bien qu'avec le concours actif de tous ceux qui sont sincèrement pénétrés des idées de paix et de solidarité internationale⁵⁴.

L'organisation remplit d'ailleurs volontiers ce rôle de soutien de la politique française, s'appliquant "en toutes circonstances, à défendre la politique d'organisation de la paix qui est conforme à l'idéal et aux intérêts français⁵⁵". L'inconvénient en est que la Coopération européenne semble perdre la capacité de faire valoir ses vues propres, comme le confessera l'un de ses membres, André Honnorat, écrivant à Borel qu'il n'a "pu convaincre nos gouvernants, ceux d'hier et d'avant-hier comme ceux d'aujourd'hui qu'il y avait quelque chose à retenir⁵⁶" des projets défendus par l'association. Les faiblesses structurelles de la Coopération européenne, auxquelles s'ajoute bien entendu le contexte très défavorable des années trente ne permettront donc pas à Borel de voir aboutir ses idées avant le nouveau cataclysme de 1939-1945.

Les derniers combats

Jusqu'à la défaite de mai 1940, Borel continue d'échafauder inlassablement de nouveaux plans pour une Europe rendue à la paix, en relation avec les associations française et britannique pour la Société des Nations et dans la droite ligne des convictions qu'il a défendues avant-guerre. Dans des documents qu'il envoie au Quai d'Orsay, il souligne la place cruciale de l'Angleterre en Europe, il prône l'organisation du vieux continent dans le cadre de la SDN, et défend les principes de limitation des armements et de sécurité collective, toute en se ralliant à l'idée d'une plus grande autonomie de la future Confédération européenne au sein de la SDN et à sa nécessaire dimension militaire.

Pendant l'occupation, Borel ne se laisse à aucun moment séduire par les illusions dangereuses de l'Europe hitlérienne, et pour ces raisons, il est directement victime de la barbarie nazie. En octobre 1941, il est en effet arrêté, en même temps que trois autres membres de l'Académie des sciences que les Allemands soupçonnaient de sentiments défavorables au Reich hitlérien, et incarcéré à Fresnes durant deux mois. Se repliant ensuite sur sa terre natale, il se trouve quelque peu mêlé aux activités de la Résistance, suffisamment toutefois pour se voir attribuer, à la Libération, la présidence d'honneur du Comité départemental de Libération de l'Aveyron et la médaille de la Résistance avec rosette. Il aurait en effet fourni des renseignements sûrs pour le Sud-Aveyron⁵⁷ au chef local du réseau Libération-Sud, Francis Missa, et aurait également aidé le principal groupement de résistance de Saint-Affrique en lui offrant sa forêt de Saint-Beaulize⁵⁸.

⁵⁴ *Ibidem*, Lettre d'Aristide Briand à Emile Borel, 30 mai 1931.

⁵⁵ MAE, SDN/Secrétariat général, carton 1916, 90, Lettre d'Emile Borel au ministre des affaires étrangères, 7 avril 1930.

⁵⁶ Archives Nationales, 50 AP VII, 17, Lettre d'André Honnorat à Emile Borel, 30 novembre 1936.

⁵⁷ Voir FONTVIEILLE-VOJTOVIC (Aline), *Paul Ramadier (1888-1961), Elu local et homme d'Etat*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, p. 252-254.

⁵⁸ MARBO (Camille), *op. cit.*, p. 304.

La guerre finie, il fait cependant preuve d'un enthousiasme sensiblement moins marqué à l'égard de la construction européenne. En fait, son principal et, vraisemblablement, dernier rendez-vous européen semble avoir été le Congrès de l'Europe à la Haye en mai 1948, où il semble jouer un rôle assez actif, en prenant part notamment aux travaux de la commission politique. Après cette date, il paraît avoir renoncé au militantisme européen et nous ne savons pas comment il a accueilli la création des premières institutions européennes dont il a été pourtant le témoin jusqu'en 1956, année de sa disparition. Nous n'osons interpréter ce silence relatif comme un signe de découragement ou de désabusement, mais peut-être plutôt comme une volonté de laisser à une nouvelle génération le soin de reprendre le flambeau de l'unification européenne, lui-même ne se sentant plus les forces de poursuivre ce chemin tortueux et chaotique.

RAÏSSA MÉZIÈRES,

Raïssa Mézières, p. 33-50

→ [Documents, revue des questions allemandes et l'idée européenne, 1945-1949](#)

Jean du Rivau, lorsqu'il lance, en août 1945, les deux revues jumelles - et toujours bien vivantes - *Documents* et *Dokumente*, est animé par la volonté d'oeuvrer à la réconciliation franco-allemande et de renouer les relations intellectuelles brisées par la guerre ; dans un court texte, " en guise de présentation ", qui sert de préface au numéro un de *Documents*, le Père du Rivau exprime les ambitions de la revue : " Notre but en publiant ces divers documents est uniquement de servir et de renseigner de part et d'autre sur les faits et gestes de l'un et l'autre.

Nous ne voulons pas prendre parti, nous désirons simplement éclairer les uns et les autres par des textes et permettre un jour venant de commencer à parler "⁵⁹.

A regarder de près le présent extrait, on y trouve et la manière de concevoir la revue - le refus de prendre parti, la volonté d'impartialité, la réciprocité totale, le désir de servir - et la méthode à adopter: proposer des faits, des textes, pour permettre à chacun de se faire une opinion; seul un parti pris de confiance et d'acceptation réciproque est susceptible d'engendrer des réflexions et des actions utiles.

La revue ne désire pas " prendre parti ", elle veut " éclairer les uns et les autres " par des textes et " permettre un jour venant de commencer à parler ", cette dernière précision étant particulièrement révélatrice de l'interruption profonde du dialogue entre Français et Allemands et de la difficulté de le renouer. On le voit, il ne pouvait s'agir d'aliéner l'Allemagne vaincue en déterminant son avenir sans elle, mais de rechercher, dans une quête commune et sans concessions, la condition du " vivre ensemble ".

⁵⁹ RIVAU (Jean du), "En guise de présentation", *Documents*, n°1/1945.

Documents eut ainsi, dès ses débuts, une figure originale, celle d'une revue démocrate-chrétienne à forte tendance confessionnelle, défendant un idéal pacifiste passant par la construction d'une Europe unie. *Documents* tenta de mettre en oeuvre cet idéal qui, impliquant le combat contre le nationalisme politique et culturel, voulait naturellement le rapprochement avec l'Allemagne.

La revue, lieu de coopération entre intellectuels français et allemands

Dès l'origine de son entreprise, le souci du Père du Rivau est de créer une équipe franco-allemande, sur la base d'engagements spontanés des composantes de celle-ci, des initiatives unilatérales ne pouvant - selon lui - s'affirmer dans la durée.

Des amis et des collaborateurs

Trois jeunes gens forment la première équipe de Jean du Rivau: un jeune religieux allemand, frère des écoles chrétiennes, parlant très bien le français, recruté par l'intermédiaire d'un curé d'Offenburg, s'occupe de *Dokumente* et deux jeunes jésuites: Roger Heckel, et Jean Weydert, arrivé le 1er janvier 1946. Nous pouvons ici nous arrêter sur Roger Heckel qui deviendra une figure importante de l'Église d'Alsace et de France. Il naît le 18 juillet 1922 à La Walck (Bas-Rhin), et entre dans la Compagnie de Jésus le 17 octobre 1941; après la guerre (1945-1946), il vient aider le Père du Rivau à lancer, à Offenburg, son centre de relations franco-allemandes. Il est ordonné prêtre en juillet 1954; dès 1956 - et jusqu'en 1975 - il sera membre de l'Action populaire (Vanves), où, à partir de 1961, il anime la direction des *Cahiers d'action religieuse et sociale*. Par ailleurs, son activité est intense: professeur à l'Institut des Sciences sociales de la "Catho" de Paris (1958-1967) et au séminaire d'Issy-les-Moulineaux, aumônier du Centre chrétien des patrons (1965-1972), nouant des relations personnelles avec des syndicalistes CFTC et CFDT, multipliant conférences, sessions et retraites sacerdotales. Il est appelé à Rome par Paul VI, en 1975, comme sous-secrétaire, puis (1977) secrétaire de la Commission pontificale Justice et Paix. Enfin - ultime bifurcation - l'évêque de Strasbourg, Mgr Elchinger obtient qu'on lui donne ce jésuite de souche alsacienne comme coadjuteur avec succession future. Sacré le 15 juin 1980, Mgr Heckel sillonne l'Alsace pour des visites pastorales et des conférences; il décède le 26 septembre 1982 à Strasbourg. Plus minces sont les renseignements concernant Jean Weydert. Effectuant son service militaire, officiellement secrétaire de l'aumônerie d'Offenburg, il travaille la plupart du temps pour la revue *Documents* et est chargé de la traduction des textes paraissant dans la revue. Les articles publiés - à l'origine très orientés sur les affaires religieuses - avaient déjà été publiés dans d'autres journaux allemands ou français. Aussi, en plus du travail de traduction, le petit groupe s'occupait-il essentiellement de l'autorisation de publication. Ainsi, jusqu'en juillet 1946, l'équipe compte quatre membres. A ce moment-là, la soeur de Jean Weydert, Marguerite Weydert, rend visite à son frère et le Père du Rivau lui propose de rester; elle devient sa secrétaire. En septembre 1946, à la fin de son service militaire, Jean Weydert doit quitter le Centre d'études culturelles, économiques et sociales (CECES, qui devient le BILD

en 1947) et commence des études de philosophie et de psychologie en France. Il n'en garde pas moins un bon contact avec le bureau d'Offenburg et y retourne au cours de l'été 1947 pendant ses vacances pour aider à l'organisation d'une première rencontre d'étudiants à Uberlingen du 15 au 30 septembre 1947. Par la suite, d'autres jeunes jésuites en formation viennent rejoindre le Père du Rivau, comme Luc-Antoine Boumard, rédacteur en chef de la revue de 1946 à 1949. De même, Michel Guervel, pendant quatre années successives, entre 1946 et 1950, passe ses vacances à effectuer des traductions pour la revue. Le Père du Rivau s'entoure également de jeunes lecteurs français venus enseigner la culture française dans les universités allemandes, comme René Wintzen, lecteur d'"Éducation populaire" auprès d'une *Volkshochschule* pendant deux ans, puis d'une École normale d'instituteurs pendant un an, à Berg-Nassau⁶⁰, et fondateur en 1945 d'une éphémère revue littéraire, *Vent debout*, destinée à faire naître chez le lecteur des dispositions à la lecture d'auteurs étrangers; son insertion dans l'équipe de Jean du Rivau et au sein de la rédaction des deux revues remonte au 1er octobre 1949, et il sera rédacteur en chef de la revue *Documents* de 1978 à 1985.

Des plumes

Si, pendant les premiers mois, la revue s'est essentiellement nourrie de traductions, la recherche d'un capital en hommes s'est progressivement révélée indispensable. Dans cette perspective, deux hommes, entrés dans la revue à la même époque - automne 1946 - ont joué un rôle essentiel: Alfons Erb et Antoine Wiss-Verdier. Le premier naît le 4 novembre 1903 à Essen. Après des études de droit et d'économie politique, il devient, de 1930 à 1933, rédacteur en chef de la revue sociale et pacifiste de Berlin *Vom frohen Leben* (interdite en 1933 par les autorités nazies). Il est ensuite rédacteur anonyme au journal catholique diocésain de Berlin (interdit en 1938). Résistant, il devient, après la guerre, rédacteur en chef de la *Herder Korrespondenz*. Alfons Erb assure la rédaction de *Documents* avec Luc-Antoine Boumard jusqu'en février 1949, date à laquelle il devient rédacteur en chef de *Dokumente*. C'est également à la fin de 1946 qu'Antoine Wiss-Verdier commence à collaborer à la rédaction de *Documents*. Antoine Wiss naît à Colmar le 31 octobre 1919. En septembre 1939, il est obligé de quitter l'Alsace en raison de la guerre qui vient d'éclater. Incorporé dans les Chantiers de Jeunesse en 1940, Antoine Wiss retourne en Alsace en 1941. Mais, menacé d'être incorporé, comme Alsacien, dans l'armée allemande, il prend le nom de Verdier et passe en Afrique du Nord⁶¹. Il participe à la campagne de Tunisie contre Rommel et, après la capitulation de l'Afrika-Korps, il est nommé officier-interprète dans les camps de prisonniers de guerre allemands de Tiaret, de Djelfa, de Laghouat. "C'est de cette époque que date sa certitude que la réconciliation avec l'Allemagne était possible, et même indispensable pour l'avenir de l'Europe. Il jugeait que dans cette réconciliation, ceux qui venaient de s'affronter sur les champs de bataille ou dans la Résistance, auraient un grand rôle à jouer. Il fallait, à ce moment-là, pour aboutir à de telles conclusions, beaucoup de courage, une rare indépendance

⁶⁰ WINTZEN (René), "Le rôle des "Services d'éducation populaire" et des initiatives privées (rencontres franco-allemandes d'écrivains, *Documents/Dokumente*)", in *Von der Besatzungszeit zur deutsch-französischen Kooperation/De la période d'occupation à la coopération franco-allemande*, Freiburg im Breisgau, Rombach Verlag Freiburg, 1993, pp. 211-212.

⁶¹ GUERVEL (Michel), "Antoine Wiss-Verdier (1919-1974)", *Documents*, numéro spécial, n°4/1995, pp. 184-187.

d'esprit et un sens politique qui lui permettait d'apercevoir les vraies possibilités d'avenir"⁶². Rentré en France en 1946, Antoine Wiss-Verdier cherche d'abord sa voie dans le journalisme et publie dans *Le Figaro* quelques articles sur les camps de prisonniers allemands. Mais c'est la rencontre du Père du Rivau - à l'automne de cette même année 1946 - qui oriente définitivement sa vie. Saisi par la nécessité de surmonter tout ressentiment et de se mettre au travail pour reconstruire, il accepte un poste de rédacteur à *Documents*, et entre ainsi dans l'équipe d'Offenburg où, "à l'exception d'Alfons Erb, [...] chacun était plus riche de jeunesse et d'enthousiasme que de compétence"⁶³. Huit ans plus tard, en 1954, il devient rédacteur en chef de la revue et exerce cette fonction jusqu'à sa mort en 1974. Ainsi, entre 1945 et 1950, l'équipe constituée autour du Père du Rivau s'étoffe, de nombreuses personnalités venant se joindre à lui pour poursuivre le travail amorcé; parmi les nouveaux membres se trouvent des Allemands, tels que Alfons Erb, le professeur George Smolka (ayant fait partie des réseaux de résistance animés par l'amiral Canaris, puis devenu le premier président de la *Gesellschaft für übernationale Zusammenarbeit* (Güz, homologue du Bureau International de Liaison et de Documentation (BILD)), Wolfgang Rüttenauer (traducteur de Pascal), Eitel Victor Couchoud (traducteur de la pièce célèbre à cette époque, *Les JB*, puis attaché à l'ambassade de RFA à Paris), Jakob Laubach (qui deviendra éditeur), Paul Botta (commentateur au *Westdeutscher Rundfunk*), Franz Anspreger (professeur à la *Freie Universität* de Berlin), Gilbert Ziebura (professeur à l'université de Braunschweig), Ludwig Zimmerer (rédacteur au journal *Ende und Anfang*). Parmi les Français peuvent être distingués, d'une part, quelques jésuites, dont Luc-Antoine Boumard, Jean Weydert, Jean-Yves Calvez, directeur (d'abord adjoint) de la Revue de l'action populaire, président de l'Institut d'études sociales à la "Catho" de Paris (1960-1967), professeur à l'Institut d'études politiques (1962-1969), il devient premier Provincial de France (1967-1971). Ensuite il sera à la fois assistant régional de France et d'Italie, et secrétaire de la Congrégation des non-croyants⁶⁴, le Père Louis Chevalier (ancien polytechnicien), le Père Michel Roy. Ainsi, à Paris, L'Action populaire de Vanves, avec entre autres le Père Calvez, le Père Weydert, le centre Laennec avec le Père Roy, l'École polytechnique avec le Père Chevalier apportent au Père du Rivau leur aide morale et concrète. D'autre part, plusieurs laïcs sont également entrés dans l'équipe, parmi lesquels Jean-Jacques Baumgartner, professeur à Lyon, le journaliste Antoine Wiss-Verdier, Jean Dupleix, plus tard chercheur au CNRS et des animateurs et des organisateurs comme Jean Tschieret, Roland Mager, François Bourel⁶⁵. A l'exception de trois ou quatre membres, ils sont tous, à l'époque, âgés de vingt à vingt-cinq ans.

La revue, espace social

⁶² *Ibid.*, p. 184.

⁶³ GUERVEL (Michel), "Antoine Wiss-Verdier (1919-1974)", *Documents*, n°6/1974.

⁶⁴ DUCLOS (Paul) s.d., "Les Jésuites", in MAYEUR (Jean-Marie) et HILAIRE (Yves-Marie) s.d., *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, tome 1, Paris, Beauchesne, 1985, p. 64.

⁶⁵ WINTZEN (Ren), *Le rôle des "Services d'éducation populaire" et des initiatives privées...*, op. cit., pp. 209-225.

Lieu de rencontres, "la revue est à l'intersection de trajectoires sociales et intellectuelles"⁶⁶. Trois éléments, pouvant aider à retracer, à reconstituer le cheminement intellectuel des hommes de la revue ont certainement joué un rôle prépondérant, bien qu'étant - en apparence - totalement distincts. D'une part le phénomène de génération a eu un rôle fédérateur. L'équipe qui fonde *Documents* est composée de jeunes gens nés peu après la Première Guerre mondiale et qui ont entre 20 et 25 ans, à quelques exceptions près, en 1945. Aussi la notion de "génération intellectuelle" développée par Jean-François Sirinelli⁶⁷ peut-elle paraître, à cet égard, tout à fait pertinente. L'équipe est réellement le fait d'une "classe d'âge"; cependant, cette classe d'âge peut-elle être considérée comme une véritable génération intellectuelle? Si l'on suit de près l'analyse de Jean-François Sirinelli, nous pouvons alors répondre par l'affirmative: il semble en effet "possible d'admettre qu'un événement n'a pu être générateur de génération que pour ceux qui n'ont pas été exposés à un événement antérieur lui-même générateur de génération"⁶⁸. Et comme le souligne Michel Winock dans son article sur les générations intellectuelles⁶⁹ : "On peut parler d'événement dateur lorsque celui-ci frappe de plein fouet des jeunes gens en train de s'éveiller à la conscience politique. Nous retenons donc cette "période de réceptivité", dont parle Wilhelm Dilthey, comme celle où se constitue une nouvelle génération."⁷⁰ Or, précisément, l'équipe de *Documents* répond à ces critères: elle est profondément marquée par la Seconde Guerre mondiale (la plupart des collaborateurs de la revue ont participé, de façon plus ou moins active, à des mouvements de résistance; c'est le cas, par exemple, d'Antoine Wiss-Verdier. D'autres n'ont pas fait de résistance active: il en est ainsi de René Wintzen, qui a cependant échappé, pendant l'occupation, de justesse au Service du Travail Obligatoire⁷¹, et - parce que jeune - ce groupe n'a sans doute pas été exposé à un événement antérieur lui-même générateur de génération. De fait, l'équipe de *Documents* - si nous suivons la classification établie par Michel Winock dans l'article précédemment cité - appartient bien à la "génération de la Résistance et de Vichy". D'autre part, dans le cas de *Documents*, qui est une revue des questions allemandes, un autre facteur fédérateur est intervenu, celui du bilinguisme. Certes, le fondateur Jean du Rivau ignore toujours l'allemand. Il n'en reste pas moins (et peut-être est-ce précisément parce que le Père ne maîtrise pas cette langue) que parler l'allemand est gage d'intégration au sein de l'équipe. Ainsi, René Wintzen, dont l'insertion au sein de la rédaction des deux revues remonte au 1er octobre 1949, avait, trois ans plus tôt, été nommé lecteur d'Université populaire à Coblenz; s'il ne connaissait pas l'Allemagne et parlait mal l'allemand, il le lisait et le comprenait convenablement⁷². Enfin et

⁶⁶ PLUET-DESPATIN (Jacqueline), "Une contribution à l'histoire des intellectuels: les revues", *Socialibilité intellectuelles: lieux, milieux, réseaux* (sous la direction de Nicole Racine et Michel Trebitsch), *Cahiers de l'IHTP*, n°20, mars 1992, CNRS, pp. 125-136.

⁶⁷ SIRINELLI (Jean-François), "Effets d'âge et phénomènes de génération dans le milieu intellectuel français", *Cahiers de l'IHTP*, n°6, 1987, pp. 5-18.

⁶⁸ *Ibidem*, p. 9.

⁶⁹ WINOCK (Michel), "Les générations intellectuelles", *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, avril-juin 1989, pp. 17-38.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 18.

⁷¹ WINTZEN (Ren), "Initiatives privées et personnelles: les revues *Documents* et *Dokumente*, *Vent debout et Verger*", in VAILLANT (Jérôme), s.d., *La dénazification par les vainqueurs*, Presses universitaires de Lille, 1981, p. 128.

⁷² *Ibid.*, p. 128.

surtout, ce qui rassemble est peut-être moins la communauté d'âge, ou la seule capacité de maîtriser une langue étrangère, que la volonté de renouveler la pensée politique. Collaborer à *Documents*, c'est avant tout se réunir autour d'un projet commun, celui d'informer directement le public français, aussi bien des espoirs qu'il pouvait fonder sur une orientation nouvelle possible de l'Allemagne, que de le mettre en garde contre les tendances hostiles ou malsaines que ces articles pourraient lui révéler. Si la rédaction d'une revue constitue un "petit monde étroit" (la formule est de Jean-Paul Sartre) où les liens se tissent, la revue n'en structure pas moins le champ intellectuel "par des mécanismes autonomistes d'adhésion - par les amitiés qui la sous-tendent, les fidélités qu'elle s'attache et l'influence qu'elle exerce - et d'exclusion - par les positions prises, les débats suscités et les scissions apparues"⁷³. Comment dès lors appréhender les lignes de faille ou les frémissements qui ont parcouru la communauté intellectuelle de *Documents*? Confronter alors la revue à un thème, l'Europe, est apparu comme un moyen de mettre, quelque part, la revue "à l'épreuve", de discerner et son mode de fonctionnement, et ses prises de position, d'analyser en fonction d'une thématique précise son positionnement, sa place dans le champ intellectuel ou social; comment les intellectuels ont-ils perçu l'idée d'Europe, ont-ils joué un rôle dans l'expression d'un destin commun, ont-ils été un relais positif à l'idée d'Europe, ont-ils pesé sur les divisions politiques qui ont marqué la construction européenne? A travers le prisme de la revue, c'est un nouveau champ d'analyse qui est ainsi abordé, interrogé, celui de l'histoire de l'Europe.

Documents, des intellectuels face aux cheminements de l'idée européenne: des idées et des réalités (1945-1949)

En quoi consiste l'Europe dans *Documents*, comment cette idée est-elle adoptée, maniée, transformée, voire rejetée? Quelle Europe- et plus largement - quel avenir sont envisagés, voulus après la Seconde Guerre mondiale?

Les refus de la nouvelle Europe

Dans les années d'immédiat après-guerre, l'idée d'Europe s'affirme d'abord en s'opposant; elle peut être, dans un premier temps, définie "négativement". D'une part, le refus d'une Allemagne militariste dominante est clairement exprimé à travers la condamnation de l'Allemagne nazie et celle d'une Allemagne prussienne, pangermaniste. D'autre part, un second refus est également formulé par la revue, celui de la marginalisation de l'URSS. Dans cette optique, l'article d'Eugen Kogon "Les perspectives de paix en Europe" - article qui tente de poser le problème allemand dans un contexte européen et international - doit être regardé de près. Si l'auteur condamne la scission entre l'Est et l'Ouest et la soumission d'une partie de l'Europe à "l'ascendant et à la puissance soviétiques"⁷⁴, la guerre - comme solution - est d'emblée rejetée. "Au cours des années qui viennent, trouvera-t-on les bases qui permettront d'assurer, dans une certaine mesure, la non-belligérance? C'est à cette condition seulement

⁷³ SIRINELLI (Jean-François), "Le hasard ou la nécessité? Une histoire en chantier: l'histoire des intellectuels", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 9, janvier-mars 1986, p. 104.

⁷⁴ KOGON (Eugen), "Les perspectives de paix en Europe", *Documents*, n°1/1949, p. 62.

qu'on pourra parler de véritables tâches de la paix, c'est-à-dire de la civilisation européenne"⁷⁵. Dès lors Eugen Kogon définit les devoirs à remplir: "notre tâche principale consiste à jeter au moins les bases des rapports économiques et sociaux en Europe occidentale, sans rompre avec l'Est et toujours en visant l'Europe entière"⁷⁶. L'Europe, telle que *Documents* la conçoit, est favorable à une intégration en son sein des pays de l'Est, une fois libérés du joug communiste: "Si, en fait, l'Europe de Strasbourg se limite présentement aux peuples de l'Europe occidentale, elle reste cependant ouverte, dans la pensée de ses promoteurs, à toutes les nations européennes que les circonstances politiques actuelles retiennent encore au loin"⁷⁷. Si l'idée d'Europe s'affirme d'abord en s'opposant, elle s'inscrit également au sein d'un héritage, accepté, voire revendiqué, par les rédacteurs de la revue. Comment - dès lors - caractériser cette Europe voulue, appelée? N'est-elle pas marquée au coin d'une certaine complexité, d'une certaine ambiguïté aussi?

Quelle Europe construire?

La nécessité de faire l'Europe est d'emblée reconnue et se manifeste en particulier sous trois formes. Une nécessité immédiate. Tout concourt à affaiblir l'Europe en 1945, tant la guerre l'a touchée en profondeur et l'a remise en question dans son essence. Après la Seconde Guerre mondiale commence véritablement l'unification européenne en raison du changement radical des conditions dans lesquelles se trouvaient désormais les pays d'Europe. En effet, l'Europe était ruinée, les destructions de la guerre avaient été générales dans tous les pays, vainqueurs et vaincus, qui ne pouvaient espérer se relever ni même subsister sans une aide extérieure. L'Europe n'était plus un centre de puissance mondiale; désormais l'équilibre reposait sur les États-Unis, non européens, et l'Union soviétique, semi-européenne. Les Américains et les Russes, à la fin de la guerre, avaient fait leur jonction sur l'Elbe et cette rencontre symbolisait l'effacement de l'Europe. "Il ne s'agissait plus d'un déclin, comme entre les deux guerres, mais d'un effondrement"⁷⁸. Au sein d'un éditorial de la revue (donc relativement représentatif de l'idéologie qui la domine) paru en 1947, nous pouvons ainsi lire: "Les destructions massives, la faim, l'exode, toutes les misères consécutives à la guerre ont fait de l'Allemagne un peuple de "prolétaires". D'autre part, l'échec du nazisme et les conditions des traités de paix obligent à envisager une transformation complète de l'économie et de la politique allemandes. Enfin, écartelée entre le monde russe et le monde occidental, l'Allemagne semble appelée à élaborer une synthèse qui contribuerait grandement à pacifier, à organiser l'Europe et le monde de demain"⁷⁹. On le voit, en fonction de ces réalités, la nécessité de la coopération et de l'union s'impose avec beaucoup plus de force qu'auparavant aux opinions publiques désesparées et dont le nationalisme s'était considérablement affaibli. L'idée d'Europe apparaît alors comme le seul moyen pour les pays européens de se reconstruire et de maintenir entre eux des relations pacifiques. Une nécessité de réconciliation avec le peuple allemand et de réintégration du peuple allemand à la vie européenne. L'ambition de *Documents*, de 1945 à 1949, est

⁷⁵ *Ibid.*, p. 64.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 65.

⁷⁷ BAUMGARTNER (Jean-Jacques), "Entre l'Est et l'Ouest", *Documents*, n°9-10/1949, p. 885.

⁷⁸ GERBET (Pierre), *La construction de l'Europe*, Paris, Imprimerie Nationale, 1994, p. 51.

⁷⁹ Editorial du cahier n°33, *Documents*, 5/1947, p. 1.

d'informer en priorité sur l'Allemagne de l'Ouest; l'information et le dialogue constituent deux fonctions complémentaires et inséparables. Nous avons déjà insisté sur cette idée à propos des orientations données par le Père Jean du Rivau; nous voudrions y revenir - dans une nouvelle perspective - en montrant, par des exemples précis, que *Documents* a non seulement permis à des Français de se prononcer pour le nouveau dialogue franco-allemand, mais que la revue a donné aussi à des Allemands la possibilité de s'exprimer dans le même sens, parfois sur un ton critique. En progressant, le dialogue devient plus exigeant et égal, il est moins unilatéral. Dès lors, deux aspects méritent d'être évoqués. D'une part, les douze conseils d'un prêtre de Berlin, recueillis au cours d'une interview en décembre 1945 et intitulés "Comment la France pourrait aider spirituellement l'Allemagne" sont très révélateurs de l'esprit avec lequel *Documents* commence son travail de médiation entre Français et Allemands⁸⁰. Il ressort de ce texte l'exigence d'une information réciproque franche et différenciée, d'une attitude basée sur la confiance et le respect de l'autre, et d'une volonté de mieux tirer parti du riche patrimoine culturel des deux pays. La compréhension franco-allemande, selon ce prêtre, pourrait être facilitée si les dispositions chrétiennes et européennes des Allemands et des Français étaient encouragées. D'autre part, pour rendre plus vivant ce dialogue franco-allemand qui s'ébauche lentement, et parce que ce dialogue se veut avant tout l'expression d'un "vécu", *Documents*, comme *Dokumente*, décident à partir du n°6 de 1948 de publier quelques-unes des lettres reçues par les deux rédactions. Il s'agit des réactions de lecteurs aux articles parus ou de façon plus générale des observations et critiques suscitées par l'action de la France et de ses alliés en Allemagne. Le commentaire qui suit illustre la volonté de la rédaction de se mettre davantage à l'écoute des Allemands, de mieux comprendre leurs motivations et d'adapter en conséquence les méthodes du travail franco-allemand. "A certains Français, le langage de ces lettres semblera parfois exagéré ou partial. On peut difficilement demander à des gens obsédés par la misère de s'élever à la considération du bien commun. Les idéaux que nous leur proposons exigent d'eux un désintéressement, une sympathie qu'une armée d'occupation sera toujours impuissante à susciter. Si nous publions ces témoignages, c'est qu'ils ont du moins le mérite de la franchise et qu'ils représentent des opinions dont notre action doit tenir compte"⁸¹. Au terme de cette analyse, on le voit, il est de l'essence même de la revue d'approfondir et d'élargir le dialogue entre partenaires, en particulier entre la France et l'Allemagne. La nécessité d'une union politique. Comment dégager une solution pour concilier un réveil certain des nationalismes et un internationalisme indispensable? C'est la question que pose Carlo Schmid (ministre de la Justice du Wurtemberg-Hohenzollern) dans son article "Allemagne, France, Europe". En effet, pour l'auteur, "on s'étonnera peut-être de l'antagonisme entre deux peuples dont les ressources matérielles et les dispositions intellectuelles se complètent si merveilleusement. Et bien, disons-le clairement, tout vient de ce que les rapports politiques entre la France et l'Allemagne sont depuis des générations irrémédiablement gâtés"⁸². Carlo Schmid énumère alors les tentatives pour "concilier les antagonismes": intensifier les rapports culturels entre les deux peuples, approfondir les rapports personnels, établir d'habiles conventions politiques - "mais on a vu la valeur du traité de Locarno"⁸³ - resserrer les liens économiques. Mais devant les crises profondes par où

⁸⁰ "Comment la France pourrait aider spirituellement l'Allemagne" (Opinion d'un prêtre de Berlin au cours d'une interview), *Documents*, n°4/1945, supplément 3.

⁸¹ *Documents*, n°6/1948, p. 425.

⁸² SCHMID (Carlo), "Allemagne, France, Europe", *Documents*, n°4/1949, p. 354.

⁸³ *Ibid.*, p. 357

passent les rapports internationaux, "ces solutions sont insuffisantes"⁸⁴. L'auteur, à la suite de sa critique, expose l'attitude qui, selon lui, doit être adoptée: "Il s'agit d'aborder la situation avec sang-froid et de reconnaître tous les obstacles à notre bonne volonté. Nous verrons alors qu'une seule chose peut nous permettre de dominer les sentiments qui nous opposent: nous mettre à une tâche commune, former dans l'esprit de Walt Whitman une "équipe", ou, comme disent les Anglais, un "team", c'est-à-dire une communauté d'hommes qui ne se sont point rassemblés par sentimentalité, mais qui ont été obligés de s'atteler ensemble au char de leur destin, car c'était le seul moyen de le tirer du bourbier. Que de complexes sentimentaux se résolvent sitôt que des individus s'unissent!"⁸⁵. Ainsi, sans négliger les obstacles à la réconciliation franco-allemande, *Documents* met l'accent sur les facteurs d'entente entre les peuples, entente qui demande à chacun de bien connaître l'autre, de coopérer avec lui, de saisir toutes les occasions pour agir en commun; ainsi, l'article reflète et l'ambition première du Père du Rivau, et la démarche même de la revue bi-nationale.

Penser la place de l'Allemagne en Europe

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne est non seulement vaincue, mais divisée, occupée, sans traité de paix signé (ou en passe de l'être); aussi ne subsiste-t-il en Europe occidentale que deux puissances déterminantes, la France et la Grande-Bretagne. Comment dès lors peut-on envisager la place de l'Allemagne en Europe? Cette interrogation paraît particulièrement pertinente dans la mesure où "l'idée d'unité de l'Europe est [...] étroitement associée à celle du maintien de la paix. Construire l'Europe, c'est tisser des liens entre Etats européens et prévenir la résurgence des nationalismes"⁸⁶. Dans cette perspective s'inscrit la nécessaire réconciliation franco-allemande. Réconcilier la France et l'Allemagne pour faire l'Europe. Pour une paix durable. À travers la revue transparait la conception d'une paix réellement européenne, à la fois sévère et généreuse, la vision d'une Europe future où toutes les nations, et pas seulement l'Allemagne, abandonneraient une part de leur souveraineté nationale. Aussi la sécurité de la France doit-elle être assurée par la persuasion plutôt que par la contrainte, suivant la conviction que "seul le changement [des Allemands] par le rapprochement"⁸⁷ ouvre une chance réelle de parvenir à une paix durable. Qu'en est-il alors du rapprochement franco-allemand entre 1945 et 1949? Les ouvertures franco-allemandes. Dès 1945 eurent lieu les premières rencontres entre Français et Allemands et, à l'initiative du père jésuite Jean du Rivau, deux associations, le BILD et la *Gesellschaft für übernationale Zusammenarbeit*, se fixèrent pour tâche de vaincre d'abord la double barrière d'une mutuelle ignorance entre les deux peuples. Ce travail franco-allemand "fondé sur l'idée de l'échange, et non plus sur la rééducation des uns par les autres, né de la conviction qu'il existait une responsabilité commune dans l'évolution de l'Allemagne renaissante"⁸⁸, permit de

⁸⁴ *Idem.*

⁸⁵ *Idem.*

⁸⁶ DU RÉAU (Elisabeth), *L'idée d'Europe au XXe siècle*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 133.

⁸⁷ FRITSCH-BOURNAZEL (Renata), "Danger allemand et sécurité européenne dans la politique étrangère française d'après-guerre. Les années charnières: 1945-1949", in MÉNUDIER (Henri), s.d., *L'Allemagne occupée, 1945-1949*, Bruxelles, Complexe, 1990, p. 189.

⁸⁸ GROSSER (Alfred), *L'Allemagne en Occident, La République fédérale, 40 ans après*, Paris, Fayard, 1985, p. 38.

créer "une sorte d'infrastructure humaine aux relations intergouvernementales futures"⁸⁹. Mais surtout, dès 1948, se dessine un premier rapprochement économique entre la France et l'Allemagne, rapprochement dont témoigne l'article de H. Knuth, "Rapprochement économique de la France et de l'Allemagne", paru en juillet 1948⁹⁰. Le texte de H. Knuth s'attache d'abord à définir comme à préciser les bases et les possibilités d'une coopération économique étroite entre l'Allemagne et la France, puis à poser les conditions politiques d'une telle coopération. L'auteur aboutit à la conclusion selon laquelle "la misère actuelle nécessite que nous nous engagions dans des voies nouvelles, que nous abandonnions les vieilles traditions et que nous travaillions à la Constitution des Etats-Unis de l'Europe"⁹¹. Aussi, la condition fondamentale pour la réalisation de ce grand but garant d'une paix durable en Europe est-elle "la clarification définitive des rapports entre l'Allemagne et la France. C'est leur union qui préludera aux Etats-Unis de l'Europe."⁹² L'impact de la guerre froide La place de l'Allemagne en Europe n'est pas seulement conditionnée par l'existence d'un rapprochement franco-allemand, rapprochement dont l'utilité est parfois même remise en cause dans l'éventualité d'une construction européenne. "On croit souvent qu'il faut commencer par un "rapprochement franco-allemand". Sans doute les relations officielles entre les deux États pourraient s'améliorer beaucoup. Malheureusement un rapprochement entre États souverains comportera toujours des réserves, qui seront autant de clauses dirimantes et ne permettront jamais qu'une politique au jour le jour. Notre travail ne sera fécond que le jour où les réserves seront devenues superflues, c'est-à-dire quand l'Europe existera. *Le rapprochement franco-allemand ne peut donc être que le fruit d'une organisation européenne et non pas sa condition préalable*"⁹³. De fait, le destin de l'Allemagne semble d'abord et avant tout scellé par la guerre froide, qui apparaît dès lors comme un facteur essentiel dans la détermination de la place de l'Allemagne en Europe. L'Allemagne subit en effet de plein fouet la rupture de l'Europe en deux; la guerre froide va tout à la fois consolider la renaissance de la vie politique à l'Ouest, et creuser le fossé entre zone soviétique et zones occidentales. Au cours des années 1946-1947, les désaccords entre alliés font échouer toutes les rencontres destinées à concrétiser les accords de Potsdam; pour les Occidentaux, l'ex-allié soviétique devient l'adversaire potentiel, l'ancienne ennemie vaincue un enjeu et un atout. Dès lors, les Occidentaux cherchent à éviter que l'Allemagne, transformée en démocratie populaire, ne soit intégrée dans la sphère d'influence de l'URSS; celle-ci veut empêcher que l'Allemagne ne renforce le camp capitaliste. La frontière entre les zones occidentales et la zone soviétique tend à devenir la ligne de partage entre deux blocs, chacun d'eux redoutant que l'Allemagne unifiée ne passe dans le camp adverse. Aussi la modification du contexte politique général explique-t-elle les initiatives anglo-américaines, suivies par les Français pour unifier les zones occidentales et leur donner des structures d'État. Le destin de l'Allemagne apparaît bien au coeur du problème européen. La crise de Berlin est - à cet égard - symbolique; deux textes signés Antoine Wiss-Verdier s'en font l'écho. L'ancrage à l'ouest En septembre 1948 arrivent à

⁸⁹ *Idem.*

⁹⁰ L'article est précédé d'un en-tête qui définit "le rôle essentiel de *Documents*, [...] être une tribune qui permette aux Allemands sincèrement désireux d'aller de l'avant dans la reconstruction de l'Europe, d'exprimer franchement leurs vues et leurs projets". C'est ainsi que le Dr. Knuth (qui a par ailleurs écrit son analyse en français) a communiqué son étude à *Documents*.

⁹¹ KNUTH (H.), "Rapprochement économique de la France et de l'Allemagne", *Documents*, juillet 1948, p. 594.

⁹² *Ibid.*, p. 594.

⁹³ SCHMID (Carlo), "Allemagne, France, Europe", *Documents*, avril 1949, p. 359.

Bonn les délégués des dix *Länder* de l'Ouest qui instaurent un Conseil Parlementaire constituant; celui-ci élit à sa présidence Konrad Adenauer. Le 23 mai 1949 est publiée la Constitution du nouvel État, la "Loi fondamentale"; en août, est élu le premier *Bundestag*; en septembre 1949, Konrad Adenauer est élu Chancelier fédéral par la majorité des députés du *Bundestag*. La République Fédérale Allemande est née. Parallèlement, pendant toute cette période, les responsables ouest-allemands acceptent de s'intégrer à un bloc "atlantique"; la RFA était dépendante de la puissance et de la richesse américaines; elle était résolument orientée vers un système politique de démocratie pluraliste et d'économie libérale de marché (aux élections d'août 1949, le KPD obtient seulement 5,7% des voix). Dès lors, Jean-Jacques Baumgartner peut écrire, dans son article "Entre l'Est et l'Ouest", paru dans *Documents* en septembre 1949: "De son côté la République Fédérale de Bonn lie son sort de plus en plus à l'Occident. Admise à droit d'égalité au Conseil ministériel de l'OEEC où elle est représentée par son ministre fédéral Blücher, elle ne peut tarder à être intégrée à l'Europe de Strasbourg. *Il n'est guère possible de concevoir l'Europe sans l'Allemagne. Si l'Europe, ou ce qu'il en reste, exige une coopération étroite de toutes les nations qui la composent, cette coopération doit se faire plus étroitement encore entre la France et l'Allemagne.* L'harmonisation des économies complémentaires de ces deux pays est la base même de l'édifice que Strasbourg veut construire [...] *Le problème allemand doit donc s'insérer dans l'ensemble de la politique européenne*"⁹⁴. De fait, un premier accord, dit du Petersberg (22 novembre 1949), entre Adenauer et la Haute Commission alliée, put consacrer un premier pas vers une souveraineté élargie de la RFA; surtout la RFA serait associée à l'Autorité internationale de la Ruhr et entrerait au Conseil de l'Europe. Ainsi, les années 1945-1949 constituent une période charnière dans la vie politique intérieure et extérieure de l'Allemagne: celle-ci s'oriente vers les forces pacifistes et démocratiques, tandis que la guerre froide décide de son destin, en scindant le pays en deux États souverains, chacun sous influence opposée. Pour échapper au clivage Est-Ouest, l'Allemagne souhaite construire l'Europe future, une forme de "troisième voie" entre celles des deux Grands. Ces circonstances provoquent un tournant dans l'histoire allemande, ainsi que dans l'histoire des relations franco-allemandes, européennes et internationales. D'essence franco-allemande, la revue *Documents* a progressivement ouvert ses perspectives et peut apparaître comme européenne, affirmant sa volonté de construire, politiquement et socialement, une Europe unifiée, redevenant maîtresse de son destin; elle a, en effet, rapidement pris conscience que la dimension franco-allemande ne se suffisait plus à elle-même: "la France et la République fédérale ne peuvent faire de leur union un but qui s'impose à l'opinion des deux pays. [...] La réconciliation faite, l'accent franco-allemand n'a de sens que s'il sert de moteur, d'accélérateur à l'Europe"⁹⁵, souligne Joseph Rován. Aussi l'étude de *Documents* peut-elle permettre d'éclairer et de mieux cerner les nouveaux enjeux de l'Europe présente et à venir.

⁹⁴ BAUMGARTNER (Jean-Jacques), "Entre l'Est et l'Ouest", *Documents*, septembre 1949, p. 887.

⁹⁵ ROVAN (Joseph), "1945-1985. De la réconciliation à l'union de l'Europe", *Documents*, "1945-1985: un héritage au service de l'Europe", numéro spécial pour la quarantième année, n°4/1985, p. 96.

ERIC PINCAS,

Eric Pincas, p. 51-64

→ [Edgar Morin, penseur de l'Europe](#)

Les questions d'identité et de conscience européennes commencent à exercer une certaine attraction sur l'opinion, et ce, dans une période où l'Europe, à peine sortie de la crise yougoslave, semble s'enliser dans les méandres de la sphère économique.

Aussi, dans cette relation très étroite qui lie "identité" et "conscience" européennes, exprimant respectivement un même sentiment d'appartenance et la nécessité de faire l'Europe, les intellectuels font figure de "catalyse et de moyen d'expression d'un destin commun"⁹⁶, à l'égard de citoyens européens en manque de repères. A ce titre, un intellectuel comme Edgar Morin attire notre attention de par ses responsabilités en matière d'Europe culturelle, la spécificité de sa pensée européenne et sa renommée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales.

On présente Edgar Morin comme étant l'initiateur de la sociologie du présent, on lui attribue aussi les fonctions de philosophe, d'anthropologue ou bien encore d'historien. Ces multiples appellations sont le reflet de sa philosophie, lui qui se pose comme ardent défenseur de la complémentarité des savoirs. S'opposant à la compartimentation des disciplines, il souligne le réel devoir, selon lui, de l'intellectuel, qui est de lutter contre la spécialisation et de savoir relier les connaissances. L'oeuvre majeure d'Edgar Morin, *La Méthode*, est une pensée de la complexité qui entraîne le lecteur à la croisée de la philosophie et de l'anthropologie, de la sociologie et de la biologie.

Sur le plan européen, Edgar Morin préside l'Agence européenne de la culture à l'UNESCO depuis le mois de mai 1994, il est aussi président de l'association *Europe 99*. De ses écrits sur la question européenne, on retient principalement l'ouvrage *Penser l'Europe*, pour lequel il s'est vu décerner à Genève, en 1987, le prix européen de l'essai de la Fondation Charles-Veillon, ainsi que de multiples hommages par voie de presse, comme par exemple celui-ci:

" Faire l'Europe relève d'un pari pascalien. C'est une dynamique à la fois nécessaire et encombrante, urgente et dérangeante, évidente et discutable, au coeur de cette " Complexité " chère à Morin, qui dès 1987, s'efforça de penser l'Europe à rebours des discours technocratiques ou des raisonnements économiques"⁹⁷.

En effet, la conception européenne d'Edgar Morin relève d'un humanisme prononcé, établissant une rupture avec l'Europe technocratique qui fait la part belle aux bureaucrates et économistes. Se pose alors la problématique suivante: faut-il penser l'Europe comme une entité purement institutionnelle, faisant prévaloir l'union économique, ou au contraire, la penser comme un vaste ensemble difficilement délimitable, une entité abstraite, dans laquelle s'inscrirait l'Europe humaniste d'Edgar Morin, où la conscience d'appartenance à un tout

⁹⁶ MORIN (Edgar), *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard, 1987, p. 215.

⁹⁷ COLOMBANI (Jean-Marie), " L'urgence européenne ", *Le Monde*, 14 avril 1992.

(économique, politique, culturel et social), se fondrait dans un tissu complexe, forgé par l'histoire passée et l'histoire à venir? Cette approche peut apparaître quelque peu manichéenne, mais elle nous entraîne pourtant au coeur du débat.

En outre, il est d'autant plus intéressant d'analyser la pensée de cet intellectuel contemporain que son parcours est atypique et que son adhésion à l'europanisme découle d'une véritable conversion idéologique. Résistant communiste pendant la Seconde Guerre mondiale, adhérant au mythe de la révolution socialiste, Edgar Morin fut pendant longtemps hostile à l'idée d'Europe. Il faut attendre le milieu des années soixante pour que la conversion idéologique s'opère, prenant véritablement son envol en 1973, à l'époque du premier choc pétrolier. A ce titre, Morin déclare:

"Moi, je suis un des rares à être passé à l'idée d'Europe, non pas principalement parce qu'elle symbolisait le salut, mais parce que j'ai compris à un moment donné, je crois dans les années soixante-dix, que c'était une pauvre vieille chose, que ce n'était plus cette énorme puissance qui avait déferlé sur le monde"⁹⁸.

Edgar Morin aux antipodes de l'europanisme

Une identité forgée dans la mixité culturelle

Edgar Morin naît à Paris le 8 juillet 1921, il porte alors le nom de Nahoum, le patronyme Morin s'y substituera pendant les années de Résistance. Le mot " Nahum " est d'origine hébraïque, il signifie "consolation". Dans la Bible, Nahum était un petit prophète, prédicateur de malédictions. De nationalité française, il hérite d'une poly-identité forgée dans le berceau judéo-espagnol. Livourne, Salonique, anciennes terres d'accueil des juifs expulsés d'Espagne en 1492, sont des cités qui restent très présentes à son esprit, et alimentent son aspiration à l'ouverture culturelle. Se qualifiant lui-même " d'amoureux du monde ", il s'oppose à hiérarchiser les identités constitutives de son être (française, méditerranéenne, judéo-espagnole, européenne). Universaliste dans l'âme, il prône l'enracinement de l'identité terrienne:

"L'identité terrienne parce qu'on est né de cette terre et qu'on est issu d'un rameau biologique qui est le rameau humain. Et en plus, l'idée de communauté de destin. Il est évident que cette idée de communauté de destin planétaire est très forte, et voilà pourquoi je vis heureux dans la poly-identité"⁹⁹.

⁹⁸ MORIN (Edgar), " Entretien du 18 février 1997 à l'UNESCO ", in PINCAS (Eric), *Mémoire de Maîtrise d'Histoire contemporaine*, sous la direction de Robert Frank, *Identité et conscience européennes des intellectuels: Edgar Morin et l'Europe*, Université Paris I, 1997, annexes p. 11.

⁹⁹ MORIN (Edgar), " Entretien du 18 février 1997 ", *op. cit.*, annexes, p. 11.

Edgar Morin n'hérita que du "*vide culturel de la laïcisation séfarade*"¹⁰⁰, par conséquent, pour pallier ce manque, il s'imprégna très tôt de la culture européenne, lisant les oeuvres de Voltaire, Diderot, Malraux, Proust, Dostoïevski, Tolstoï, rendant hommage aux Shakespeare, Cervantès, Shelley, Novalis, Hölderlin, s'initiant à la pensée du philosophe Hegel qui pose le principe de la contradiction comme fondement de la vie et de la pensée, ainsi qu'au concept pascalien selon lequel on tient pour impossible de connaître les parties si on ne connaît le tout, et de connaître le tout si on ne connaît les parties. Il éprouva de même une profonde admiration pour la culture allemande.

L'intérêt pour la culture européenne constitue donc, jusqu'au début des années soixante, le seul attrait à l'égard d'une Europe dont il ne retient alors que le caractère dominateur et oppresseur, et au travers de laquelle il ne perçoit qu'une vision restrictive de l'humanité.

L'aspiration au Salut universel symbolisée par l'adhésion précoce au Parti Communiste

Edgar Morin n'a pas encore atteint ses dix ans lorsque sa mère, Luna Nahoum, meurt subitement d'un arrêt cardiaque. C'est de cette disparition qu'est né son esprit nihiliste, son besoin d'adhérer à des idées idéalistes. Il construit donc son approche philosophique de la vie à partir d'une absence, celle de la mère. Dès lors, il lui faut adhérer à une force matricielle, ce qu'il croit réaliser en se berçant dans " l'illusion cosmique du communisme "¹⁰¹ qu'il rejoint au début de l'année 1942. Engagé dans la Résistance, devenu militant communiste, Edgar Morin ressent alors le sentiment de s'accomplir pleinement en tant qu'homme. Cependant, il ne tardera pas longtemps à s'apercevoir des méfaits du communisme stalinien:

"La première rupture a été culturelle, c'était au début de la guerre froide, quand on a commencé à dire que Sartre, Merleau-Ponty, étaient les agents de l'ambassade américaine. Il y avait un langage d'une bêtise insensée contre les écrivains comme Gide, Queneau, alors j'ai mené avec quelques amis une résistance culturelle, puis il y a eu l'époque des grands procès dans les démocraties populaires, le procès Rajk, j'ai compris que les espoirs n'allaient pas se réaliser, l'élément le plus fort n'était pas la langue de bois, cette langue horrible, mais le mensonge "¹⁰².

Exclu du Parti en 1951, Morin continuera encore à travers la revue *Arguments*, à croire avec quelques amis comme Jean Duvignaud, Colette Audry ou Roland Barthes, en un communisme synonyme d'espoir, et ce durant la période allant de 1956 à 1962. Revenant sur son expérience communiste, et cherchant à comprendre les mécanismes psychiques l'ayant conduit à adhérer au Parti, il publie en 1959 son *Autocritique*.

¹⁰⁰ MORIN (Edgar), *Vidal et les siens*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 214.

¹⁰¹ MORIN (Edgar), *Autocritique*, Paris, Le Seuil, 1959, p. 16.

¹⁰² MORIN (Edgar), Archives INA, in *La Marche du siècle*, France 3, 16 octobre 1991.

Un sentiment anti-européen

Le mythe de la révolution socialiste était, à la base, animé par l'idée d'universalisme. En ce sens, l'idée d'une construction européenne ne répondait pas aux aspirations premières d'Edgar Morin. Ainsi, la création du Conseil de l'Europe en 1949, l'institution de la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1951, plus tard le projet Pleven soucieux de créer la Communauté européenne de défense, sont autant d'événements qui ne l'enthousiasmèrent guère. Au contraire, il restait dubitatif à l'égard d'une Europe aux deux visages:

"D'un côté source de la démocratie, de la rationalité, de Rousseau même, et d'un autre côté source de l'oppression et de la domination qui a été la plus terrible de l'Histoire parce qu'elle disposait de moyens techniques que n'ont jamais eus les autres civilisations "¹⁰³.

De plus, comme il l'évoque dans ses "*souvenirs d'anti-européen* ", prologue de son ouvrage *Penser l'Europe*, il voyait au travers du projet d'unification européenne une contradiction majeure à vouloir former un bloc replié sur lui-même, à une époque où les réseaux d'échanges commerciaux et communicationnels étaient en plein développement. Il se pose alors la question suivante: "Pourquoi être Européen alors qu'aujourd'hui nous vivons dans un espace-temps planétaire rétréci à l'extrême ?"¹⁰⁴. Demandons-nous alors comment s'est effectué le passage à l'europanisme de cet esprit éclairé dont les convictions idéologiques et philosophiques constituaient de véritables freins, et tâchons de dégager les traits spécifiques de sa conception européenne.

Edgar Morin, penseur et conceptualisateur de l'idée d'Europe

La conversion à l'europanisme

On peut dégager trois événements d'importance qui ont conduit progressivement Edgar Morin vers l'adhésion à l'europanisme. Le premier d'entre eux nous renvoie à l'année 1962, où invité à un congrès mondial de sociologie aux États-Unis, il est "foudroyé sur le Golden Gate Bridge de San Francisco, ramené grelottant de fièvre à New York où, transporté au Mount Sinai Hospital, il plonge dans l'oubli de tout et de lui-même "¹⁰⁵. Astreint alors au repos, las des colloques, séminaires et autres sollicitations, l'homme ressent la nécessité de se ressourcer et d'établir un bilan de son activité intellectuelle, recadrer ses concepts idéologiques. Ce temps de réflexion intervient dans le contexte de la guerre froide, atteignant son paroxysme avec la crise des fusées de Cuba où États-Unis et URSS sont sur le point de se déclarer la guerre. Morin, aux premières loges, éprouve un sentiment de danger immédiat et mesure la gravité de la situation. Cette atmosphère de tension provoque chez lui une sorte de bouleversement

¹⁰³ MORIN (Edgar), " Entretien du 18 février 1997 ", *op. cit.*, annexes p. 4.

¹⁰⁴ MORIN (Edgar), *Penser*, *op. cit.*, p. 18.

¹⁰⁵ MORIN (Edgar), *Mes démons*, Paris, Stock, 1994, p. 214.

psychique. L'amoureux du monde ressent soudain le besoin de retrouver un point d'ancrage, de se rattacher à ses racines. Un élan patriotique l'envahit. Dans la même période, les grandes puissances européennes sont en pleine phase de démantèlement de leurs empires coloniaux, l'Europe perd son image dominatrice et oppressive, Morin ne la condamne alors plus.

Second événement majeur, 1969-1970. Edgar Morin est convié à participer à un groupe de recherche mêlant biologie et anthropologie, au *Salk Institute for Biological Studies* à San Diego en Californie: "une pépinière de prix Nobel, tête chercheuse de la biologie"¹⁰⁶. Son expérience américaine intervient dans une période de méditation intellectuelle. Lui, l'ancien militant communiste qui aspirait à une société idéale, fraternelle et communautaire, se retrouve en plein coeur de ce qu'il contestait le plus, à savoir l'impérialisme et le capitalisme. C'est pourtant là qu'il vécut pendant un temps, une expérience communautaire concrète, symbolisée par la révolution culturelle juvénile. Plongé dans le mouvement hippie, il y trouva des liens de fraternité, signes d'une crise existentielle profonde. Le modèle sociétaire californien le renforça dans sa foi naissante d'établir dans la communauté européenne des rapports de solidarité et de convivialité interindividuels, deux modalités permettant de distinguer selon lui, comme l'ont fait les penseurs socio-allemands, "communauté" et "société":

"La société, ce sont surtout des rapports pratiques, techniques, rationnels, et la communauté ce sont des liens affectifs. Mais dans ma conception, communauté et société sont liées. Ce sont deux polarités d'une même réalité. Par exemple, prenez une nation, quand il y a un péril, la guerre, vous avez les aspects communautaires qui se développent, et il y a ce sentiment d'appartenir à une communauté matricielle, on dit la Mère-patrie... Donc les sentiments communautaires se développent et peuvent amener à faire le sacrifice de sa vie. En temps normal de paix, ce sont des rapports sociétaires qui peuvent aller jusqu'aux rivalités interpersonnelles, conflit de classes, conflit économique, conflit amoureux. La communauté c'est un lien qui est ressenti affectivement"¹⁰⁷.

Enfin, le troisième événement ayant participé à cette conversion idéologique est à rattacher au contexte géopolitique des années soixante-dix. L'Europe ayant perdu la majeure partie de ses possessions coloniales n'est plus à ranger du côté des grandes puissances impérialistes. Au contraire, elle se retrouve prise dans un étau constitué par les aspirations hégémoniques des États-Unis et de l'URSS. Mais c'est principalement l'année 1973 accompagnée du premier choc pétrolier qui le décide à s'engager sur la voie de la construction européenne. L'Europe prend alors conscience de sa totale dépendance énergétique à l'égard des pays arabes producteurs de pétrole:

"Les robinets de pétrole avaient été fermés quelque part dans le Moyen-Orient, et nous découvrons soudain que nous étions des malades d'hôpital privés de leur perfusion"¹⁰⁸.

On peut donc conclure que c'est le contexte historique qui a éveillé chez Morin un sentiment européeniste. L'aspiration à l'idée d'Europe ne lui est pas innée, c'est un acquis forgé par le

¹⁰⁶ MORIN (Edgar), *Journal de Californie*, Paris, Le Seuil, 1970, p. 39.

¹⁰⁷ MORIN (Edgar), " Entretien du 18 février 1997 ", *op. cit.*, annexes p. 1.

¹⁰⁸ MORIN (Edgar), *Penser*, *op. cit.* p. 19.

caractère événementiel de l'histoire et par l'expérience de la vie. Aussi, en adhérant à l'Europe, il ne contredit pas fondamentalement ses aspirations universalistes. En effet, lui-même issu d'un noyau poly-ethnique (Espagne, Italie, Turquie, France), la perspective européenne lui permet de se projeter dans un tissu polyculturel, où il espère, de façon somme toute relative, participer à la transmission du message philosophique universel européen.

Quelques principes théoriques relatifs à l'idée d'Europe

La pensée européenne d'Edgar Morin s'articule autour de quelques principes théoriques qui lui permettent de conceptualiser l'idée d'Europe et d'en constituer un véritable objet d'étude sociologique, historique et anthropologique. Ces principes sont constitutifs d'une "Méthode" capable de saisir la complexité du réel, et par voie de conséquence, celle du cadre européen.

La notion de complexité occupe une place prépondérante dans les travaux d'Edgar Morin. Étymologiquement, le mot " complexe " vient du latin *complexus* signifiant " qui contient ". Selon la définition du dictionnaire *Larousse*, "est complexe ce qui contient plusieurs éléments différents et combinés d'une manière qui n'est pas immédiatement claire pour l'esprit, qui est difficile à analyser ". Aussi, selon Edgar Morin, la complexité permet de prendre conscience du caractère multidimensionnel de l'homme:

"L'homme par exemple, qui est à la fois un être physique, chimique, biologique, cérébral, mental, spirituel, social et culturel, est étudié de façon tout à fait séparée: la physique, la chimie, la biologie, le cerveau, l'esprit, la culture, la société, la psychologie, etc... Or en réalité, cette séparation ne nous permet pas de comprendre la complexité humaine "¹⁰⁹.

Par conséquent, il propose d'étudier l'homme à travers ses dimensions multiples par le biais d'une démarche pluridisciplinaire, reliant les sciences biologiques et anatomiques aux sciences humaines et sociales.

Dans cette même logique, Morin perçoit l'Europe comme un tissu complexe, une entité dont l'essence repose sur une multiplicité de cultures qu'il s'agit de relier les unes aux autres. L'Union européenne apparaît alors comme une institution complexe, une tentative de faire coexister entre eux des pays que l'histoire opposa pendant des siècles pour des questions de rivalités économiques, politiques et religieuses. En ce sens, les diverses nations du bloc européen peuvent-être comparées aux "branches du savoir" que la pensée complexe tente de relier.

- Le principe dialogique

¹⁰⁹ Morin (Edgar) " Entretien sur le thème de la complexité ", in MACHADO DA SILVA (Juremir), *Les jardins de la connaissance*, Bulletin de liaison de l'Université Euro-Arabe Itinérante, n°2, octobre 1995.]

Il s'agit d'un outil conceptuel relatif à l'idée d'Europe, qui se pose comme un principe d'intégration des contradictions. C'est en étudiant les écrits du philosophe allemand Hegel que Morin accepte et assume progressivement le phénomène de contradiction s'exprimant dans l'antagonisme permanent des idées. Dans l'univers de la pensée, véritable constellation d'antagonismes, les contradictions se succédant les unes aux autres, le principe dialogique semble pouvoir intérioriser celles-ci pour en dégager une dynamique constructive. Ce que Morin dégage de la philosophie d'Hegel, c'est la raison dialectique supérieure, se distinguant de la raison limitée de l'entendement: "qui se nourrit de la contradiction au lieu de la rejeter »¹¹⁰.

Le principe dialogique, Morin l'utilise comme trait caractéristique de la culture européenne, cette dernière trouvant ses origines dans l'héritage judéo-christiano-gréco-latin. L'Europe moderne s'affirme culturellement pendant la période de la Renaissance. Cette époque est marquée par l'accentuation des antagonismes entre les instances judaïque, chrétienne, grecque et latine. Cependant, au-delà des oppositions culturelles, existe un système d'échanges entre ces différentes cultures, chacune se nourrissant du meilleur de l'autre. Selon Morin:

"L'originalité européenne est donc non seulement dans la complémentarité active, mais aussi dans la conflictualité permanente de l'héritage hellène, de l'héritage romain et de l'héritage judéo-chrétien "¹¹¹.

L'identité européenne se fonde donc dans un *tourbillon culturel* ", une sorte de jeu à la fois complémentaire et antagoniste entre des instances qui possèdent chacune leur propre logique. En ce sens, la dialogique revêt la fonction d'outil organisationnel, de voie auxiliaire entre l'ordre et le désordre.

- *Le principe de récursion*

Edgar Morin fonde de même sa conception théorique européenne, sur le principe de récursion organisationnelle. Il s'agit d'un système de causalité où on ne peut séparer le fait de la cause, le produit et le producteur. C'est au travers de ses travaux sociologiques que Morin a dégagé ce concept:

"Une société est basée sur des interactions entre individus qui produisent un tout social, lequel rétroagit sur les individus. Ces individus font la société et la société fait les individus par l'éducation, la culture, le langage sans lesquels ils ne seraient pas des individus accomplis "¹¹².

En conséquence, il adjoint cette récursion organisationnelle à l'Europe des débuts du XVe siècle, caractérisée par l'expansion des villes, l'ascension de la bourgeoisie, le développement

¹¹⁰ MORIN (Edgar), *Mes démons*, op. cit., p. 238.

¹¹¹ MORIN (Edgar), *Penser*, op. cit., p. 90.

¹¹² MORIN (Edgar), " Entretien sur le thème de la pensée complexe ", in *Management France*, n°59, février 1987.

du capitalisme, l'émergence des États nationaux et les progrès scientifiques. En effet, ces différents éléments, signes de l'évolution des temps, forment une boucle rétroagissant "sur les développements particuliers qui la constituent en les stimulant et en les intégrant"¹¹³. C'est ainsi que se forme le "tourbillon" cité précédemment. L'Europe apparaît alors comme une civilisation qui s'est auto-organisée, où la conscience européenne s'est développée, se fixant comme objectif de faire l'Europe. Le principe de récursion renvoie donc à la question suivante: est-ce l'Europe qui fait les Européens, ou est-ce que ce sont les Européens qui font l'Europe? La réponse réside dans la complémentarité de ces deux instances qui rétroagissent l'une sur l'autre.

- *Le principe hologrammatique*

Dernier concept théorique, le principe hologrammatique. Ayant construit sa théorie dialogique à partir d'Hegel, Morin se nourrit ici de la pensée pascalienne citée plus haut, où la partie est dans le tout et le tout à l'intérieur de la partie. A l'image d'un hologramme dont chacun des points contient à peu près la totalité de l'information de l'objet représenté, le citoyen européen doit intégrer la culture européenne en tant que tout, à travers ses injonctions, ses normes, son langage et ses idées. L'Europe, grand ensemble continental, doit aussi être perçue au travers de ses sous-ensembles nationaux et régionaux, possédant tous respectivement des spécificités européennes.

Le concept de " l' Unitas Multiplex "

Cherchant à dégager l'essence de l'identité culturelle européenne, Edgar Morin pose finalement le principe hérité des penseurs fédéralistes, comme Denis de Rougemont ou Alexandre Marc, selon lesquels l'unité de cette identité repose paradoxalement sur sa diversité. Cette prise de conscience s'exprime dès le mois de septembre 1946 lors des Rencontres internationales de Genève, réunissant de nombreux intellectuels européens et les invitant à débattre sur le problème de " l'Esprit européen " dans le monde de l'après-guerre. A cette occasion, Denis de Rougemont, créateur du Centre européen de la culture et du Centre international de formation européenne, déclare que l'Europe dispose d'un monopole unique: "*celui de la culture au sens le plus large du terme, c'est-à-dire: une mesure de l'homme, un principe de critique permanente, un certain équilibre humain résultant de tensions innombrables*" ajoutant par-là-même que "*l'homme européen est celui de la contradiction dialectique par excellence*"¹¹⁴. Ces quelques propos nous permettent d'établir aisément une corrélation entre le point de vue de Denis de Rougemont et celui d'Edgar Morin. En effet, tous deux se rejoignent sur l'idée du conflit créateur, où l'identité culturelle européenne, initialement multiple, trouve des points de concordance à travers les antagonismes et les contradictions. Poussant le raisonnement encore plus loin, Edgar Morin avance l'idée selon laquelle toute tentative pour définir l'identité culturelle européenne se heurte au concept de la non-identité. Cette dernière, il la conçoit au travers de la multiplicité, de la diversité des langues et des cultures. En définitive, l'identité culturelle des Européens lui apparaît "déchirée

¹¹³ MORIN (Edgar), *Penser, op. cit.* p. 25.

¹¹⁴ ROUGEMONT (Denis de), "L'Ère des fédérations", *Vingt-huit siècles d'Europe*, Paris, Payot, 1961, p. 368.

entre une vision d'unité abstraite, purement formelle et une pluralité qui juxtapose les différences et masque l'unité "¹¹⁵.

L'idée méta-nationale

Parmi les obstacles majeurs à la construction européenne figure le problème de l'État-nation, sur lequel Morin a beaucoup réfléchi, dispensant même des cours sur ce sujet à l'université de Montréal. Il insiste sur ses deux facettes antagonistes:

"L'État-nation pour le meilleur et pour le pire est une invention européenne. Le meilleur, création de vastes espaces de pacification, de cultures, d'échanges. Le pire, la fermeture des États sur eux-mêmes "¹¹⁶.

De plus, il affirme que l'État-nation porte en lui deux maladies infantiles qui le menacent toujours, à savoir, l'idée de pureté religieuse et ethnique ainsi que la sacralisation de la frontière. Par conséquent, Morin souhaiterait voir se réaliser une méta-nation européenne, qui obéirait au principe de dépassement de l'idée nationaliste tout en conservant les valeurs étatiques fondamentales. L'Europe doit cesser, selon lui, de subir la pression nationaliste, elle doit à l'inverse s'ouvrir aux autres cultures, tout en exportant ses valeurs de liberté, de démocratie, de respect d'autrui. Cependant, l'époque de l'eurocentrisme étant révolue, l'Europe doit participer à l'émergence de l'ère planétaire, les individus prenant alors conscience de leur communauté de destin face aux différentes menaces pesant sur l'humanité (péril écologique, Sida, drogue...).

L'action européenne d'Edgar Morin

Edgar Morin ne fait pas du thème européen son principal cheval de bataille. Celui-ci figure dans un processus de pensée plus large, à la portée plus universelle, résidant dans un projet de civilisation. Demeurant en alerte permanente à l'égard de l'actualité, analysant les dysfonctionnements de notre société, il intervient de façon orale ou écrite, utilisant des outils médiatiques comme la radio ou la télévision, lorsqu'il ressent une certaine urgence à s'exprimer. Cependant, le militantisme n'apparaît pas chez lui comme un trait caractéristique essentiel de son activité intellectuelle. Fidèle à ses aspirations tendant à l'autonomie de pensée et à la transdisciplinarité, il ne tient pas à se laisser enfermer dans l'action militante, obéissant à un schéma idéologique spécifique. Néanmoins il participe à certaines associations agissant en faveur de l'Europe et souligne davantage ses apports éventuels plutôt qu'un rôle éminemment actif, synonyme d'un véritable engagement. À ce titre il déclare:

"J'ai participé aux citoyens d'Europe qui est un avatar des citoyens d'Helsinki, il s'est trouvé

¹¹⁵ MORIN (Edgar), "Une communauté de destins", *Cahiers du Forum pour l'indépendance et la paix*, p. 17, n°5, mars 1985.

¹¹⁶ MORIN (Edgar), Archives de Radio France, in " Quelle langue, quelle culture pour quelle Europe? ", avec la participation de Ruggiero Romano et Carlos Rojas, France Culture, 23 juin 1990.

que j'étais avec eux à Prague, au moment où il y a eu l'émergence de la nouvelle Tchécoslovaquie avant qu'il y ait la scission. Je suis en rapport ou j'ai pu aller à des réunions par des groupes qui eux-mêmes ont une perspective européenne, comme le groupe Gulliver qui est d'origine hollandaise. Je suis président d'une association qui s'appelle Europe 99, à laquelle j'ai fait introduire l'idée "Pour une politique de civilisation" qui m'est chère, alors qu'ils avaient un projet de civilisation. Alors donc je participe, mais à vrai dire mon activité principale n'est pas dans l'activité militante, elle est dans une activité qui consiste à m'exprimer quand il y a un événement important, à travers des articles de journaux... "¹¹⁷.

Il oublie dans cette énumération de citer son poste de président de l'Agence européenne pour la culture à l'UNESCO, oubli significatif, reflet de son hyperactivité. Des associations comme *Europe 99*, en appellent à Edgar Morin, non pas dans l'espoir de trouver en ce dernier l'âme d'un militant invétéré, mais plutôt un homme symbole de l'expression d'une Europe humaniste, capable de conceptualiser l'idée d'Europe autrement qu'en termes techniques et économiques, et dont la pensée plus que l'action suffit à crédibiliser les initiatives de ces associations.

Au travers de cet exposé, apparaissent de façon somme toute sommaire, les caractéristiques dominantes de la conception européenne d'Edgar Morin, des développements plus approfondis figurant dans le travail de recherche relatif à ce sujet. Ce qu'il paraît important de retenir, c'est l'effort consenti par Morin à penser l'idée d'Europe en tant que telle, à l'inverse d'un grand nombre de technocrates qui espèrent voir s'édifier une vaste puissance fondée sur le tout économique, et dont la substance philosophique et humaine est reléguée à l'arrière-plan.

Thomas Mann, soucieux du devenir de l'Europe dans la période de l'entre-deux-guerres, déclarait:

"Ce dont nous aurions besoin aujourd'hui, ce serait un humanisme militant, un humanisme qui affirmerait sa virilité et qui serait convaincu que le principe de la liberté, de la tolérance et du libre examen n'a pas le droit de se laisser exploiter par le fanatisme sans vergogne de ses ennemis. L'humanisme européen est-il devenu incapable d'une résurrection qui rendrait à ses principes leur valeur de combat? "¹¹⁸.

Il semble que la conception européenne d'Edgar Morin réponde à cette interrogation. L'Europe humaniste est bien en marche, tendant vers l'édification d'une Europe confédérative dont nul n'est capable de dire à ce jour si elle prendra forme de façon effective. Mais Edgar Morin pense que le pari vaut la peine d'être tenté en prenant en compte l'incertitude de l'avenir. À ce titre, il se plaît à reprendre une citation du poète espagnol Antonio Machado, mort en 1939: "On chemine sans qu'il y ait de chemin, le chemin se fait en avançant ".

¹¹⁷ MORIN (Edgar), "Entretien du 18 février 1997 ", *op. cit.*, annexes p. 9.

¹¹⁸ MANN (Thomas), *Avertissement à l'Europe*, Paris, Gallimard, 1937.

OLIVIER DE LAPPARENT

Olivier de Lapparent, p. 65-82

→ [Raymond Aron et l'Europe, 50 ans de réflexions européennes](#)

« L'homme d'action est celui qui garde le sens d'une tâche grandiose à travers les médiocrités quotidiennes. La communauté européenne ou la communauté atlantique, ce n'est pas le thème pour l'enthousiasme d'un jour, c'est le thème final de l'effort qui donne un sens à une vie ou fixe un objectif à une génération »¹¹⁹.

Raymond Aron et son siècle

L'intellectuel¹²⁰

« Aron est un honnête professeur d'une totale absence de génie. Un « honnête homme », c'est-à-dire un remarquable compilateur. Sa légende est née du retournement de l'esprit public, il a été porté par le refus idéologique de la gauche. Or, en France, on ne peut vivre que dans la logique du Diable et du Bon Dieu. C'est vrai, il y a eu une grande intolérance vis-à-vis de lui, il a été traité par le mépris (qu'il ne méritait pas). Il tranchait avantageusement dans l'hystérie générale. Il a été la charnière entre le milieu universitaire et médiatique. C'est l'intermédiaire, le traducteur, le médiateur, soit l'intellectuel en sa fonction première : non pas créateur, mais divulgateur. »¹²¹ Aron est-il uniquement un « bon prof » ?

Ce « spectateur engagé » nous offre un itinéraire lié à l'histoire du siècle. De 1933 à 1983 Raymond Aron vit l'une des périodes de l'histoire les plus déraisonnables et les plus riches en illusions. Etudiant, il vit les grandes heures de l'Ecole Normale Supérieure. Il enseigne en Allemagne et correspond avec des revues retraçant ses analyses sur la montée du nazisme et sur l'Europe en péril. Durant la guerre, à Londres, il écrit sur la guerre, sur la possible reconstruction de l'Europe à venir. Enfin, à partir de 1945, il est au centre de tous les grands événements et des débats intellectuels : évolution des relations internationales où Etats-Unis, Europe, URSS, ne sont plus les Etats-Unis, l'Europe, la Russie du siècle dernier ; défi communiste, avenir des démocraties, guerres coloniales, révoltes étudiantes, stratégies militaires et nucléaires, et construction européenne.

¹¹⁹ Raymond Aron, « discours de Francfort », 30 juin 1952, Université de Francfort.

¹²⁰ Cet article résume mon mémoire de maîtrise : Raymond Aron et l'Europe : 50 ans de réflexions européennes, Paris I, 1997, sous la direction de MM. R. Frank et J. - M. Delaunay, 178 p.

¹²¹ Entretien entre R. Debray et R. Rieffel; *Les intellectuels sous la Ve République*, tome 3, de R. Rieffel, Paris, Pluriel, 1995, p. 135.

A la Libération, dans un contexte intellectuel où le marxisme domine, où Jean-Paul Sartre prétend choisir entre les forces de progrès (l'URSS) et celles de la réaction (les Etats-Unis), la pensée libérale qui fait preuve d'anticommunisme est considérée comme l'incarnation de la réaction. Aron apparaît vite comme l'un des représentants les plus éminents des libéraux et sera voué aux gémonies par Sartre et ses disciples, ignoré, méprisé, condamné, avant que l'intelligentsia ne découvre tardivement, les vertus d'un travail de dénonciation du totalitarisme mené près de trente ans plus tôt. Mais Aron est-il simplement un intellectuel tel que le définissent P. Ory et J.-F. Sirinelli : « un homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie. »¹²² Créateur ou médiateur, il n'en est pas moins homme qu'on aime écouter : « De petite taille, pâle, chauve, sans beauté, mais non sans charme, le regard ironique, Aron s'exprime d'une voix bien timbrée, posée harmonieuse, qui fait de ce pédagogue de haute intelligence et de passion contenue un éveillé fascinant. »¹²³ Sans parler véritablement de réseau aronien, Aron peut prétendre à la place de « personnalité intellectuelle ». Il le doit à sa carrière universitaire, à son travail philosophique et sociologique, à ses ouvrages comme *Le Grand Schisme*, ou *Les Guerres en chaîne*. Si sa signature paraît dans *Liberté de l'Esprit*, *Preuves*, *Commentaire...*, c'est par ses éditoriaux au sein du *Figaro* qu'il touchera son plus large public.

L'écriture journalistique devient le moyen pour faire partager ses convictions, ses hésitations ; un moyen d'expliquer la Politique qui impliquait non plus morale mais responsabilité, intentions et conséquences : « J'avais compris et accepté la politique en tant que telle, irréductible à la morale. Penser la politique, c'est penser les acteurs, donc analyser leurs décisions, leurs fins, leurs moyens. (...) Le national-socialisme m'avait enseigné la puissance des forces irrationnelles, Max Weber la responsabilité de chacun, non pas tant la responsabilité de ses intentions que celles des conséquences de ses choix. »¹²⁴ Aron, dans ses articles, mêle critique politique, analyse de l'histoire se faisant, associant politique intérieure et extérieure. Mais il n'est pas un journaliste au sens propre du terme. Un journaliste traque l'information. Aron, en revanche, reçoit l'information, la digère et la restitue à ses lecteurs nourrie de ses analyses. Il effectue le premier travail en replaçant l'information dans son contexte. Ses analyses prolongent et éclairent les problèmes qui se posent dans la cité. Il ne néglige jamais le poids des institutions, la logique des situations, la subtilité de la diplomatie, les passions du citoyen, et même les incertitudes de l'homme d'Etat. Celui qui n'était qu'un universitaire en 1945, commença d'affirmer son rôle d'après-guerre : l'éditorialiste du *Figaro*, passionné de journalisme et atteint du virus de la politique, allait devenir un des principaux commentateurs politiques.

L'Européen

On connaît le journaliste, le professeur, l'agrégé de philosophie, le théoricien des relations internationales, mais Aron l'Européen ? Le Centre de Recherches Politiques Raymond Aron offre au chercheur toute la matière possible sur Aron. Au dépouillement de ces fonds on se

¹²² P. Ory, J.- F. Sirinelli, *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Collin, 1996, 270 p.

¹²³ M. Winock, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Seuil, 1997, p. 586.

¹²⁴ R. Aron, *Mémoires*, Paris, Julliard, 1983, p. 79.

rend compte que l'Europe comme théâtre privilégié des relations internationales, ou comme sujet de sa construction est présente d'une manière indiscutable dans ses écrits¹²⁵.

Mais peut-on trier une vie, la faire entrer dans une seule ligne directrice ? L'objectif est de montrer cinquante ans de réflexions aroniennes à travers un exemple. Il faut dérouler le film de sa pensée : comment a-t-il pensé par ses écrits, journalistes, théoriques, comment a-t-il vécu l'Europe par ses conférences, par ses actions en tant qu'intellectuel et citoyen ?

Pour ses contemporains, de 1933 à 1983, il est le chroniqueur de l'histoire du temps présent. Il prend position face à un siècle sans cesse en effervescence : le nazisme, la seconde Guerre Mondiale, le communisme, la guerre froide, la guerre d'Algérie, les guerres israëlo-arabes, la politique du Général, les relations franco-américaines, la construction européenne... Alors va-t-il envisager l'Europe pour elle-même, comme la solution aux problèmes nationaux, contre l'URSS, comme l'instrument et la continuité de l'aide Marshall, atlantiste, comme troisième voie aux deux blocs, neutraliste ? Il réfléchira aussi sur les rapports d'identité, de conscience, de sentiment : L'identité naît-elle et se forme-t-elle au gré des aléas de la construction ? Manque-t-il à cette construction le sentiment européen ?

Ainsi sa réflexion est multiple. Mais Aron n'attend pas la construction (après 1945) pour vouloir l'Europe : Aron l'Européen naît en Allemagne, au moment où l'Europe y meurt.

Le spectateur engagé

Du printemps 1930 à l'été 1931 Aron est assistant de français à l'Université de Cologne, puis boursier à l'Institut français de Berlin jusqu'à l'été 1933. Dès ses premiers articles, en février 1931, Aron découvre la politique : « (...) l'oeuvre d'organisation rationnelle en Europe se heurte aux difficultés politiques : les haines nationales cachent aux individus et aux peuples les exigences de la solidarité. (...) Il faut que l'âme du passé haineux n'empêche pas la création d'une Europe unie.»¹²⁶ La politique doit satisfaire le nationalisme des peuples aux exigences diplomatiques et stratégiques.

Or l'hitlérisme montre toute la puissance dévastatrice de la politique irrationnelle conduisant des peuples à la guerre. Aron rappelle dans ses Mémoires un texte publié en 1936 : « A mes yeux le national-socialisme est une catastrophe pour l'Europe parce qu'il a ravivé une hostilité presque religieuse entre les peuples, parce qu'il a rejeté l'Allemagne vers son rêve ancien et son pêché de toujours : l'Allemagne se perd dans ses mythes, mythe sur soi-même et mythe sur le monde hostile.¹²⁷ » Lorsque le national-socialisme prit le pouvoir et commença à étendre son voile menaçant sur l'Europe, le pacifiste fut contraint de s'effacer devant le patriote. Germanophile, Aron refuse d'assimiler la culture allemande à la dérive nazie qui lui inspire à la fois peur et répugnance. Il est passé « du refus affectif » à la « réflexion politique

¹²⁵ Ce Centre est à l'EHESS, 104 bd Raspail, à Paris, et est dirigé par Mme Dutartre. Le chercheur peut avoir à disposition ouvrages théoriques, articles, conférences de Raymond Aron. Sur l'Europe, voir la typologie complète des sources dans ma maîtrise pages 158-170.

¹²⁶ « La chronique des idées », *Europe*, février 1931.

¹²⁷ *Mémoires, op. cit.*, p. 83

». L'intellectuel, était désormais formé. Il avait acquis une méthode (refuser l'immobilisme, replacer un fait dans son contexte) et des principes : pour évaluer des faits politiques, il fallait d'une part engager sa responsabilité et d'autre part faire preuve de compétence (économique, diplomatique, stratégique). Aron était paré à affronter le siècle et ses troubles !

Mais patriotisme n'est pas incompatible avec sentiment européen. Justement chez Aron le sentiment national favorise la prise de conscience de la nécessité européenne. Pour l'Europe, mais aussi pour la France elle-même, il propose un « Deus ex machina », la réconciliation franco-allemande : seule solution à l'affrontement en apparence éternel de deux pays qui fait obstacle à une paix durable sur tout un continent. Il faut créer l'idée (la mystique) et s'appuyer sur deux armes : un sentiment commun et des moyens institutionnels. Aron raisonne là en véritable stratège, non de guerre, mais de paix ! Pour cette recette de paix, il faut deux ingrédients principaux bien préparés : « Que l'Allemagne se délivre de l'obsession des frontières et des réparations (...) qu'elle s'attaque à ses maux véritables. Que la France apprenne à juger normal et souhaitable le relèvement de l'Allemagne. Par l'union, l'Allemagne réaliserait ses revendications, la France atteindrait la sécurité ; on pourrait, sans rire, reparler de SDN, de fédération européenne, de Super-Etat. (...) Ou faudra-t-il de nouveaux désastres pour nous enseigner, à nous Français et Allemands, que nous vivons ou périrons ensemble¹²⁸. »

Mais la faillite du traité de Versailles était consommée. Tour à tour agressive et faible, la politique désunie des démocraties occidentales et l'esprit de conquête des puissances fascistes aboutiront à la guerre. A Londres dès le 23 juin 1940, Aron devient l'un des quatre permanents de la revue *La France libre*¹²⁹. Ecrire sur la guerre sera pour lui le moyen d'y participer. Si les erreurs des années trente sont le repli national, la volonté d'autarcie, une coopération économique inexistante ; la solution est de faire tout ce que l'on n'a pas pu ou pas voulu faire auparavant. Pour ne pas revivre ces années de guerre il fallait redonner vie et sens à l'idée européenne. Pour convaincre du bien fondé de cette idée qui peut paraître, aux yeux de certains, hérétique, Aron fait le constat d'une Europe à genoux, montre que le Reich a capturé l'idée européenne, affirme l'inéluctabilité d'une communion de destins entre la France et l'Allemagne, et démontre le caractère passéiste de l'idée du concert européen.

C'est dans la réconciliation et la coopération franco-allemande que le Vieux continent dévasté trouvera le point d'appui le plus solide à son effort de redressement : « Quels que soient les crimes de l'Allemagne, et rarement dans l'histoire un peuple en a commis de tels, du moment que 50 à 60 millions d'Allemands continueront à vivre au centre de l'Europe, il faudra bien que la France, d'une manière ou d'une autre, s'entende avec le voisin que la géographie lui a donné. »¹³⁰ L'union par la réconciliation, c'est profiter de la chance que nous donne l'Histoire !

L'Europe de Raymond Aron

¹²⁸ « Lettre ouverte d'un jeune Français à l'Allemagne », *Esprit*, février 1933.

¹²⁹ Tous ses articles sont regroupés : *Chroniques de guerre. La France libre, 1940-1945*, Paris, Gallimard, 1990.

¹³⁰ Remarques sur la politique étrangère de la France », *L'âges des empires et l'avenir de la France*, Paris, Défense de la France, 1945.

L'Europe se construit

Le « concert européen » reposait sur un équilibre régi par des alliances militaires en temps de paix. De contradictions en secrets diplomatiques, on passait de l'équilibre à l'équilibrisme, pour sombrer dans la guerre. Dorénavant ce qui suggère l'idée d'unité européenne c'est le constat d'impuissance politique des nations européennes, ou encore la contradiction entre la structure nationale et les empires américains ou soviétiques. L'unité européenne devient la solution : « ...l'unité (...) est pour le vieux continent, la seule chance de relèvement¹³¹. » La seconde Guerre Mondiale a précipité le déclin de l'Europe amorcé depuis quelques décennies. L'Europe n'est plus sujet, mais objet de convoitise pour les deux grands gagnants de la guerre. Aron analyse les destinées des nations européennes avec la conscience d'un monde régi par des supergrands. La guerre froide met fin aux illusions d'une Europe unie. L'Europe coupée en deux, il faut choisir son camp. Choisir son camp, c'est choisir entre l'URSS et les Etats-Unis, pour Aron le choix est fait : « Pour adhérer à l'Union soviétique stalinienne en 1945-1946, il fallait une étrange cécité morale ou l'attrance de la force. »¹³² Il est Européen par lucidité politique : la volonté de puissance manifeste de l'URSS nécessite une Europe unie pour préserver son indépendance. La division forcée de l'Europe, et l'existence, sous domination russe, d'une Europe orientale, apportent le moule préfabriqué : l'unification à l'Ouest par réaction immédiate. L'idée d'unité européenne est issue de la conscience d'une nécessité et non pas d'une soudaine passion commune : « Ne nous dissimulons pas, l'idée de l'unité européenne est d'abord une conception d'homme raisonnable, ce n'est pas d'abord un sentiment populaire¹³³. »

En outre face à la tentation de la neutralité, Aron oppose l'illusion d'une neutralité désarmée et l'impossibilité d'une neutralité armée : « La formule de la neutralité, même de la neutralité armée, est caractéristique de ce refus d'affronter le réel, de ce désir d'évasion qui caractérise, à l'heure actuelle, une large fraction de l'intelligentsia occidentale. Une Europe assez puissante pour défier la menace soviétique et, par conséquent, pour se réserver une entière liberté d'action, qui n'en serait pas partisan ? Mais qui ne voit également qu'il s'agit, à l'heure présente, d'un rêve et non d'une possibilité prochaine ? »¹³⁴ L'Europe ne peut se considérer comme un sujet indépendant. La liberté provisoire européenne face à la menace, ou tout au moins l'incertitude soviétique, dépend de la protection américaine. Dorénavant le refus de l'alliance atlantique à l'heure où l'Europe est incapable de se défendre seule serait un « candide optimisme »¹³⁵. Son soutien à la reconstruction économique de l'Europe par le plan Marshall et son réarmement dans le cadre du pacte atlantique s'inscrit dans cette logique. Aron a ainsi inscrit l'Europe au sein des relations internationales. Il l'inscrit aussi dans l'action : « Il serait fatal que l'appel légitime au concours américain constituât un alibi et camouflât l'inaction. »¹³⁶ Prendre conscience de la nouvelle donne des relations

¹³¹ « Politiques contrastées », Le Figaro, 18 juillet 1948.

¹³² *Mémoires, op. cit.*, p. 92.

¹³³ *Y-a-t-il une civilisation européenne*, Semaines étudiantes internationales, Savennières, 5 août 1947.

¹³⁴ « Le pacte atlantique », Liberté de l'esprit, avril 1949.

¹³⁵ « L'illusion de la neutralité », *Le Figaro*, 17 février 1950.

¹³⁶ « Le réarmement de L'Europe », *Le Figaro*, 17/18 décembre 1949.

internationales et de la nécessité de reconstruction en commun, telles sont pour lui les obligations de chaque nation européenne.

Au sortir de la guerre, le traumatisme est tel que l'espoir d'une union européenne semble envolé à jamais. Il fallait transformer les blessures de chaque européen après six années de guerre, et les menaces et incertitudes de l'avenir qui l'obsédaient, en une résolution d'action commune. Divisés, les pays d'Europe sont autant de proies exposées à l'ambition soviétique ; mais unis, ils peuvent opposer un barrage plus solide, car commun, à cette ambition : « Ma conviction profonde, c'est qu'au-delà des tombes, des ruines, et des crimes, Français, Allemands, Belges, Italiens, Anglais, Européens, n'ont et ne peuvent avoir qu'un avenir commun. Mais cet avenir commun ne nous est pas donné : à nous de le forger. »¹³⁷ C'est dans le cadre européen que chaque nation pourra se relever économiquement et s'affirmer. Si on ne veut pas dire je deviens russe ou je deviens américain, il ne reste qu'un choix, donner un sens à la formule : devenir européen. Assumer un destin sans illusion est l'attitude à adopter en politique. Ainsi les diplomates français se sont rendus compte que les habits de grande puissance étaient devenus trop grands pour la France de la quatrième République. La France prit la tête du mouvement qui devait conduire à la Communauté européenne.

Le plan Schuman et la CECA qui allait naître, apportaient une ébauche de solution : une tentative de construction. Au-delà d'oppositions sur la constitution même du pool du charbon et de l'acier, Aron approuvait la CECA pour deux raisons, la réconciliation enfin possible de la France et de l'Allemagne, et l'effort de tracer un chemin européen : « Le projet Schuman a pour objectif essentiel la réconciliation entre France et Allemagne.(...) En 1950, l'Europe ne peut se payer le luxe de décevoir les peuples et d'accepter l'échec d'une telle tentative. »¹³⁸ Il loue l'effort tout en reconnaissant les risques. De même il loue la tentative de la CED, tout en étant convaincu de son échec. Elle avait touchée un débat très délicat. Entre Européens convaincus, le débat était houleux dès que l'on parlait de supranationalité. Aron y était opposé. D'une part, elle excluait la Grande-Bretagne, d'autre part c'était pour l'instant, un projet grandiose, trop grandiose, qui faisait peur, qui était irréalisable dans l'état actuel des choses. Mais Aron ne veut surtout pas que l'Europe s'arrête sur un échec, la construction est un processus non linéaire qui ne doit pas s'achever : « Il s'agit d'entretenir l'idée moins par des projets grandioses et irréalisables, que par un travail humble et effectif. »¹³⁹ L'Europe est comme un feu qu'il faut toujours entretenir, petit à petit, et non par trop gros morceaux de risque de l'étouffer définitivement.

L'Europe se cherche : Communauté européenne ou Alliance atlantique

¹³⁷ « Discours à des étudiants allemands sur l'avenir de l'Europe », Munich, 1947 ; publié dans *Table ronde*, 1, 1948.

¹³⁸ « L'Autorité internationale », *Le Figaro*, 7 juin 1950.

¹³⁹ « La relance européenne », *Le Figaro*, 3 juin 1955.

Face à la CECA, à la CED, à la CEE, Aron ne fut ni totalement contre, ni réellement enthousiaste. Il est Européen sans être communautariste. Observateur du monde contemporain, il place l'Europe dans un contexte international plutôt qu'il ne la scrute de l'intérieur. Il envisage le Marché Commun non pas en tant que tel mais par rapport à. Durant les années soixante celui-ci peut ouvrir la voie à deux chemins : Communauté européenne ou Alliance atlantique, lequel prendre ? Face à cette question deux « tests » allaient donner matière au débat : l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne et la vision européenne de De Gaulle.

La première demande de la Grande-Bretagne se solde par un refus français. Aron l'approuve car il craignait de voir l'élargissement du Marché commun provoquer sa désagrégation. Cependant il conservait la conviction, qu'à terme, la Grande-Bretagne serait nécessaire à l'Europe : « Et si la Grande-Bretagne décidait finalement d'être sans réserve européenne, peut-être nous aiderait-elle, nous Français, à compléter notre adaptation au monde : pour la France comme pour la Grande-Bretagne, les forces nationales de dissuasion sont des mirages. Il n'en irait pas nécessairement de même pour une Europe politiquement unifiée. »¹⁴⁰ Ici Aron est plus européen qu'atlantiste. Réaliste et pragmatique il comprend que la Grande-Bretagne est encore trop « mondiale », trop attachée à l'alliance américaine, pour devenir européenne.

Sa réflexion fut de même nature face à la politique gaullienne. Les gaullistes rêvent d'une Europe de l'Atlantique à l'Oural, mais une Europe des nations, jalouses de leur indépendance. Aron récuse cette éventualité. Non pas qu'il soit pour ou contre par sentiment, là n'est pas la question. Il la récuse car impossible : « Une Europe unie avec une diplomatie commune, apparaît lointaine plus que jamais. »¹⁴¹ Les gaullistes voulaient se distancier nettement des Etats-Unis pour, grâce à cela, créer une Europe indépendante et forte. Aron propose l'inverse : créer une Europe forte, grâce à l'aide américaine, et après, seulement après, penser à une Europe indépendante.

Par ces exemples, on comprend mieux les réflexions européennes d'Aron. Attaché ni aux institutions communautaires, ni à un parti politique, ni à un idéalisme illusoire, ni à des convictions dogmatiques, Aron analyse les différents choix possibles de l'intérieur et de l'extérieur. On doit s'adapter à l'Europe s'il l'on veut y rentrer, mais c'est à l'Europe de se construire de l'intérieur, surtout en matière de défense, si elle veut prétendre agir sur l'extérieur.

Identité, conscience, sentiments européens

Pour traiter de ces thèmes, un kaléidoscope des années cinquante aux années soixante-dix, est nécessaire.

Au lendemain de la guerre, les Etats-Unis par le biais de l'OECE, ont fait prendre conscience à différentes nations qu'elles faisaient partie d'une même communauté. Les Etats-Unis n'ont

¹⁴⁰ « L'injustice de l'histoire », *Le Figaro*, 22-23 décembre 1962.

¹⁴¹ « Washington, Moscou, et l'Europe. », *Le Figaro*, 22 mars 1964.

pas aidé la France ou l'Allemagne, mais ont aidé deux pays européens : le regard de l'autre a été révélateur. Une identité commune naît aussi contre autrui. Dans les premières années de la construction le seul sentiment qui inspire une organisation de l'Europe occidentale, c'est la peur de l'autre partie de l'Europe. L'idée européenne se nourrit dorénavant de l'anticommunisme. Les Européens ont compris qu'il fallait l'Europe, encore faut-il dorénavant qu'ils comprennent que l'Europe n'est pas qu'une contrainte mais une réelle chance. Accepter avec résignation et accueillir avec enthousiasme sont des chemins différents. Aron veut convaincre que le sentiment, l'émotion européenne, sont les clés de la réussite : « Mais encore faut-il que les nations que l'on veut fédérer éprouvent réellement le sentiment d'une communauté. »¹⁴²

Avec la CECA, avec le projet de la CED, les gouvernants ont posé les premières bases de la construction européenne. Est-ce suffisant ? L'opinion suit-elle avec enthousiasme ? Dans ses articles, Aron rappelle que l'Europe doit être aussi l'Europe des hommes : « Ce n'est pas en fusionnant les souverainetés au bénéfice de technocrates en prétendant ignorer la réalité séculaire des nations que l'on construira l'Europe(...) Les institutions aideront à faire naître les sentiments communs, elles ne sauraient les remplacer »¹⁴³ La construction, institutionnelle, peut précéder le sentiment, mais celui-ci doit prendre le pas pour une Europe peuplée de citoyens qui ont conscience d'un avenir commun. Il faut associer l'opinion, le, les, peuples, à une conscientisation progressive de l'Europe. Aron va plus loin en proposant « qu'on fasse élire au suffrage universel au même jour dans les six pays des députés à l'Assemblée européenne. »¹⁴⁴ Il sera écouté, 27 ans plus tard ! Il met en fait en relief le danger d'une Europe irréaliste où la population ne se retrouverait pas. L'Europe serait semblable à une coquille vide où l'opinion, laissée de côté, ne se reconnaîtrait plus. Le fossé entre une population toujours inscrite dans son identité nationale et une Europe technocrate s'élargirait un peu plus au fil de la construction : « Les fédérations, dans l'histoire, ont été forgées par la contrainte du vainqueur ou bien elles sont nées du consentement des peuples. Que l'on mette ce consentement à l'épreuve. Les constitutions n'ont jamais suffi à créer les sentiments. »¹⁴⁵ Que de pertinence, chez un homme qu'on a souvent taxé de libéral !

Ce combat pour une « Europe des hommes » passe aussi par un engagement de sa personne. Son engagement au Congrès pour la liberté de la culture à Paris¹⁴⁶ (de 1950 à 1966) montre que le citoyen Aron luttait pour une Europe antitotalitaire et une Europe « intellectuelle ». L'identité européenne passe aussi par des échanges, des recherches communes, des voyages d'étudiants européens. Aux gouvernants de construire une Europe politique, aux intellectuels de construire une Europe « intellectuelle ».

A la fin des années soixante, Aron poursuit son combat européen. Au Winston Churchill Memorial Lecture à Lausanne le 8 décembre 1967 Aron fait le point de l'aventure européenne

¹⁴² « Fictions et réalités européennes », *Le Figaro*, 5 septembre 1950.

¹⁴³ « La possible révision », *Le Figaro*, 24 novembre 1952.

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ « Ce que peut être la Fédération des Six », *Le Figaro*, 4 décembre 1952.

¹⁴⁶ Voir P. Grémion, *Intelligence de l'anticommunisme, le Congrès pour la liberté de la culture à Paris, 1950-1975*, Paris, Fayard, 1995, 645 p.

lors de sa conférence : L'idée européenne du discours de Zurich au marché commun. En 1950, l'Europe a voulu surmonter les habitudes enracinées de la politique de puissance des pays européens. Dorénavant, que reste-t-il de l'utopie pratique de Monnet ? Il reste la pratique - le marché commun fonctionne - mais l'Etat européen fédéral appartient au passé. Formée d'institutions aux logiques disparates et parfois contradictoires, l'Europe n'a de chance de perdurer que si l'art politique réussit à tisser ensemble institutions, traditions, passions, vertus. Si chacune était laissée à elle-même, cela détruirait le fragile équilibre pouvant donner naissance à une forte identité européenne. A présent la menace soviétique semble diminuer, et donc l'idée européenne s'affaiblit. Les Allemands aspirent à la réunification, les Français à la grandeur. Ni les uns ni les autres n'éprouvent ou ne manifestent en actes une ferveur européenne. Aron a l'impression que, lassés de vaines ambitions, les Européens veulent la paix avant tout et se déchargent sur d'autres des responsabilités de l'ordre mondial. Mais l'Europe doit tenir compte des soubresauts des relations internationales. Hier, les pays de l'Est appartenaient à un monde hostile et les Occidentaux les abandonnaient à leur malheur. Aujourd'hui ils deviennent trop proches pour qu'on les ignore, pas assez pour qu'on puisse les inclure en une seule et même Europe. Face au vieux rêve d'unité totale du continent, Aron met en garde : « Le rideau de fer n'existe plus assez pour que l'Europe se sente menacée, donc contrainte de s'unir. Il subsiste encore trop pour que l'unité de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural soit autre chose qu'une vision à long terme ou le souvenir d'un passé historique. »¹⁴⁷

Vers les dernières années du siècle

Europe triomphante, Europe fébrile ?

Face à la détente qui se met en place à la charnière des années soixante-dix, l'Europe est confrontée à diverses orientations décisives. Faut-il se tourner résolument vers l'Est ? Faut-il pour autant relâcher les liens avec l'Alliance atlantique pour se

sentir plus indépendant ? Pâtira-t-elle d'une relative pacification au détriment d'un retour des nationalités ?

Or, le conflit historique, idéologique et politique, entre les deux blocs, se prolonge. En dépit ou à cause de la détente, il continuera tant que les frontières seront fermées et tant que la coexistence idéologique sera condamnée par le dogme soviétique. Il serait hasardeux, voire dangereux d'en déduire, que les antagonismes idéologiques ont disparu et que la politique de puissance appartienne désormais, et pour toujours, au passé. Ainsi la justification de l'unité européenne subsiste : « Les raisons pour les Européens de s'unir afin de constituer un centre

¹⁴⁷ « Mort ou métamorphose de l'idée européenne ? Garder confiance », *Le Figaro*, 12 décembre 1966.

de force économique, politique et morale face à l'empire soviétique, continuent à s'imposer. »¹⁴⁸

Si l'Europe doit être réaliste face aux relations internationales, elle doit aussi, de l'intérieur, se prendre en main : « C'est aux Européens à décider de leur avenir et à démontrer qu'ils peuvent résister sans se renier, à une paix proclamée qui laisse côte à côte, deux mondes malgré tout fondés sur des principes tout autres. »¹⁴⁹ A la question, pourquoi progresser puisque plus rien ne l'exige, il répond par le refus de l'inertie : « L'Europe occidentale ne peut ni ne veut sortir de l'ensemble économique et militaire auquel appartiennent les Etats-Unis. Il n'en résulte pas qu'elle doive se satisfaire de ce qu'elle est aujourd'hui : une entité commerciale »¹⁵⁰. L'émergence d'un pôle politique européen est nécessaire. Il pourrait entretenir avec les pays d'Europe centrale un dialogue nécessaire à l'instauration d'un nouvel ordre de sécurité et de coopération. Mais est-il réalisable ? Peut-on au-delà des bilatéralismes, concevoir un espace et une structure propres aux échanges européens ? Cependant mettre en place un chantier européen serait la chance de sauver l'Europe de deux écueils : un émiettement, voire une désagrégation de la construction, et la finlandisation de l'espace par l'extérieur. Mais l'Europe semble se complaire dans une léthargie autosatisfaite. L'incapacité et l'absence de volonté des différents partenaires à susciter une défense commune, en étaient les preuves. Cela montrait peut-être aussi l'épuisement de la course européenne vers toujours plus de coopération, plus d'intégration. Les Européens ont, semble-t-il, perdu leur patriotisme national sans avoir pour autant gagné un patriotisme européen. Cela signifie-t-il l'essoufflement du mythe de l'unité européenne, et la fin du mythe politique européen ?

Fin d'un mythe

Jadis, l'ensemble européen fut le foyer de la culture occidentale, l'agent de son expansion à travers le monde. En quelques décennies, l'Europe par des guerres fratricides a mit fin à son âge d'or. Puis on voulut reconstruire entre l'empire soviétique et la République impériale américaine. Y-a-t-on réussi ? Certes la construction européenne a redonné du sens à l'unité de l'Europe. Qu'en est-il aujourd'hui ? Pour Aron le souffle est retombé, «...en tant que mythe, je pense effectivement que l'idée européenne est morte »¹⁵¹. La vraie question est de savoir « si une part suffisante de l'idée est passée dans la réalité pour que les hommes d'Etat et les gouvernants avec le consentement de l'opinion, poursuivent l'entreprise ? »¹⁵² Il faut faire passer l'Europe du mythe perdu à la réalité retrouvée.

¹⁴⁸ « L'Europe entre les deux grands », *L'Europe des crises : Robert Triffin, Raymond Aron, Raymond Barre, René Ewalenko*, Bruxelles, Bibliothèque de la fondation Paul-Henri Spaak, 1975, 172 p.

¹⁴⁹ La nouvelle conjoncture internationale", intervention de Raymond Aron le 28 juin 1973 au colloque : *L'Europe occidentale dans le monde aujourd'hui, organisé par le mouvement pour l'indépendance de l'Europe* (Hôtel Lutétia, 47 boulevard Raspail 75007 Paris).

¹⁵⁰ « L'avenir de la Communauté européenne », *Le Figaro*, 4-5 novembre 1972.

¹⁵¹ « Fin d'un mythe ? », *L'Europe des crises, op. cit.*

¹⁵² *Ibid.*

Si le succès de la CEE laisse une impression de demi-échec répandu dans l'opinion publique, il faut restituer la construction au monde de la jeunesse, se forger un destin propre et une diplomatie commune. Il faut dépasser un schéma, en apparence immobile. L'Europe fige sa politique, et s'isole des tempêtes lointaines. Or rendre à l'Europe, dans les affaires du monde, une place à la mesure de son passé et de ses ambitions, est une mission glorieuse ; en revanche, détourner ses regards de l'Afghanistan afin de préserver le commerce avec l'Est par exemple, c'est donner raison à Kissinger : l'Europe ne serait plus qu'une puissance régionale.

A l'aube des années 80

Au fil de ses réflexions, Aron ne démord jamais de principes énoncés trente ans plus tôt. Pour cela le prisme européen est le témoin opportun de cinquante ans de réflexion politique. La cohérence de ses propos force non pas l'admiration, mais tout au moins la reconnaissance d'une honnêteté intellectuelle. Le réalisme lui permet de ne pas tomber dans des espoirs vains. On note d'ailleurs qu'en 1947, qu'en 1962, ou qu'en 1983 Aron s'est efforcé de toujours inscrire l'évolution européenne dans un contexte international mouvant. Aron a toujours été conscient de l'omniprésence des deux grands dans les questions européennes, il s'est efforcé de ne jamais le faire oublier. En revanche Aron a toujours milité pour une Europe jour après jour plus indépendante et consciente d'elle-même.

Aron peut se qualifier de militant européen, il le rappelle dans une conférence à Bruxelles les 28, 29, 30 avril 1975 à la fondation Paul-Henri Spaak : « J'ai le sentiment, par instants, d'être un grognard du mouvement européen, un ancien combattant. Cela fait près d'une trentaine d'années que nous avons commencé, au lendemain de la guerre, à travailler d'abord pour le rapprochement de la France et de l'Allemagne, ensuite pour l'unité de l'Europe. »¹⁵³ Aron est à la fois le combattant de l'intérieur et le combattant de l'extérieur.

Les Européens, divisés au sortir de la guerre, avaient besoin de s'unir contre vents et marées, vigilants face à la puissance soviétique. Mais pour construire ensemble il faut aussi de l'espoir. Peut-on alors reprocher à Aron d'avoir par souci excessif de réalisme, tendu vers le pessimisme ? Or ce réalisme était le moyen de dire : il faut agir ! Cela était partie intégrante de la compréhension qu'il avait de son propre rôle que de se montrer peu disposé à offrir des illusions à propos d'une évolution incertaine. Par la constance de sa pensée, Aron vit de la même manière, l'Europe en 1933 et en 1983. Si le contexte change, son approche des événements nationaux et internationaux, reste identique.

Si durant ce siècle des excès, les idéologies étaient parole d'évangile, sa réflexion européenne s'est voulu réaliste plutôt qu'idéaliste, pragmatique plutôt que moraliste, concrète plutôt qu'abstraite, constructive plutôt que passiste. Aron a voulu rendre palpable l'Europe à ses lecteurs, auditeurs, et élèves. Mais pour cela il a été un démystificateur du mythe européen, le mythe d'une Europe centre du monde, d'une Europe égocentrique et trop sûre d'elle-même : « Tous ceux qui écrivent sur la politique par souci de la vérité furent de quelque manière des

¹⁵³ « Crise de l'énergie ou crise de civilisation ? », *L'Europe des crises*, op. cit.

démystificateurs. »¹⁵⁴ Autonome dans sa réflexion, Aron a décrypté l'Europe pas à pas plutôt que de construire, ou même reconstruire celle-ci, téléologiquement.

La France perd son prof

Non pas homme de foi, mais homme de pensée, Raymond Aron vécut les contradictions de l'existence historique, de la chute de la République de Weimar au renouveau pacifiste des années 1980, en passant par la déchirure de l'Europe coupée en deux et en vivant l'Europe au gré des aléas de la construction. S'il ne fut jamais un Européen institutionnel, il voulut allier la défense d'un idéal européen tout en inscrivant l'Europe dans le domaine du possible. Résolument tourné vers l'action, il fut pour une action progressive, au risque d'être lente. Il fallait nourrir l'idée européenne, non par des projets grandioses ou de rêves irréalisables, mais par des efforts constants de renouvellement pour la maintenir en vie. Il prenait en compte, à la fois, la construction européenne et ses vicissitudes, et l'idée européenne et ses espoirs ou craintes.

En se voulant au-delà des querelles entre Européens monnétistes et Européens gaullistes, il est devenu un éducateur de la cité européenne. Educateur des intellectuels européens, il insiste sur le sens de la responsabilité. Educateur du citoyen européen, il veut convaincre les Français et les Allemands, puis tous les peuples européens d'une union comme solution. Educateur des gouvernants, il tente de les ramener à l'exigence de l'action historique qui ne peut s'accommoder ni d'illusions ni de fatalisme. Enfin éducateur de l'Europe, il affirme la nature tragique des conflits interétatiques, il allie la nécessité politique, la contrainte économique, le refus d'un quelconque déterminisme, le souci de la sécurité, à la volonté d'entraîner les peuples dans l'aventure européenne. Ce citoyen de l'Europe voulut marier « politique » et « citoyen », unique solution pour faire naître et pour faire, non survivre, mais vivre, l'Europe durablement.

En réalité, la tension qui parcourt sa vie et son œuvre oppose moins le savant et le chroniqueur que le philosophe et le citoyen. Il maîtrise parfaitement sa passion sous l'expression modérée d'une pensée qui ne l'est pas. Il marquera par sa méthode d'analyse et de réflexion. Il a la triple pratique, du regard, de l'analyse, et de la restitution d'analyse enrichie de propositions issues de différents scénarios : voir, comprendre, réfléchir pour ainsi faire voir, faire comprendre, faire réfléchir. En voulant humaniser la Politique, il devint plus qu'un spectateur engagé, un pédagogue engagé.

¹⁵⁴ *Mémoires...*, op. cit., p. 747.

MATHIEU LERONDEAU,

Mathieu Lerondeau, p. 83-97

→ [Identité et conscience européennes de la revue *Commentaire*, 1878-1992](#)

C'est d'une proposition de MM. Robert Frank et Michel Trebitsch, de l'IHTP, qu'est né le projet d'une étude de la revue *Commentaire* envisagée d'après son identité et sa conscience européennes. La transversalité du sujet, que j'ai d'abord examiné avec prudence, s'est révélée enrichir considérablement un travail devenu pluriel, véritablement assis entre histoire des relations internationales et histoire des intellectuels.

Commentaire, revue libérale

Commentaire est née en 1978 de la complicité de Jean-Claude Casanova, son directeur, et de Raymond Aron, disparu en 1983. La revue s'inscrit dans la continuité d'une tradition intellectuelle libérale française affirmée dans les années cinquante.

Jean-Claude Casanova, au cours d'un entretien, a bien voulu nous éclairer sur le sens de son libéralisme : " C'est une revue qui est dans la tradition intellectuelle de Montesquieu, Benjamin Constant, Tocqueville, Élie Halévy, disait toujours Aron. Nous ajoutons Aron à Élie Halévy, et ainsi de suite. Cette tradition intellectuelle s'intéresse aux familles qui sont sur sa droite ou sur sa gauche."¹⁵⁵

1978 correspond aux prémises d'une tardive réévaluation de l'accueil réservé par les milieux intellectuels français à la composite famille libérale. C'est l'époque où les membres de la mouvance libérale, universitaires parfois issus du communisme, journalistes et diplomates, décideurs d'institutions privées ou hommes politiques, voient triompher leurs thématiques anticommunistes devant la déconfiture, auprès des opinions occidentales, d'un régime soviétique longtemps soutenu par la plus grande partie de la communauté intellectuelle française. Les " années Soljenitsyne " n'ignorent plus les crimes du soviétisme. Longtemps après son apparition, *Commentaire* se définit encore comme revue anticommuniste.

La question intellectuelle

Le milieu intellectuel libéral n'a pas donné lieu à une production historique abondante : seul le sociologue Rémy Rieffel, dans un ouvrage de 1993, consacrait un exposé véritablement consistant à l'entière mouvance libérale¹⁵⁶. L'historien Pierre Grémion, lui, avait déjà étudié en détail les institutions de Guerre froide du Congrès pour la liberté de la culture et de la revue *Preuves*, grand ancêtre libéral et européen de *Commentaire*.

Puisque le *Commentaire* de l'euro-péisme de la revue devait nécessairement mener à la considération de ses influences et origines, j'ai choisi d'inscrire la construction d'une généalogie intellectuelle libérale et européenne de *Commentaire* au rang des premières nécessités de ce travail.

L'emprunt aux méthodes et aux problématiques typiques de l'histoire des intellectuels et des revues ne s'arrête pas là. L'analyse des réseaux de la revue, de la composition de ses comités et du groupe de ses rédacteurs comptait aussi parmi les priorités de cette recherche. À la source de cette

¹⁵⁵ CASANOVA (Jean-Claude), entretien du vendredi 4 avril 1997.

¹⁵⁶ RIEFFEL (Rémy), *La tribu des clercs : les intellectuels sous la Vème République*, Paris, Calmann-Lévy / CNRS éditions, 1993, 692 p.

inspiration méthodologique et conceptuelle se trouve notamment le vingtième Cahier de l'IHTP, intitulé " Sociabilités intellectuelles "¹⁵⁷.

L'une des particularités majeures de la revue consiste en la composition du groupe de ses membres et rédacteurs. Commentaire se place nettement entre milieu intellectuel et milieu politique, et fédère autour d'elle la " grande famille " libérale.

La question européenne

À la recherche du sentiment européen de Commentaire prise comme groupe, j'ai eu recours à la féconde réflexion menée en 1989 sous la direction de René Girault sur l'identité et la conscience européenne au XXe siècle¹⁵⁸. C'est à ces travaux qu'empruntent leur titre plusieurs mémoires menés sur les intellectuels et l'Europe.

Si ce travail ne se situe pas précisément sur le terrain bilatéral de la confrontation de deux identités, il demeure pourtant lié aux réflexions du vingt-huitième Cahier de l'IHTP, intitulé " Images et imaginaires dans les relations internationales depuis 1938 " : Commentaire est la fabrique et le relais d'images, d'un imaginaire et d'un projet européen particulier qu'elle redistribue à ses lecteurs. L'audience de la revue étant largement composée de décideurs, on peut penser que Commentaire, parmi la production intellectuelle et revuiste, constitue une forge non négligeable de traits de mentalités et de courants influents.

Commentaire défend, en matière d'Europe, des positions fédéralistes ou confédéralistes, adoptant des angles d'approche originaux de l'intégration européenne.

Par souci de concision, sera privilégié ici l'exposé de l'internationalité et de l'euroanéité de Commentaire. On pourra trouver des développements plus complets sur les groupes de la revue et leur structuration dans le mémoire auquel cette recherche a donné lieu.

Une tradition internationale

Commentaire est née et s'est développée au coeur d'un tissu intellectuel dense, que l'on ne saurait borner aux frontières de la France, ou même de l'Europe. L'évocation des membres et rédacteurs de la revue doit les replacer dans les réseaux d'échelle mondiale auxquels ils participent. La revue n'est pas " seule au monde ".

L'internationalité de Commentaire plonge ses racines dans plusieurs terrains. Son inscription évidente dans des réseaux aux dimensions de l'Occident doit d'abord beaucoup à la généalogie de la revue. La composition mixte - entre intellectuels et décideurs - du groupe de ses responsables et rédacteurs y contribue sans doute aussi. Enfin, on peut émettre l'hypothèse que le relatif isolement intellectuel dans lequel la mouvance libérale s'est longtemps trouvée confinée en France l'aura encouragée à cultiver

¹⁵⁷ PLUET-DESPATIN (Jacqueline), " Une contribution à l'histoire des intellectuels : les revues ", Cahiers de l'IHTP, Sociabilités intellectuelles, lieux, milieux, réseaux, n°20, mars 1992, pp. 125-136.

¹⁵⁸ Voir GIRAULT (René), s.d., Identité et conscience européennes au XXème siècle, Paris, Hachette, 1994, 234 p.

les liens avec des universitaires, des groupes et des revues idéologiquement proches dans le reste de l'Europe et aux États-Unis.

Le Congrès pour la liberté de la culture et la revue Preuves

En juin 1950 s'est tenue à Berlin la conférence fondatrice du Congrès pour la liberté de la culture. Cette assemblée internationale d'écrivains et d'intellectuels antitotalitaires - à laquelle participe activement Raymond Aron - s'est réunie en réaction à la mise en place, en Europe comme aux États-Unis, d'organisations d'intellectuels communistes. L'écrivain suisse Denis de Rougemont, européen fédéraliste convaincu, prend la tête du Congrès en 1951. Il espère, en mobilisant socialistes et libéraux, contribuer à l'endigement du mouvement communiste international.

La revue *Preuves* naît en 1951 au sein du dense réseau de publications qui s'organise autour du Congrès en langues française, anglaise, espagnole, allemande et italienne. Elle aspire à publier, contre " l'immense duperie de la pensée dirigée "¹⁵⁹, les textes d'intellectuels de tendances et de nationalités diverses, et se constitue un véritable réseau intellectuel au sein de l'Occident anticommuniste.

Pierre Grémion, qui a abondamment traité l'histoire du Congrès pour la liberté de la culture et de *Preuves*, a isolé les thématiques principales de la revue :

" Défense de l'Europe et appui des valeurs européennes contre le stalinisme (...), dissociation entre culture russe et soviétisme (...), éviter l'esprit de croisade prôné par l'adversaire mais fournir des "preuves sur la situation du soviétisme "¹⁶⁰.

Contrepoint

À *Preuves*, qui disparaît en 1969, succède *Contrepoint*, une revue plus modeste que fondent Patrick Devedjian et Georges Liébert en 1970. Elle fédère autour de Raymond Aron de nombreux élèves de son séminaire et d'anciens collaborateurs de *Preuves*, d'origines souvent étrangères. Il s'agit notamment de Denis de Rougemont, ancien dirigeant du Congrès pour la liberté de la culture, de l'Allemand Manès Sperber, éditeur au secteur étranger de Calmann-Lévy, du Hongrois François Fejtő, spécialiste du monde communiste à l'Agence France Presse, du politologue Pierre Kende, né à Budapest, et de Kostas Papaioannou, soviétologue au CNRS.

Particulièrement attentive, comme *Preuves* et son principal inspirateur, aux questions stratégiques et au monde communiste, *Contrepoint* publie des témoignages et interventions du monde entier.

Commentaire en ses réseaux

¹⁵⁹ Éditorial non signé, *Preuves*, à partir du n°9 (novembre 1951), 2ème de couverture.

¹⁶⁰ GRÉMION (Pierre), *Intelligence de l'anticommunisme. Le Congrès pour la liberté de la culture à Paris, 1950-1970*, Paris, Fayard, 1995, p. 21.

À l'initiative de Raymond Aron et de Jean-Claude Casanova, Commentaire succède à Contrepoint, disparue en 1976. Le propos et le groupe des contributeurs de la nouvelle revue ressemblent en tous points à ceux de Contrepoint. Comme celui de Contrepoint, le comité de patronage de Commentaire comporte une proportion non négligeable d'intellectuels libéraux d'origines diverses. On retrouve ainsi parmi eux François Fejtö et Manès Sperber, mais aussi l'Allemand Richard Löwenthal, l'Italien Indro Montanelli, les Britanniques sir Eric Roll et Edward Shil, et Daniel Bell, sociologue et journaliste américain de grand renom. Ce dernier a notamment écrit dans Commentary, revue américaine conservatrice proche du Congrès pour la liberté de la culture en son temps. Il s'est en outre vu proposer la codirection de la revue britannique Encounter, fleuron de la presse de l'organisation de Guerre froide.

Le comité de patronage n'assume, somme toute, qu'une faible responsabilité éditoriale au sein de Commentaire. Toutefois, la revue lui confie solennellement une part de sa représentativité, de sa personnalité, mais aussi de sa responsabilité. Il est évident que la représentation en son sein d'une aussi large population d'universitaires d'origine ou d'envergure internationales marque la volonté de Commentaire de marquer son internationalité.

Un dernier indicateur de l'inscription de Commentaire dans des réseaux à l'échelle de l'Europe et du monde peut être trouvé parmi les témoignages d'encouragement et les vœux publiés par la revue à l'occasion de son dixième anniversaire¹⁶¹. Melvin Lasky, qui se trouvait parmi les initiateurs du Congrès pour la liberté de la culture, rédigeait en 1988 un message enthousiaste pour la revue Encounter. De même Norman Podhoretz, de Commentary, comptait-il au nombre des " invités " de ce numéro anniversaire.

Évoquant enfin sur les liens étroits qui unissent Commentaire, Encounter et la revue américaine National Interest, on pourrait encore insister sur la réalité de cette " internationale intellectuelle libérale " dont la revue française me paraît participer. Un accord tacite lie Commentaire et Encounter qui se citent et se publient réciproquement et sans droits. De même Commentaire reçoit-elle toujours en avant première les sommaires de National Interest. Irving Kristol, membre du comité de patronage de Commentaire et rédacteur en chef de la revue américaine, était un ami de Raymond Aron et un proche du Congrès pour la liberté de la culture.

Des personnalités diverses pour une Europe unie

Le propos de cette recherche était de caractériser l'intérêt et le sentiment de la revue pour la construction d'une Europe unie. Jean-Claude Casanova, au cours d'un entretien, nous a confirmé l'importance que revêt la question européenne pour Commentaire. Ses contributeurs sont eux-mêmes pour la plupart largement favorables à la construction européenne même si, nous confiait Jean-Claude Casanova, " les degrés d'intégration sont variables. "¹⁶²

Les rédacteurs de Commentaire, on l'a dit, participent à la fois des milieux universitaires et intellectuels et des sphères des décideurs politiques et grands commis de l'État. Une véritable communauté de pensée libérale fédère ces individus, à laquelle on peut ajouter la foi en les vertus d'une Europe unie qui se nourrit parfois d'histoire ou d'un humanisme transnational, mais surtout de diplomatie et de stratégie, d'économie et de finances.

¹⁶¹ Commentaire, numéro anniversaire : L'Europe et la France, n°41, printemps 1988.

¹⁶² CASANOVA (Jean-Claude), entretien du vendredi 4 avril 1997.

Universitaires et journalistes : le groupe des intellectuels

Professeurs et publicistes constituent en *Commentaire* un important noyau d'intellectuels. Sur près de soixante-cinq auteurs d'articles concernant l'Europe intégrée, un peu plus d'une vingtaine occupent des postes universitaires, et huit contribuent régulièrement comme rédacteurs et éditorialistes à d'autres publications.

On y reconnaît notamment, rassemblés autour de Raymond Aron, nombre de ses anciens élèves, parmi lesquels dominent les économistes, les politologues et les spécialistes en relations internationales.

Leurs contributions sur la construction d'une Europe unie sont de nature diverse. Pourtant, on doit noter que de leurs propos paraît singulièrement absente la question économique et monétaire. Ainsi lit-on plutôt sous ces plumes des réflexions d'ordre général sur la construction de l'Europe et ses nécessités ainsi que, chez les universitaires, des développements sur la sécurité de l'Europe unie et sa place dans les relations internationales.

La haute fonction publique, la diplomatie et les décideurs politiques

Ces figures n'appartiennent pas à proprement parler aux milieux intellectuels. Une quinzaine de hauts commis de l'État, quatre diplomates et quelques figures politiques ont pourtant contribué à la réflexion européenne de *Commentaire*.

Les hauts fonctionnaires qui comptent au nombre des rédacteurs de la revue émettent dans *Commentaire* les propos les plus techniques. C'est parmi eux que l'on débat de la question de l'unité économique et monétaire (UEM) de l'Europe, mais aussi des modalités de la poursuite de la construction d'un continent intégré. C'est en particulier parmi eux qu'est le plus richement abordé le débat sur la supranationalité, une question d'importance au sein du sommaire européen de *Commentaire*.

On remarque aussi que les multiples contributions de diplomates au débat européen de *Commentaire* concernent dans leur presque totalité la question de la sécurité du continent et de son organisation militaire.

Si leurs propos sont globalement variés, les politiques trouvent dans les colonnes de *Commentaire* une tribune où exprimer en particulier leurs projets d'intégration militaire et diplomatique. Outre les positions relativement centrales qu'ils occupent sur l'échiquier politique, ce qui réunit ces auteurs est la part historique qu'ils ont souvent prise à la construction d'une Europe unie. On remarque en outre parmi eux la présence de deux décideurs étrangers qui ont soutenu la construction de l'Europe et participé au débat sur l'intégration en leurs pays. Il s'agit d'Alois Mock, président du Parti populiste autrichien, ancien vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères d'Autriche lorsque est publié, en 1987, son plaidoyer pour l'adhésion de l'Autriche à la Communauté en 1992¹⁶³, et de Helmut Schmidt, ancien chancelier CDU de la République fédérale d'Allemagne.

Jacques Delors est le seul décideur contributeur au débat européen de *Commentaire* affilié à un parti socialiste. Aux côtés de l'ancien président de la Commission européenne figurent Maurice Couve de

¹⁶³ MOCK (Alois), " L'Autriche, membre naturel de l'Union européenne ", *Commentaire*, n°57, printemps 1992, pp. 17-26.

Murville, ancien ministre des Affaires étrangères de Charles de Gaulle, Jean François-Poncet, qui fut notamment secrétaire de la délégation française au Marché commun et à l'EURATOM, René Pleven, qui fut à l'origine, en mai 1950, du projet de Communauté européenne de défense (CED), et enfin Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing.

Les problématiques européennes de Commentaire

Commentaire nourrit dans ses colonnes une réflexion originale sur l'Europe, pour partie héritée de sa tradition libérale et anticomuniste. Nous avons eu recours au schéma interprétatif des origines de la conscience et de l'identité européennes proposé par René Girault. D'après lui, l'identité européenne se construit d'abord sur la conscience de " l'existence d'une société européenne ". Le constat de " la corrélation Croissance-Union européenne " et l'aspiration à " assurer la paix entre les peuples " auraient de plus participé à la volonté de mettre sur pied une communauté européenne.

Le projet européen de Commentaire se construit d'autre part selon les plans d'une association de type fédéral ou confédéral. Ce trait remarquable ne pouvait être négligé.

Aux origines d'une conscience européenne

Maintenir la paix

La sécurité du continent constitue l'un des thèmes majeurs des développements de Commentaire sur l'Europe : près de 23 % du volume des articles que la revue consacre à l'Union européenne y font référence. La volonté de voir garantie la sécurité du continent est à l'origine d'un véritable dessein européen " en négatif ".

La question du maintien de la paix en Europe, si elle trouve sa pleine justification au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, se trouve réactualisée dans les années 1970. Commentaire voit le jour dans un contexte de renouveau des tensions entre le bloc soviétique et les puissances occidentales. La première manifestation de cette " Guerre fraîche " est la crise qu'entraîne la mise en place par l'URSS d'un système offensif de fusées SS 20 aux frontières de l'Europe occidentale.

Les rédacteurs de Commentaire ne négligent pas un seul instant, entre 1978 et l'effondrement de l'empire soviétique, la puissance de l'URSS et la menace qu'elle pourrait faire peser sur la sécurité de l'Europe occidentale. On pourrait, par exemple, citer Dominique Moïsi, qui s'inquiète en 1979

" - [Du] renforcement [du] potentiel militaire [soviétique], au niveau nucléaire comme conventionnel ;
- [De] l'apparition d'un dynamisme tourné vers l'extérieur qui prend appui sur cette force d'intervention. " ¹⁶⁴

Le contexte géopolitique trouble contribue à faire envisager aux contributeurs de Commentaire un nécessaire couplage des puissances américaine et européennes. Certains articles partent à la recherche d'une " troisième voie " réaliste entre un atlantisme dont la nécessité ne fait aucun doute,

¹⁶⁴ MOÏSI (Dominique), " L'URSS et l'Europe ", Commentaire, n°6, été 1979, p. 215.

mais dont on craint qu'il ne devienne insuffisant et mal adapté aux besoins de l'Europe, et une communauté européenne de défense autonome condamnée à demeurer projet.

Pour et par le projet de la paix se construit donc une part de l'unité européenne que recherche Commentaire. Mais à la différence du projet de paix intérieur à l'Europe occidentale que l'on voyait se définir à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la paix de Commentaire est une paix en armes, tournée contre le bloc soviétique : " Il n'y a pas de troisième voie entre la défense et l'asservissement ", écrivait Pierre Lellouche en 1981¹⁶⁵.

Le dégel du bloc communiste constitue enfin, pour les auteurs de Commentaire, une invitation à redéfinir les rapports de l'Europe politique et militaire au monde. Soulagée en principe de la menace nucléaire orientale, l'Europe doit commencer à exister pleinement sur les terrains de la diplomatie et de la défense. De nombreux articles appellent, dès lors, au rééquilibrage des rapports stratégiques entre Europe et États-Unis. Désormais, contre de nouveaux ennemis dont on pourrait encore craindre l'apparition parmi les "États parias", et pour le ménagement d'une plus grande place à l'Europe dans le nouvel ordre géopolitique mondial, l'idée d'une intégration politique et militaire paraît connaître un net renouveau dans les colonnes de Commentaire. L'Europe pourrait peser de plus en plus lourd dans la balance des relations politiques et économiques internationales une fois constitué un front de politique extérieure uni prolongeant une union commerciale déjà bien engagée :

" Si la Communauté avait dépêché 200 000 hommes dans le Golfe, sous commandement et drapeau européens, elle aurait son mot à dire, aujourd'hui, dans les tractations qui façonnent un nouvel équilibre au Moyen-Orient. Mais, absente de la guerre, elle l'est aussi de la paix qui s'élabore et les bonnes paroles que lui prodiguent de temps à autre le président Bush et M. Baker n'y changent malheureusement rien ", note par exemple Jean François-Poncet en 1991¹⁶⁶.

L'Europe pour la croissance

On doit aussi remarquer la place importante de la question économique dans l'Europe de Commentaire.

Commentaire apparaît dans un contexte économique troublé. Les tentatives de reprise, au lendemain des deux chocs pétroliers, échouent. Dans de telles circonstances, la Communauté européenne, qui a déjà fait la preuve de ses capacités à protéger et dynamiser les économies de ses membres, paraît silencieusement légitimer, pour les auteurs de Commentaire, la perpétuation de sa construction, en particulier dans les domaines économique et financier.

Les auteurs de la revue se prononcent unanimement en faveur d'une intégration franche des circuits économiques des membres de la Communauté. Pour faire des nations européennes des concurrents des États-Unis et des économies asiatiques en plein développement, l'union paraît constituer la seule voie.

¹⁶⁵ LELLOUCHE (Pierre), " L'Europe et sa défense ", Commentaire, n°14, été 1981, p. 197.

¹⁶⁶ FRANÇOIS-PONCET (Jean), " L'Europe sera politique ou ne sera pas ", Commentaire, n°53, printemps 1991, pp. 229-230.

Comme on peut le lire sous sa plume en 1976, Raymond Aron lui-même ne doutait pas de l'unité économique européenne et de son intérêt :

" L'identité économique de l'Europe est-elle devenue une réalité ? Pour ma part, je répondrai affirmativement. Les échanges à l'intérieur de la Communauté ressemblent aux échanges à l'intérieur du grand marché des États-Unis ou, en tout cas, du marché nord-américain (...). Il existe donc désormais comme une entité économique, un grand espace européen, à l'intérieur de l'ensemble atlantique. La densité des échanges entre les nations européennes crée une sorte d'unité de fait, même si les gouvernements demeurent distincts, même s'ils ne s'accordent pas entre eux. "¹⁶⁷

Il place ainsi sans ambiguïté le processus d'intégration économique au compte des réussites de l'Europe unie.

On se félicite aussi dès 1979, parmi les rédacteurs de *Commentaire*, des promesses du Système monétaire européen (SME), ne négligeant toutefois pas les crises et contraintes qui pourraient naître de sa confrontation à un Système monétaire international (SMI) dominé par le dollar. Jean Perrecaud, évoquant " les États-Unis et l'Europe ", se réjouit de l'émergence du SME, nouvel environnement stable pour le commerce européen, l'ECU constituant un deuxième pôle économique et financier mondial face à la monnaie américaine :

" ...bien que les autorités monétaires européennes n'entendent pas à ce stade voir l'ECU utilisé comme véhicule de transactions privées ou comme actif de réserve de Banques centrales étrangères à la Communauté, l'ECU apparaît bien, à certains égards, comme le symbole d'un deuxième pôle mondial face au dollar. "¹⁶⁸

Enfin, les auteurs de la revue prennent nettement parti pour l'Union économique et monétaire (UEM) de l'Europe dès 1986. Cette position constitue l'ultime et principal témoin de la " conscience économique et financière " européenne de *Commentaire*.

Commentaire et l'objectif fédéral

Une revue fédéraliste

Plusieurs indices indiquent d'entrée l'orientation fédéraliste du projet européen de *Commentaire*. La revue, par exemple, rend de fréquents hommages aux pères de l'Europe, Jean Monnet, Robert Schuman ou Altiero Spinelli ; de plus, Jean-Claude Casanova, qui ne dissimule pas ses convictions fédéralistes, truffe ses pages de citations en clin d'oeil aux perspectives européennes. Ces quelques mots du directeur de la revue ouvrent le numéro célébrant le dixième anniversaire de la fondation de *Commentaire* :

¹⁶⁷ ARON (Raymond), " Fin d'un mythe ? ", in TRIFFIN (R.), ARON (R.) , BARRE (R.), EWALENTES (R.), L'Europe des crises, coll. Bibliothèque de la Fondation P.-H. Spaak, Bruxelles, Breylant, 1976, pp. 139 -140.

¹⁶⁸ PERRECAUD (Jean), " Les États-Unis et l'Europe ", *Commentaire* n°6, été 1979, p. 211

" Notre revue milite pour la constitution d'une Europe unie, dotée d'un gouvernement, d'une défense et d'une monnaie. Elle reste fidèle aux institutions libérales : le régime représentatif, la séparation complète du pouvoir judiciaire et de l'administration, l'autonomie des communes et des régions. "¹⁶⁹

Certains articles, de plus, constituent de véritables "professions de foi" fédéralistes. Les publications du sociologue Jean Baechler en faveur de la constitution des " États-Unis d'Europe " en sont un exemple frappant.

Raymond Aron, pourtant, semblait nourrir un sentiment beaucoup plus réservé sur les perspectives fédérales. Favorable à la construction de l'Europe, ami de Jean Monnet, l'inspirateur de Commentaire ne s'est jamais prononcé pour le fédéralisme. Dominique Schnapper nous a fait part de ses impressions à cet égard :

" Raymond Aron y croyait moins, il était plus républicain que Casanova qui est plus libéral. Vous avez raison, il y a une nuance entre les positions des deux. Mon père disait qu'il n'y avait pas d'expérience dans l'histoire où des gens disposant de la souveraineté y aient renoncé d'eux-mêmes, sans y être forcés par une autre puissance. Vous trouverez cela dans Paix et guerres entre les nations. Il était pour l'Europe, mais il avait quelques doutes sur l'unité européenne ; j'ai le sentiment que la paix, la coopération, la collaboration entre les pays européens ne lui semblaient pas une mauvaise solution. Jean-Claude est beaucoup plus européen. "¹⁷⁰

Au sein de Commentaire s'exprime ainsi une relative pluralité de points de vue parmi lesquels domine pourtant l'objectif d'une construction finie, d'une Europe militairement, monétairement, puis politiquement unie.

Supranationalité et patriotisme européen

Commentaire s'arrête assez longuement sur la question supranationale et de la perspective d'un patriotisme européen. Ce débat, naturellement présent tout au long du parcours de la pensée européenne de Commentaire, connaît un renouveau à l'horizon de 1992 et à la suite de la parution posthume, en 1991, d'un article de Raymond Aron intitulé : " Une citoyenneté européenne est-elle possible ? "¹⁷¹

Jean-Claude Casanova admet ne pas se faire une idée précise des formes de la structure confédérale à venir, mais fonde son projet fédéraliste sur le libéralisme intellectuel qui est le sien. D'autres intervenants, comme Jean Baechler, ont déjà fixé les bases sur lesquelles reposerait l'État fédéral. Le sociologue propose notamment à l'automne 1990, soit à la veille du renouveau et de la concentration du débat sur les questions supranationales dans Commentaire, un essai intitulé " Description des États-Unis d'Europe "¹⁷², qui décrit assez bien cet objectif ultime.

¹⁶⁹ CASANOVA (Jean-Claude), " Dix ans après : Incertitudes européennes ", Commentaire n°41, printemps 1988, p. 8.

¹⁷⁰ SCHNAPPER (Dominique), entretien du vendredi 7 mars 1997.

¹⁷¹ ARON (Raymond), " Une citoyenneté multinationale est-elle possible ? ", Commentaire n°56, hiver 1991, pp. 695-704.

¹⁷² BAECHLER (Jean), " Description des États-Unis d'Europe ", Commentaire, n°51, automne 1990, pp. 463-470.

La revue tend ainsi à proposer un avenir européen fédéral ou confédéral. Il m'est apparu, pourtant, que Commentaire négligeait l'aspect social et humain de toute construction européenne. La revue et ses rédacteurs ne se sont pas laissés séduire par le " mythe européen ", dont Raymond Aron assurait d'ailleurs qu'il était bel et bien mort.

L'Europe de Commentaire est une Europe enthousiaste mais réaliste, construite avant tout contre l'empire soviétique, et contre la relégation des nations européennes au second rang des puissances économiques.

Raymond Aron jugeait sévèrement l'idée d'une identité culturelle de l'Europe :

" Les Français ont conscience de leur identité culturelle (...) en tant que Français. Lorsqu'ils se pensent Européens, ils songent moins à l'héritage commun des peuples du Vieux continent qu'à l'opposition à l'égard des Américains. "¹⁷³

On pourrait dire du sentiment européen de Commentaire qu'il se construit, lui aussi, essentiellement par opposition, en négatif.

Commentaire s'est idéalement prêtée à une étude inscrite entre histoire des relations internationales et histoire des intellectuels. Ses membres la destinent à faire à la fois figure de revue intellectuelle à l'usage des politiques et de revue politique à l'usage des intellectuels. On peut lire dans ses apports aux réflexions sur l'Europe un véritable échange entre les deux milieux, et saisir ainsi la présence réelle de Commentaire dans le champ international. L'histoire de la revue ne peut être dissociée de son internationalité et, en particulier, de son européanité.

Le dessein européen que produit la revue, on l'a vu, est réaliste et de nécessité. Il exclue toute considération sur l'existence d'une société européenne qui prédisposerait à une union avant tout humaine. Peut-être ce choix de Commentaire est-il celui d'une assemblée de techniciens plus que d'intellectuels tels que l'on pourrait être tenté de se les figurer.

Héritière d'une tradition intellectuelle et politique en renouveau à partir des années quatre-vingt, Commentaire doit aussi la formation de son identité et de son projet intellectuel et politique à ses réseaux. Revue d'extérieur, elle a trouvé son propos et ses relations sur des terrains qu'aucune étude ne doit ignorer.

¹⁷³ ARON (Raymond), " Fin d'un mythe ? ", op. cit., p.139.

FRANCK CHIMOT

Franck Chimot, p. 99-113

→ [Jean-Baptiste Duroselle ou combats pour l'Europe](#)

Historien spécialiste des relations internationales¹⁷⁴, Jean-Baptiste Duroselle (1917-1994) n'a cessé, au cours de sa double carrière d'enseignant et de chercheur, de penser l'histoire et l'unification du Vieux Continent afin d'en apprécier, dans le temps comme dans l'espace, les composantes et les singularités, les tourments et les bienfaits, les chances et les dangers. Ses recherches, d'une rare densité, s'articulent autour de trois pôles essentiels.

Elles concernent tout d'abord l'étude chronologique de l'histoire et de la place de l'Europe dans le cadre des relations internationales¹⁷⁵. Par ailleurs, plusieurs études, évoquant des sujets tantôt conjoncturels, tantôt structurels, s'inscrivent à dessein dans une perspective européenne¹⁷⁶. Enfin, nombre de ses travaux ont pour vocation de s'interroger non seulement sur la notion même d'Europe, mais aussi sur l'existence d'une possible communauté de civilisation européenne¹⁷⁷. Ainsi, force est de souligner qu'il existe une œuvre européenne ou plutôt une dimension européenne dans l'œuvre de l'auteur.

C'est donc au nom d'une sensibilité, voire d'une sociabilité européenne accrue, qu'il importe de parler à son égard de véritables combats pour l'Europe¹⁷⁸. Combat historique, puisqu'il

¹⁷⁴ Ancien élève de l'ENS, major de l'agrégation d'histoire en 1943, il s'intéresse d'abord à l'histoire politique et religieuse et fait, sous la direction de Charles H. Pouthas, sa thèse sur *Les débuts du catholicisme social en France 1822-1871* (PUF, 1951), avant de s'orienter, sous l'œil bienveillant de son "maître" Pierre Renouvin, vers l'étude des relations internationales.

¹⁷⁵ Il s'agit des ouvrages suivants: *L'Europe de 1815 à nos jours, Vie politique et relations internationales*, PUF, coll. "Nouvelle Cléo", 1993 (1ère édition 1964); *Le drame de l'Europe, 1914-1945*, Ed. Richelieu, 1969, 2 vol.; *Le monde déchiré, 1945-1971*, Ed. Richelieu, 1971, 2 vol.

¹⁷⁶ C'est le cas notamment de ses études portant sur *Les relations germano-soviétiques de 1933 à 1939*, PFNSP, 1954; sur *Les frontières européennes de l'URSS, 1917-1941*, PFNSP, 1957 ou encore sur *Le conflit de Trieste, 1943-1954*, Ed. de l'Institut de sociologie de l'université de Bruxelles, 1965.

¹⁷⁷ Se reporter à *L'idée d'Europe dans l'Histoire*, Denöel, 1965 (préface de Jean Monnet) et à *L'Europe, Histoire de ses peuples*, Perrin, 1990.

¹⁷⁸ Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, notons néanmoins que son itinéraire professionnel et ses affinités personnelles dénotent une réelle "trajectoire" européenne. En effet, alors qu'il est depuis 1946 l'assistant de Pierre Renouvin à la Sorbonne et qu'il exerce parallèlement comme maître de conférences à l'Institut d'[florin]tudes politiques de Paris, il prend en 1950 le risque - professionnel - et le pari - intellectuel - de "s'exiler" à l'Université européenne de la Sarre, alors rattachée à la France, où il demeure jusqu'en 1957. Ce séjour, à forte connotation cosmopolite, le sensibilise aux problèmes de l'unification européenne et à l'importance de la nature des relations franco-allemandes. Soucieux de contribuer à la pérennité d'une Europe réconciliée et apaisée, il organise le rapprochement des étudiants français et allemands dans le cadre d'un programme d'échanges et affiche son intérêt pour la construction européenne par l'intermédiaire de conférences (sur "l'Europe orientale et l'idée européenne" au collège de l'Europe libre de Strasbourg en 1952, sur "l'Histoire de l'idée européenne" en février 1953 lors de l'inauguration de l'Institut d'[florin]tudes européennes de Turin; sur "l'idéal européen à la lumière de l'Europe contemporaine" à Turin en 1955), de

s'agit de contribuer à une meilleure connaissance de l'entité "Europe" et de véhiculer des vérités objectives qui lui soient intrinsèques; combat politique en essayant de faire valoir la nécessité d'une réconciliation harmonieuse entre les Européens et de travailler à l'émergence d'une nouvelle architecture regroupant volontairement les peuples et les États; combat culturel, marqué par la volonté, sans cesse réaffirmée, de rendre l'idée d'Europe toujours plus intelligible; combat civique, enfin, en explicitant les perspectives d'une Europe unie.

L'intérêt de notre étude consiste à définir de manière précise et nuancée les affinités qu'entretient Duroselle avec l'Europe, appréhendée comme objet d'histoire, comme symbole et comme concept. Il s'agit de surcroît de délimiter la nature de l'identité européenne telle qu'il l'entend et l'analyse, et de comprendre les contours d'une conscience européenne originale en pleine affirmation. Les questions qui sous-tendent cette quête intellectuelle -comment définir l'Europe? sur quoi sa légitimité repose-t-elle? comment apprécier ses multiples phases historiques fondées sur la dialectique construction/déconstruction? - touchent à l'essentiel, c'est-à-dire aux fondements civilisationnels du vieux continent.

Si l'enjeu consiste à pérenniser la paix et à défendre un certain nombre de valeurs, la perspective réside dans les moyens d'optimiser les règles de fonctionnement de cet espace unique et repose sur l'émergence et la viabilité de nouveaux projets. Il importe d'autre part de souligner le découplage latent qui caractérise la posture de l'historien (intérêt jamais démenti pour l'Europe) de celle du citoyen (scepticisme croissant à l'égard de la construction européenne qu'il juge nécessaire mais à laquelle il refuse de souscrire, moins par anticonformisme que par esprit critique) et d'observer que son engagement européen, bien que ponctué de permanences et de certitudes, demeure travaillé par un certain nombre d'ambiguïtés.

L'Europe dans l'histoire : enjeux et perspectives

Qu'est-ce que l'Europe ?

Réalité complexe et protéiforme, l'Europe peut désigner, en fonction des présupposés qui l'animent, une entité géographique, une idée, une civilisation, un idéal voire une utopie. Aussi, afin de dissiper toute équivoque, il convient de se pencher sur l'interrogation suivante: qu'est-

voyages, de rencontres, d'articles (en 1957, il cosigne avec Pierre Gerbet "L'unification de l'Europe occidentale", dans *Encyclopédie française*, t. 11, La vie internationale). Après un bref passage à l'université de Lille (1957), il est détaché à la Fondation nationale des sciences politiques, où il dirige de 1958 à 1964 le Centre d'[florin]tudes des relations internationales, qu'il avait d'ailleurs cofondé en 1951. En 1964, il devient titulaire de la chaire d'Histoire des relations internationales à la Sorbonne et prend en charge le même enseignement à Sciences Po, tâches qu'il assume respectivement jusqu'en 1983 et 1984. Son itinéraire, au cours duquel l'analyse, l'action et la réflexion se complètent parfaitement, lui a permis d'approfondir ses études sur l'Europe et d'élargir ses centres d'intérêt. Sur le plan éditorial, Duroselle dirige de 1965 à 1980 la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* et crée, en 1974, *Relations Internationales*, revue européenne s'il en est.

ce que l'Europe ?¹⁷⁹ Contrairement aux autres continents, les contours de cette nébuleuse sont mal délimités et demeurent difficilement appréciables. Découpé et asymétrique, "le dessin de l'Europe occidentale est aussi imprévu, aussi aberrant, aussi déchiqueté que possible"¹⁸⁰. La multitude des paysages, la diversité climatique et le morcellement des habitudes et caractéristiques de ses différents groupes ethniques amènent Duroselle à penser que "si donc existe ou se forme une unité géographique de l'Europe occidentale, c'est celle d'une mosaïque, non celle d'une vaste fresque aux larges surfaces de même couleurs"¹⁸¹. Cette structure géographique originale, "formidable manteau d'Arlequin"¹⁸², a sans aucun doute influencé les hommes dont la division linguistique et religieuse, résultante d'un brassage millénaire, n'est pas la moindre des spécificités. À son sens, seule l'histoire justifie et légitime le concept de communauté européenne. Ainsi, l'Europe n'est-elle ni géographique, ni linguistique, ni raciale, ni religieuse mais probablement historique. Et de citer, en guise de démonstration, l'existence de véritables phases historiques communes à l'Europe qui ont, à un moment donné, dépassé les particularismes et fait abstraction des différentes histoires nationales. L'idée de civilisation européenne n'est donc pas usurpée dans la mesure où elle a, de façon régulière et continue, transcendé et désenclavé les faits culturels et linguistiques ainsi que les conflits et les rivalités d'intérêt. Sans minimiser pour autant l'ensemble des facteurs agissant contre l'unité et déterminant la personnalité et l'identité de chaque pays, l'historien s'attache à saisir l'émergence graduelle "d'un esprit européen" fondé sur le sens de la pitié, de l'égalité et de l'humanité. C'est par ces valeurs, à fort contenu civilisationnel, que l'Europe se singularise. Il n'en reste pas moins que son élargissement est, à terme, problématique voire "géographiquement insoluble puisqu[elle] n'est autre qu'une péninsule compliquée de l'Asie"¹⁸³. Il affiche, en effet, sur la question de la définition de ses frontières orientales son impuissance. Alors que les autres apparaissent comme quasi parfaites du fait de leur caractère maritime, celles de l'est ne répondent à aucune logique prédéfinie :

"On ne saurait [les] fixer au rideau de fer ni même à la ligne Oder-Neisse. Même si la Finlande, la Pologne, la Hongrie, la Bohême sont situées au-delà de ces limites, ce sont des pays qui font évidemment partie de l'Europe occidentale, même s'ils n'en font pas partie politiquement"¹⁸⁴.

Mais la difficulté pour définir l'Europe est aussi d'ordre historique et intellectuel.

¹⁷⁹ Il n'est pas inintéressant d'observer que l'auteur a, lors de la rédaction de *L'Europe, Histoire de ses peuples*, ouvrage paru en 1990 simultanément en huit langues sur une initiative de Frédéric Delouche, consacré un chapitre entier à l'étude de cette question dont la problématique venait d'être réactualisée par la récente démocratisation des pays de l'Est, soudainement redevenus des pays d'Europe centrale et orientale.

¹⁸⁰ *L'Europe, Histoire de ses peuples, op. cit.*, p. 16.

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 17.

¹⁸² "Un manuel d'histoire européenne", dans *Cadmos*, automne 1986, n°35, p. 66.

¹⁸³ *L'Europe, Histoire de ses peuples, op. cit.*, p. 613.

¹⁸⁴ "Un manuel d'histoire européenne", *op. cit.*, p. 66.

Des phases historiques communautaires ?

L'idée d'engager une réflexion historique sur les phases communautaires susceptibles d'avoir caractérisé l'Europe de la préhistoire à l'aube du XXI^e siècle est tout à fait novatrice. Il s'agit moins de juxtaposer les diverses histoires nationales que d'embrasser l'histoire de l'Europe dans une perspective réellement européenne et d'illustrer la constitution progressive et régulière de certains traits de civilisation¹⁸⁵. Pour complexe qu'elle soit, l'ambition de Duroselle consiste à découvrir l'étendue d'une éventuelle communauté européenne. Cela ne signifie nullement que les idées qu'il développe soient arrêtées et ses conclusions définitives puisque sa réflexion sur ce processus de communautarisation n'est pas sans véhiculer une certaine perplexité. Ainsi dans un chapitre intelligemment intitulé "Charlemagne, roi d'Europe?", dans lequel il évoque les contours imprécis et en constante évolution de l'unité du continent, il pose le problème de la conscientisation européenne :

"l'aventure des Carolingiens avec son apogée de l'an 800, le gouvernement impérial, signifie-t-elle une claire conscience de la réalité européenne, principalement occidentale ?"¹⁸⁶

Ce qui l'intéresse, c'est d'une part la rareté d'une Europe politiquement unifiée, d'autre part l'émergence de véritables phénomènes de civilisation. Après avoir parcouru les bienfaits de la politique culturelle carolingienne, il ne manque d'observer que "comme phénomène de communauté intellectuelle et civilisatrice, l'Empire de Charlemagne présente un intérêt exceptionnel et apparaît comme un modèle"¹⁸⁷. De même, sur les périodes suivantes, il insiste volontairement sur les facteurs qui confèrent à l'Europe une certaine unité, que celle-ci soit de type intellectuel, culturel, religieux ou artistique¹⁸⁸. Ainsi, "à voir par milliers et par milliers les églises, monastères et cloîtres romans, puis les cathédrales et églises gothiques, on devine la richesse spirituelle, intellectuelle, artistique, philosophique, ainsi que leur profonde unité. C'est l'Europe sans le nom - presque oublié"¹⁸⁹.

La naissance de l'État moderne, couplé à l'essor scientifique dans les domaines de la médecine, des techniques, de l'imprimerie ou de la navigation, confère à l'Europe "une avance croissante sur les autres grandes civilisations, chinoise, indienne, musulmane"¹⁹⁰. Sous les

¹⁸⁵ Cette ambition intellectuelle originale constitue la clef de voûte de l'ouvrage intitulé *L'Europe. Histoire de ses peuples* et n'est pas sans compléter la problématique de son étude sur *L'idée d'Europe dans l'histoire* qui évoquait l'existence de trois Europe: celle de la géographie, de la civilisation et de l'unité.

¹⁸⁶ *L'Europe, Histoire de ses peuples, op. cit.*, p. 155.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 158.

¹⁸⁸ Les phases communautaires significatives de l'histoire pluriséculaire de l'Europe que l'auteur retient sont celle des mégalithes qui pourrait constituer la "préhistoire de l'Europe", l'expansion celte, romaine (Grèce antique et christianisme) puis germanique (incluant celle des Vikings), la chrétienté occidentale, l'art roman et les cathédrales gothiques, qualifiés "d'art européen", les universités médiévales, la Renaissance, la domination coloniale, commerciale, scientifique, industrielle, bref autant d'éléments transversaux et synchrones qui ont constitué des spécificités du continent européen. Il met ainsi en valeur l'existence, bien réelle à le lire, d'une véritable communauté de civilisation. Il écrit autant une histoire *de* l'Europe qu'une histoire *pour* l'Europe.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 244

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 283

XVIIe et XVIIIe siècles, celle-ci s'oriente vers le cosmopolitisme, en dépit de sa désunion. Ce n'est qu'avec Napoléon que resurgissent les fantasmes et les mirages d'une unification imposée par la force. Mais "cette Europe-là va s'attirer la haine de tous. [...] Cette expérience a démontré que l'Europe ne peut pas se créer par la conquête¹⁹¹", ce qu'a confirmé la "monstrueuse" et "inacceptable" politique hitlérienne. La dernière phase communautaire, qui débute en 1945, pose le problème de savoir ce que représente l'Europe: mythe à réaliser ou réalité à reconstruire?

L'Europe: entre mythe et réalité

Duroselle considère que l'Europe a été la seule civilisation qui se soit mise en mesure de conquérir le monde, notamment parce qu'elle a su jouer de sa supériorité technique et militaire. Le fascinant triptyque christianisation, évangélisation, européanisation, résume bien cette domination qui fut effective du XVe au XXe siècle. Les deux guerres mondiales ont marqué un coup d'arrêt à cette tendance de fond. De principal protagoniste de l'Histoire, l'Europe s'est retrouvée au rang d'observateur passif, tant sur le plan politique et diplomatique, du fait de l'hégémonie des deux superpuissances américaine et soviétique, que sur le plan économique, avec la rapide résurgence du Japon sur la scène mondiale. C'est pour contourner ou parer à cette situation que l'Europe doit s'unir:

"l'une des raisons pour laquelle, politiquement, je serais content qu'il y ait une union, c'est que cela rétablirait, je ne dis pas la prééminence de l'Europe, qui me serait indifférent, mais une égalité de l'Europe avec ces deux splendides sources de recherche que sont le Japon et les [florin]tats-Unis"¹⁹².

Cette union est corroborée à court terme par la nécessité pour l'Europe de rester compétitive et à long terme par les tendances démographiques qui jouent en sa défaveur.

L'après-guerre constitue un tournant historique majeur puisque, pour la première fois dans l'histoire européenne, une volonté d'unification, fondée sur une méthode d'accord mutuel, s'esquisse volontairement. L'auteur la ressent d'autant plus vivement qu'il en fut le contemporain. Désormais, l'Europe se doit d'incarner certaines valeurs, telles que les droits de l'homme, la tolérance, la liberté et la justice¹⁹³.

A cause de son histoire chaotique, il est difficile d'opter pour une vision mythique de l'Europe, même s'il convient de constater qu'elle "s'est enrichie d'apports incessants à travers les déchirements, les guerres, les haines, les violences. Qu'on aboutisse à la période où naît

¹⁹¹ *Ibid.*, pp. 417-418.

¹⁹² "A propos de l'Histoire de l'Europe, une passion toujours renouvelée. Entretien avec Jean-Baptiste Duroselle", *Historiens et géographes*, n°330, janvier-février 1991, p. 260.

¹⁹³ La chute des régimes communistes est-européens confortera les sentiments de Duroselle sur la supériorité du marché par rapport au plan ainsi que sur les vertus de la liberté.]

l'harmonie nous paraît être la résultante de cet immense passé"¹⁹⁴. Ainsi, le processus de construction européenne, encouragé par les États-Unis, fait peu à peu son chemin, alternant échecs ou désillusions sur les plans de l'unification politique (Conseil de l'Europe, 1949) et militaire (Communauté européenne de défense, 1952)¹⁹⁵ avec des succès beaucoup plus probants concernant le volet économique, du fait des créations de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (1951) et de la Communauté économique européenne (1957). Duroselle résume cette période laconiquement: "disparition des conflits entre métropoles et organisations multilatérales sont des éléments favorables à l'Europe"¹⁹⁶. Il déplore toutefois que le traité ne prévoit pas de politique monétaire commune, ce qu'il qualifie de "grave menace"¹⁹⁷. Les réticences qui l'animent vont freiner quelque peu ses ardeurs européistes.

Permanences et ambiguïtés d'un engagement européen

De la Haye à Maastricht

Pour l'auteur, c'est bien à La Haye que la construction européenne débute véritablement, non pas lors du Congrès du même nom, mais avec la déclaration de Georges Bidault.

"[La]date du 20 juillet 1948 doit être considérée comme un véritable tournant de l'histoire européenne, ou, si l'on préfère, comme un point de départ. Pour la première fois, un gouvernement présentait officiellement un projet tendant à la construction de l'Europe"¹⁹⁸.

Ensuite, c'est grâce à une poignée de grands hommes - Jean Monnet, Konrad Adenauer, Robert Schuman, Alcide de Gasperi¹⁹⁹ - que l'Europe a pu redevenir une entité susceptible de peser sur l'évolution des relations internationales. Leur réflexion est partie d'une double réalité politique et économique :

"Ils ont vu une Europe déchirée, détruite par elle-même, un vide de puissance à la place de ce qui avait été le centre même de la puissance. Ils ont vu des ruines là où s'était élaborée la richesse. Ils ont vu se dresser autour de l'Europe, aux États-Unis et en URSS, deux pouvoirs

¹⁹⁴ *L'Europe, Histoire de ses peuples, op. cit.*, p. 409

¹⁹⁵ Prenant acte de l'impossibilité de dénationaliser une organisation avant d'avoir surmonté l'attachement de l'opinion à son armée, l'auteur juge la CED prématurée, même s'il la conçoit "comme un nouveau pas vers l'unification des Six", dans *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours, op. cit.*, p. 594.

¹⁹⁶ *L'Europe, Histoire de ses peuples, op. cit.*, p. 581

¹⁹⁷ *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours, op. cit.*, p. 596.

¹⁹⁸ *L'Europe, Histoire de ses peuples, op. cit.*, p. 570.

¹⁹⁹ Avec perspicacité, Duroselle note que tous trois sont originaires de régions proches des frontières. Est-ce là la clef explicative de leur esprit européen? L'hypothèse n'est pas improbable.

qui [...] menaçaient d'absorber l'ancien foyer de la civilisation. Il leur est venu, ainsi qu'à d'autres, l'idée féconde que seule l'union de l'Europe empêcherait cette absorption"²⁰⁰.

Sans négliger le rôle de quiconque, il préfère mettre l'accent sur Jean Monnet qui est "l'artisan de l'unique réussite de la IV^{ème} République : la marche vers l'Europe"²⁰¹. Deux dons extraordinaires expliquent son importance: celui de se faire des amis haut placés et celui de trouver des solutions originales à un problème posé et de les défendre avec pugnacité.

Mais avec les ultimes avatars de l'unification européenne, Duroselle se sent gagné par un certain désarroi. L'ambivalence de ses sentiments transparaît au tournant des années quatre-vingt dix, d'où l'exacerbation de ses reproches et critiques. Il focalise son attention sur le traité de l'Union européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992, dont il fustige les "catastrophes". Il y voit la principale cause des difficultés affectant l'Europe: rejet de la politique agricole commune par les agriculteurs, symbole des "corporations se [sentant] touchées par diverses décisions de Bruxelles, qui leur apparaissent comme technocratiques et démocratiquement irresponsables"²⁰², résistance ou réticences de certains pays comme le Danemark qui n'adhère pas au traité ou la France qui l'approuve à une infime majorité, "drame monétaire" consécutif à la volonté de créer une monnaie unique européenne en 1999 avec la sortie du SME de la livre sterling et de la lire italienne, dont les dévaluations potentielles menacent le franc. La conclusion de l'auteur à propos de la politique économique française est sans appel: "la France possède une monnaie forte mais aussi trois millions de chômeurs"²⁰³.

Plusieurs points le laissent insatisfait. Sur le plan institutionnel, il vitupère la confusion et la paralysie et regrette la faiblesse du Parlement européen, eu égard à la Commission européenne. Il note, non sans amertume, que "les élections [européennes] se font par pays, avec des soucis beaucoup plus nationaux qu'europeens"²⁰⁴. De plus, il avoue sa difficulté à comprendre les modalités d'application du principe de subsidiarité. Sur le plan culturel, il réfute catégoriquement la disparition de toute diversité. Ses vues relatives au projet européen se fondent d'une part sur le refus d'"une sorte d'homogénéisation rebutante et irréaliste", d'autre part sur la vitalité des sept ou huit principales cultures européennes qui sont "parmi les plus anciennes, les plus profondes, les plus vivantes du monde". Loin d'être un obstacle, "leur développement - leur continuation - est une condition nécessaire à l'unification. [...] Il faut à tout prix éviter une langue commune"²⁰⁵. Le militant, arguant de ses connaissances historiques pour réfuter l'uniformisation, se substitue pleinement à l'historien. Les cultures doivent toutes pouvoir s'exprimer, à l'instar de ce qui se passe dans la Suisse pluriculturelle. Enfin, concernant la politique étrangère et de sécurité commune, il relève que le traité n'indique pas les moyens de parvenir aux objectifs proclamés :

²⁰⁰ *L'idée d'Europe dans l'histoire, op. cit.*, p. 18.

²⁰¹ "Deux types de grands hommes: le général de Gaulle et Jean Monnet", dans *Itinéraires. Idées, hommes et nations d'Occident (XIX^e-XX^e siècles)*, Publications de la Sorbonne, 1991, p. 250.

²⁰² *L'Europe de 1815 à nos jours, op. cit.*, p. 259.

²⁰³ *L'Europe, Histoire de ses peuples, op. cit.*, p. 627.

²⁰⁴ *L'Europe de 1815 à nos jours, op. cit.*, p. 258.

²⁰⁵ *Ibid.*, pp. 407-408.

"Quand on constate les graves divergences entre Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie dans la "guerre du Golfe", quand on voit la Grèce, à peu près seule, soutenir la Serbie dans la guerre actuelle, on ne peut s'empêcher de douter"²⁰⁶.

Ainsi, à bien le lire, on sent que Jean-Baptiste Duroselle plaide pour une Europe différente.

Un historien européiste, un citoyen sceptique

Nul se saurait sérieusement contester l'engagement européen de celui qui, dès 1965, souligne "que nous le voulions ou non, notre avenir dépend de la façon dont se développera l'idée féconde de l'Europe"²⁰⁷. Fort de certains principes, il n'a jamais voulu profiter de sa position pour manipuler l'histoire à des fins personnelles, ce qui n'a pas empêché un affrontement latent entre le Duroselle historien et le Duroselle citoyen. Si le premier n'a cessé de répéter que son rôle n'est pas de défendre une cause en instrumentalisant l'Histoire mais bien de chercher et d'explicitier, le second n'a jamais "[voulu] cacher [son] attirance vers une Europe se donnant progressivement une unité politique"²⁰⁸ estimant "qu'il est très important pour l'avenir de nos pays et pour le bonheur des citoyens de créer une sorte d'unité européenne dont la forme reste encore à trouver"²⁰⁹, d'où un conflit intérieur larvé entre l'historien, qui relate, et le citoyen, qui subit.

C'est moins le fond qu'il remet en cause que la forme, même s'il avoue son embarras: "[...] il faut créer quelque chose de nouveau, mais je ne sais pas quoi"²¹⁰. Il a néanmoins quelques certitudes, qui sont autant d'appels à la sagesse. Il fait valoir qu'il importe de dissocier l'Europe de l'Occident car ce sont deux composantes dissemblables. Ensuite, il met en garde contre la renaissance des nationalismes, phénomène qui doit inciter les décideurs à proposer des formes de coopération de type confédéral, seules à même de perdurer. Enfin, il n'est de processus de construction européenne viable sans l'approbation de l'opinion publique.

Il résulte de son scepticisme certains jugements de valeur :

"Œuvre de 15 000 fonctionnaires de la Communauté économique à Bruxelles [...] habitués à un langage devenu parfois ésotérique", le traité de Maastricht s'avère "obscur, comme le prouvent les interprétations radicalement opposées qu'on en a données".

Et Duroselle d'asséner une conclusion radicale: "l'expérience historique montre qu'un traité long et obscur ouvre la porte à toutes les échappatoires"²¹¹.

²⁰⁶ *Ibid.*, p. 262.

²⁰⁷ *L'idée d'Europe dans l'histoire, op. cit.*, p. 331.

²⁰⁸ *L'Europe, Histoire de ses peuples, op. cit.*, (édition illustrée), p. 10.

²⁰⁹ "A propos de l'Histoire de l'Europe, une passion toujours renouvelée", *art. cit.*, p. 257.

²¹⁰ *Ibid.*, p. 266.

²¹¹ *L'Europe de 1815 à nos jours, op. cit.*, pp. 260-261.

C'est pour tout ou partie de ces raisons qu'il vota "non" au référendum du 20 septembre 1992 consacré à sa ratification²¹². Quelques lignes le laissent transparaître ici ou là :

"Les adversaires de Maastricht [...] se sont recrutés dans les groupes qui souffraient de l'action communautaire, mais aussi, contrairement aux affirmations simplificatrices des médias, chez de nombreux intellectuels. Ils sont partisans de l'Europe, mais pas de celle de Maastricht. Le principal reproche qu'ils font à ce traité est que [...] le système n'est pas démocratique. Il ne le serait que si le Parlement européen, mieux élu, pouvait renverser la Commission, qui deviendrait ainsi un véritable ministère, au lieu d'exercer, sur de nombreux points, mineurs, mais parfois majeurs, une dictature incontrôlée²¹³".

Il s'agit, à n'en pas douter, d'un véritable autoportrait. Se voulant le porte-parole des mentalités collectives françaises, il dénonce avec virulence les mesures "politiciennes et démagogiques" qui ont été prises. L'Europe et la démocratie devant aller de pair, il en conclut que "beaucoup pensent, comme moi, que l'Europe de Bruxelles est plus autoritaire, exigeante et close que libérale, tolérante et ouverte²¹⁴".

Chance ou danger ?

Pourtant, les apports de la construction européenne occidentale sont à ses yeux multiples: absence de guerre depuis 1945²¹⁵, effondrement des empires coloniaux, démocratisation de l'ensemble du continent, développement d'une sensibilité européenne et déclin des nationalismes. Cette nouvelle phase communautaire renforce les trois valeurs-symboles consubstantielles à l'Europe: la pitié avec la constitution progressive des États de droit, l'abolition de la peine de mort ou l'humanisation de la justice; la liberté avec la naissance des droits de l'homme; l'esprit de créativité avec la multitude d'inventions qui ont pris corps sur le vieux continent. De ce point de vue, l'Europe constitue une réelle opportunité et a un sens. Elle doit cependant s'élargir: "les douze ne sont qu'une étape" dit-il explicitement après la démantèlement du rideau de fer. Et de poursuivre :

"Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie au moins ont vocation à être européennes. Personnellement, je l'arrêteraï aujourd'hui à la frontière de la Biélorussie, Russie, Ukraine²¹⁶".

²¹² Entretien avec M. Frédéric Delouche, février 1997.

²¹³ *L'Europe de 1815 à nos jours, op. cit.*, p. 263.

²¹⁴ *L'Europe, Histoire de ses peuples, op. cit.*, p. 632.

²¹⁵ Duroselle est d'ailleurs persuadé qu'il n'y en aura plus jamais.

²¹⁶ *L'Europe de 1815 à nos jours, op. cit.*, p. 263.

Duroselle craint cependant, avec l'éclatement du bloc de l'Est, la résurgence des conflits infra-continentaux dus?????? et la renaissance de certains nationalismes enfouis sous les couches de l'Histoire, dont il redoute visiblement la vigueur. Et de poser la question de savoir si, en cette fin de siècle, il est possible de substituer aux différentes nations une nation européenne au sein de laquelle les peuples "se rallieraient sentimentalement, intellectuellement, voire culturellement"²¹⁷. Aussi, fut-il profondément et sincèrement affecté par la "terrible crise yougoslave"²¹⁸ opposant Croates, Bosniaques et Serbes. Sans prétendre apporter la solution pour arrêter cette "effusion de sang au cœur même de l'Europe", il déplore néanmoins "l'insuccès" tant des Nations Unies, dont les "troupes ont ordre de ne pas combattre", que de la CEE pour résoudre le conflit. Il va même jusqu'à comparer l'attitude du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, à celle qu'eut, lors de la crise de Munich en 1938, le Premier ministre britannique Neville Chamberlain²¹⁹. Les enseignements historiques qu'il tire de l'expérience yougoslave sont de trois ordres: le système du sentiment national "à deux étages" ne fonctionne pas, les peuples se sentent opprimés dans un empire dictatorial et le système fédéral, lorsqu'il est superficiel, est très mal accepté par les populations qui le composent. Il voit dans la confédération, dont il ne cesse de faire l'apologie, un triple avantage: celui, fondamental, de l'ouverture, celui de se préoccuper de politique étrangère et de défense alors que "le traité de Maastricht n'introduit ces deux données que sous forme de vœux", celui d'être "un excellent moyen de constantes discussions"²²⁰.

L'enjeu de cette fin de siècle réside dans la dialectique de l'ouverture et de la fermeture de l'Europe. La problématique de l'élargissement de la Communauté européenne sous-tend ses propos pour le moins acerbes:

"La communauté close est celle qui a établi une véritable forteresse de règles obligatoires, de lois, auxquelles il faut adhérer si l'on est candidat à l'admission. Tel est bien le cas [...] de l'Europe dont le centre se trouve à Bruxelles. Qui dit réglementations nombreuses implique l'inflation de fonctionnaires, leur pouvoir croissant, bureaucratique, oligarchique souvent irresponsable. [...] Mais il est une autre Europe possible et ouverte: celle qui, au lieu de règlements rigides portant sur des sujets souvent mineurs, admettrait progressivement toutes les nations véritablement européennes. Elle leur laisserait pour un temps, encore très substantiel, de vastes pouvoirs, et pour toujours, leur culture, mais elle viserait à l'essentiel"²²¹.

Objectivité ou instrumentalisation? Impartialité ou subjectivité? Ces propos, qui d'ailleurs se retrouvent à la virgule près dans la dernière édition de *L'Europe, Histoire de ses peuples*, démontrent que Jean-Baptiste Duroselle reformule la question liée à la définition de l'Europe. Où commence-t-elle? Où s'arrête-t-elle? S'agit-il de créer une Europe des [florin]tats ou de défendre une Europe des nations? Ne revient-il pas, faute de réponse suffisamment tranchée, au concept de civilisation européenne?

²¹⁷ *L'Europe, Histoire de ses peuples, op. cit.*, p. 619.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 623.

²¹⁹ *Ibid.*, pp. 624-625.

²²⁰ *Ibid.*, pp. 631-632.

²²¹ *L'Europe de 1815 à nos jours, op. cit.*, p. 407.

Il semble que pour comprendre les "combats" européens de Duroselle, il faille tout d'abord conclure sur sa vocation d'historien :

"L'historien n'est pas un collectionneur de faits: son rôle est de rendre la réalité intelligible. Autrement dit, il doit choisir. Choisir, c'est avant tout discerner ce qui est important. Or, l'importance se mesure selon un critère expérimental: l'ampleur des conséquences²²²".

Son ambition première fut d'expliquer, de clarifier, d'établir voire de rétablir les faits, loin de tout dogmatisme. L'auteur n'a cessé de plaider pour une histoire citoyenne, honnête à défaut d'être objective et impartiale. Il est intéressant de constater que son opinion a évolué avec le temps sur un point fondamental: l'Europe est-elle antérieure à ses composantes ou est-ce que les nations lui préexistent? En 1965, doutant toujours de l'existence d'une civilisation européenne, il prend à partie Denis de Rougemont qui dans *Vingt-huit siècles d'Europe* estime que l'Europe est plus ancienne que ses nations et qu'elle a une double fonction universelle et universalisante. Or, pour Duroselle, l'idéal de cette Europe unie "n'a réellement pénétré dans le monde politique responsable, franchi les petits cercles ésotériques pour émouvoir les masses, et abouti à quelques premiers résultats à vrai dire forts insuffisants qu'après 1945. [...] Je ne pense pas que Dieu ait créé l'Europe, pas plus qu'il n'a créé la France ou l'Allemagne. La France, l'Allemagne, l'Europe sont des inventions des hommes, et l'invention de l'Europe comme unité politique est singulièrement plus récente que celle de la France ou de l'Allemagne²²³". Or, vingt ans plus tard, ses conclusions sont radicalement différentes. Ecrivant à son homologue suisse, il note :

"Ce qui m'a convaincu, c'est la permanence, depuis les dolmens inclusivement, d'une sorte de communauté, non raciale, ni politique, mais psychologique, et technique, ainsi que sociale. Les limites géographiques des dolmens, des cathédrales gothiques, les zones occupées par les Celtes, puis les Romains, puis les Germains, se ressemblent étrangement, avec des nuances"²²⁴.

Entre ces deux opinions, il y a deux décennies de travail consacrées à l'étude de l'Europe et l'éternelle confrontation de deux hypothèses: celle de l'Europe considérée comme une idée transposable dans les faits et celle de l'Europe perçue comme un idéal accessible. Cela signifie que sa conscience européenne n'est ni figée, ni sclérosée mais plutôt vivace et évolutive. Il y a bien à ce titre une appréhension et une compréhension tout à fait "duroselliennes" de l'Europe. En second lieu, il a toujours pensé l'Europe de l'après-guerre comme étant un facteur de paix, de stabilité et de prospérité, d'où ses recommandations pour éviter toute rupture entre les citoyens et les élites et ses efforts réitérés pour le maintien d'une Europe ouverte et inclusive. Enfin, si "la seule grandeur de l'historien, c'est de tenter une œuvre"²²⁵, il semble pertinent de dire que, concernant l'histoire de l'Europe, Jean-Baptiste Duroselle fut un "grand" historien.

²²² *Ibid.*, p. 5.

²²³ *L'idée d'Europe dans l'histoire, op. cit.*, pp. 17-18.

²²⁴ Lettre de Jean-Baptiste Duroselle à Denis de Rougemont, datée du 18 juin 1985, et reproduite dans la revue *Cadmos*, automne 1986, n°35, p. 63. Il précise néanmoins dans Raymond Poidevin (dir.), *Histoire des débuts de la construction européenne (mars 1948-mai 1950)*, LGDJ, 1986, p. 11, qu'il faut remplacer le terme d'Europe par celui d'Europe occidentale pour qu'il soit pleinement d'accord avec de Rougemont.

²²⁵ *Itinéraires, op. cit.*, p. 13.

RÉGINE PERRON

Régine Perron, p. 159-171

→ [Identité et marché : le dilemme de l'Europe depuis 1945](#)

Le thème de ce séminaire de recherches porte sur l'identité européenne dans le contexte du marché. On parle plus facilement d'une identité européenne culturelle ; mais existe-t-il une semblable reconnaissance dans le domaine économique ? On pourrait s'attendre à une conscience évidente d'une identité économique puisque jusqu'à présent, chaque nouvelle institution européenne s'est faite sur la base de l'économie.

Mais la diversité des politiques économiques au sein de la Communauté européenne ne permet pas d'authentifier une unique identité économique, dans le sens où les pays membres se reconnaissent de manière identique dans cette politique. C'est pourquoi la Communauté européenne est davantage un subtil dosage entre toutes les traditions de politique économique. Quant au marché, il est régi par une règle simple qui est celle de l'équilibre entre l'offre et la demande. Comment cette identité européenne réagit-elle face au marché: le modèle-t-elle selon les conceptions européennes? Ces deux concepts, identité et marché, sont-ils antinomiques ou conciliables?

Les règles du marché

Il est utile de présenter les règles élémentaires du marché afin de mieux saisir ses impératifs. Tout produit se négocie en fonction de trois données: la disponibilité, le prix, et la sécurité d'approvisionnement. Pour réaliser le parfait équilibre du marché, selon la loi de l'offre et de la demande, il faut que les trois données présentées expriment l'état réel du marché. De cette manière, la concurrence fonctionne parfaitement car elle est un élément essentiel dans cet équilibre. Elle permet en effet d'atteindre le moindre coût du produit, grâce à des investissements adéquats.

L'exemple du charbon en Europe est très révélateur de l'impossibilité de réaliser ce jeu parfait car de trop nombreuses distorsions politiques et économiques interviennent²²⁶. Tout d'abord, il est nécessaire de préciser que l'industrie charbonnière est tributaire de ses structures lourdes,

²²⁶ PERRON (Régine): *Le marché du charbon, un enjeu entre l'Europe et les États-Unis de 1945 à 1958*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1996

c'est-à-dire que l'offre en charbon n'est pas aussi élastique que la demande. Les investissements deviennent effectifs seulement après quelques années, à la différence de l'industrie pétrolière par exemple. C'est pourquoi le marché charbonnier assimile toute nouvelle politique avec une certaine lenteur. Or après 1945, les cycles du marché deviendront de plus en plus courts dans le temps (de trois à quatre ans). Le résultat est que cette politique, conçue pour une conjoncture donnée, peut s'avérer être à contre-courant une fois concrétisée, parce que la conjoncture a déjà changé. Le marché charbonnier traduira douloureusement cette alternance de cycles avec des politiques décalées en sombrant dans la crise de 1958. En ce qui concerne la libre concurrence sur le marché charbonnier, on peut déjà avancer qu'elle n'existe plus depuis 1929. En effet, la crise des années trente a amené l'État à intervenir dans cette industrie, tout comme les restrictions des échanges ont tenté de protéger les productions nationales. Puis la création d'ententes, de comptoirs de ventes, d'organisation des achats par les producteurs a consolidé le niveau des prix offerts sur le marché. Toutes ces initiatives marquent la fin du libéralisme dans son sens réel, et la période d'expansion rapide qui se manifeste après la crise des années trente n'a fait que masquer cet état de fait. Au cours de cette période, l'aménagement de la concurrence succède à la libre concurrence. La question finale reste de savoir si la libre concurrence est un véritable objectif dans tout marché? Dans le cas du charbon, elle est utopique.

La situation charbonnière de 1945 à 1947

L'offre rare et la demande abondante

En 1945, le charbon est encore la première source d'énergie, et est essentiel à la bonne marche de l'économie. L'enjeu du charbon se situe au niveau de la reconstruction européenne. Or le marché charbonnier connaît à cette date une grave pénurie: l'offre est rare et ne peut donc répondre à la demande pressante de tous les pays européens. Cette pénurie est une conséquence à long terme des événements de l'entre-deux-guerres, mais la Seconde Guerre mondiale a accentué l'état de délabrement du marché. On fait alors face à une chute préoccupante des productions charbonnières en Europe. Quant aux stocks, ils ont déjà été utilisés et n'ont pas été renouvelés, ou si peu. Enfin, le réseau de transports est disloqué par le non-renouvellement des wagons, et par les bombardements. Dans un tel contexte, l'état de pénurie du marché est logique.

Pour répondre à cette situation préoccupante, il s'agit dès lors de permettre au marché de retrouver son équilibre en mettant l'accent sur la disponibilité, et seulement bien après sur le prix et la sécurité d'approvisionnement.

Les choix européens

En ce qui concerne la disponibilité, l'équilibre d'avant-guerre est rompu. La Grande-Bretagne, alors premier fournisseur, disparaît totalement car elle réserve l'usage de son charbon à son économie. Ensuite, les autres fournisseurs, la Belgique et les Pays-Bas, ne peuvent répondre à cette urgence car leurs industries charbonnières sont sérieusement endommagées. Seule l'Allemagne serait en mesure de répondre à la demande urgente car elle dispose d'un vaste gisement charbonnier, et possède un équipement minier à peu près intact. Quant à la Pologne, elle pourra plus tard répondre à la demande, mais selon une politique bien définie qu'on verra plus loin. L'Allemagne devra-t-elle alors fournir du charbon en priorité à toute l'Europe, tout en connaissant elle-même une situation économique difficile? On rejoint la question de la sécurité d'approvisionnement: sur quelle base reconstruire les réserves nécessaires? Les pays exportateurs bénéficient par conséquent d'une position dominante, surtout si leur production est excédentaire, ce qui sera le cas des États-Unis. C'est ainsi qu'on constate que le facteur de sécurité est mis entre parenthèses car la diversification des sources d'approvisionnement est difficile à envisager en période de pénurie. Au cours de ces années, le marché a une structure dirigiste, dans la mesure où l'accès aux sources est réglementée. Le libre-échange n'est pas de mise, et sera réellement envisagé à partir de 1947.

D'autres considérations interviennent dans la question de la disponibilité. La fragilité économique de l'Europe peut se répercuter sur l'autorité politique de chaque gouvernement européen, car le risque est de voir l'émergence de troubles sociaux pour réclamer des emplois, une meilleure situation quotidienne. L'identité européenne est en effet confrontée à cette époque à la présence du monde soviétique, et à l'établissement de bases américaines pour garantir le monde dit libre. La politique américaine intervient dans ce cadre. Elle cherchera alors à réaliser cette doctrine: "consolider une démocratie en consolidant d'abord son économie." C'est ainsi qu'on perçoit déjà les interférences entre les nécessités économiques et politiques sur la seule base du marché charbonnier. Ce marché aura pour tâche d'assurer la stabilisation - qui est le concept-clé de la politique américaine - en Europe afin de diminuer le risque d'une agitation sociale réelle alimentée par le Parti communiste dans certains pays (comme la France, l'Italie...) et de garantir une cohésion politique par rapport au monde soviétique. Quel sera le moyen d'y parvenir?

L'European Coal Organisation

La création de l'*European Coal Organisation* (ECO) est une réponse anglo-américaine à cette situation délicate. Cette première instance européenne va gérer le marché charbonnier européen en coordonnant la distribution du charbon disponible entre les pays en temps de pénurie. Sa tâche répond donc à ce souci d'assurer une véritable sécurité d'approvisionnement. On pourrait penser que c'est une simple institution purement administrative, mais elle réunit tout de même tous les pays d'Europe. Par ailleurs, la configuration actuelle de l'Union européenne rejoint presque celle de l'ECO, qui, elle, contient en plus la Norvège, la Pologne, la Tchécoslovaquie (ou plutôt, la République tchèque et la Slovaquie), la Suisse et la Turquie.

Au sein de l'ECO, on va voir se dessiner une identité européenne dans la mesure où les aspirations sont identiques sur les deux points suivants. En premier lieu, elle revendique la pratique étendue d'échanges sur le mode du bilatéralisme, comme avant-guerre. Le bilatéralisme a pour règle principale d'établir entre deux partenaires une balance commerciale

en équilibre. Cela signifie que les importations doivent être couvertes par les exportations. Si cet équilibre est rompu, l'accord bilatéral cesse immédiatement, sauf si le pays fautif assure la suite des paiements en or ou en devise forte. Ce système est assez précaire, car il implique un équilibre des échanges assez fragile. Mais en 1945-47, les pays européens considèrent peu coûteux de recevoir du charbon en échange de biens industriels, agricoles, de matériel minier, etc. Le système bilatéral supporte très bien le troc, ce qui est une chance en cette période de pénurie de devises en dollars. Ensuite, une forme de solidarité se manifeste parmi les pays importateurs pour recevoir du charbon en provenance de gisements allemands et polonais, qui offrent tous deux la meilleure qualité et le meilleur prix. L'ECO serait-elle l'expression d'une identité européenne liée à son propre marché charbonnier?

L'orientation des États-Unis

Les États-Unis interviennent sur ces points précis. Préoccupés par la stabilité économique et politique de l'Europe, ils veulent appliquer un traitement global à l'échelle européenne. Leur intervention se situe très précisément au niveau des règles du marché qu'ils adaptent. Tout d'abord, le charbon allemand est réservé en priorité au relèvement économique de l'Allemagne dès le début de 1946. Ensuite, le charbon polonais est considéré comme un supplément sur le marché européen, et non prioritaire dans le relèvement européen. A cause des relations de la Pologne avec l'URSS, son charbon sera réservé au marché scandinave et à la Suisse. Ce choix répond au souci de ne pas trop isoler la Pologne en cette période de transition au sein de cette Europe encore mouvante au niveau de ses relations diplomatiques. Mais il s'agit aussi de ne pas trop favoriser la Pologne au niveau des échanges charbonniers, car elle a cette particularité de commercer sur la base bilatérale. En effet, le gouvernement américain souhaite voir se mettre en place après les accords de Bretton Woods le multilatéralisme, qui serait le nouvel ordre économique international. Ce système économique suppose la baisse des tarifs douaniers avec des monnaies convertibles entre elles, et les échanges commerciaux sont réglés avec une monnaie internationale, soit le dollar. Après le durcissement des relations entre l'URSS et les États-Unis, qui est le début de la guerre froide, certaines administrations américaines (le département du Commerce et la Trésorerie) n'auront de cesse de limiter le bilatéralisme en réclamant une diminution des échanges des pays européens avec la Pologne, avec l'Est en général. La tolérance implicite n'est plus de mise.

À ces considérations, il faut ajouter que le gouvernement américain considère le charbon polonais comme un concurrent à son propre charbon exporté massivement en Europe. En effet, le charbon polonais devant seulement suppléer aux irrégularités des livraisons en charbon américain, prend de plus en plus d'importance sur le marché car il est de très bonne qualité et est bon marché. Ceci nous amène à considérer la place du charbon américain sur le marché européen. Il va dominer les échanges de 1945 à 1947, en représentant les 2/3 de l'approvisionnement européen, bien qu'il soit de mauvaise qualité et d'un prix fort élevé. Ce paradoxe dans la logique du marché provient en grande partie de la situation charbonnière aux États-Unis. L'industrie charbonnière se trouve confrontée à une grave surproduction, et connaît de nombreuses grèves à cause de la menace des licenciements. Le pétrole a déjà fait depuis longtemps sa percée sur le marché américain, et le charbon subit, après avoir bénéficié de l'économie de guerre, la dure loi de concurrence. Or la pénurie en Europe s'avère être d'une grande opportunité, car les stocks invendables en charbon américain vont y être massivement

envoyés. Le lobby charbonnier américain se montrera ensuite en 1947 fort attaché à conserver ce courant. On le retrouvera dans les années cinquante, menant activement campagne contre les quotas établis sur le charbon américain depuis 1948.

Le paradoxe du marché

Ainsi, la politique charbonnière américaine fausse les règles du marché européen, et, par là même ne permet pas à l'identité européenne de faire ses propres choix. Mais peut-elle les faire dans ce contexte de l'après-guerre? Le paradoxe du marché en 1945-47 se situe donc à ces trois niveaux. Tout d'abord, la disponibilité met en présence deux sources européennes abondantes, l'Allemagne et la Pologne, mais qui ne peuvent satisfaire la demande générale. Leur production répond à d'autres priorités que celle du relèvement de l'ensemble de l'économie européenne. Ensuite, le prix reflétant la meilleure concurrence possible, les deux sources précédentes sont les plus sollicitées. Mais c'est le charbon américain, cher et de mauvaise qualité, qui domine les achats. Par ailleurs, il sera subventionné par la trésorerie américaine pour certains pays. Enfin, la sécurité d'approvisionnement dépend d'une source extérieure à l'Europe, les États-Unis. Ce schéma permet de façonner un monde libre multilatéral sur la base du marché charbonnier. Et l'ECO a davantage été l'expression de la politique américaine plutôt que celle des pays européens. Le plan Marshall intervient en 1947 pour consolider ce schéma.

La situation charbonnière de 1950 à 1958

L'offre abondante et la demande rare

Verra-t-on une même situation paradoxale au sein de la Communauté européenne du charbon et de l'acier? En 1952, au moment de sa création, la CECA connaît une surproduction de charbon. Ici, la situation est inverse de celle de 1945-47: l'offre est abondante mais la demande se fait rare. Le pétrole commence à s'affirmer sur le marché européen en tant que concurrent du charbon. L'instabilité du marché est réelle, mais elle est masquée en grande partie par la crainte du déficit charbonnier qui perdure dans les esprits. Déjà fort contrarié, le marché charbonnier européen ne va plus fonctionner selon les règles élémentaires, mais en fonction du mythe de ce déficit. L'identité européenne s'affirmera-t-elle face au marché en surproduction? Elle se base au départ sur le principe d'autosuffisance de la CECA; pour cela, il faut augmenter la production charbonnière tout en réduisant les importations en charbon américain.

L'orientation de la CECA

La surproduction charbonnière est d'autant plus mal perçue que la guerre de Corée éclate. Le résultat est de relancer la consommation en charbon, alors déclinante, avec un effet spéculatif. Mais dès que la guerre se termine, la surproduction réapparaît. On a toujours parlé d'une surproduction d'acier au moment de la création de la CECA, mais jamais de celle du charbon. Les stocks sont particulièrement préoccupants en 1953-54, car ils atteignent un niveau extrêmement élevé et alourdissent les comptes des industries charbonnières par leur non-écoulement.

La disponibilité dans le cadre de la CECA se base sur l'approvisionnement allemand, mais aussi sur l'ensemble des bassins houillers de l'Europe du Nord-Ouest. La conjonction de toutes les productions charbonnières en hausse débouche par conséquent sur une saturation du marché face à la concurrence pétrolière. En effet, depuis 1950, la consommation nationale en produits pétroliers des pays de la CECA dépasse la consommation en charbon. De nombreux secteurs de l'économie sont passés à l'utilisation du pétrole. En 1952, le marché charbonnier est déjà en déclin, ce qui, du point de vue des règles du marché, rend le succès de la CECA aléatoire. D'après le principe de la libre concurrence, le pétrole aurait dû se substituer de manière "naturelle" au charbon, puisqu'il est meilleur marché, d'emploi plus facile, etc. Mais du point de vue social, est-il possible pour un gouvernement d'envisager la fermeture immédiate des mines de charbon dans un contexte de reprise économique et de plein emploi? L'aménagement de la concurrence intervient aussi à ce niveau-là.

Lorsqu'on regarde de plus près l'évolution de la consommation du charbon, on constate qu'elle atteint des niveaux records. Mais ce n'est pas tant le niveau des échanges intraeuropéens - qui par ailleurs se réduisent-, mais le niveau des importations en charbon américain dans la CECA qui fait gonfler la consommation totale. On retrouve ici le problème de l'identité européenne économique face à la politique américaine. Dès le début du fonctionnement de la CECA, le gouvernement américain va introduire la nécessité d'importer des tonnages croissants en charbon américain en se basant sur le déficit charbonnier. La Haute Autorité de la CECA devra inclure dans le contrat du prêt accordé par les Etats-Unis, pour réaliser les investissements nécessaires dans l'appareil productif, l'obligation d'importer du charbon américain de 1955 à 1958. Alors que l'équilibre de l'approvisionnement est rétabli en Europe de l'Ouest, depuis 1947-48, le jeu de l'offre et de la demande devrait conduire à la réduction des arrivées en charbon américain. Mais l'industrie charbonnière américaine connaît toujours une grande surproduction, et le lobby renforce ses pressions pour maintenir le marché européen ouvert.

La solidarité européenne

Comment réagissent les six pays membres? Les États-Unis engagent des négociations bilatérales depuis 1951 pour remplacer le charbon polonais par le charbon américain contre des clauses diverses. La solidarité européenne du charbon en sort fort éprouvée, mais les intérêts divergents permettent de réaliser des avantages plus ou moins intéressants. Les Pays-Bas se retirent progressivement du marché de la production, en fermant leurs mines, et se concentrent dorénavant sur les échanges. Ils pratiquent surtout un commerce spéculatif sur le

charbon américain, car ils seront la plaque tournante de sa réexportation dans la CECA. La Belgique maintient son rang d'exportateur, mais tend à vouloir protéger son marché national, tout comme la France. Ces deux pays sont confrontés régulièrement à l'accumulation d'importants stocks, et visent leur écoulement prioritaire. Le résultat des négociations bilatérales est mieux connu dans le cas de la France que dans celui de la Belgique: la France impliquera les États-Unis dans le financement de la guerre d'Indochine. Quant à l'Italie, essentiellement importatrice, elle préfère s'approvisionner au moindre coût, c'est-à-dire en charbon américain, mais cette orientation semble avoir été conseillée. En effet, à l'OECE, les Américains contestent un contrat conclu entre l'Allemagne et l'Italie portant sur l'exportation du charbon de la Rhur. L'Allemagne occupe une situation ambiguë, car elle est à la fois premier producteur et premier importateur de charbon. Elle devra, dans le cadre des négociations, tenir compte de sa reconnaissance politique toute neuve sur la scène internationale. Face à la complexité de ces intérêts, le marché ne présente pas un aspect proprement libéral bien que le traité de la CECA ait adopté cette ligne.

On constate que la politique américaine adoptée est linéaire depuis 1945. Elle vise à concrétiser la coupure entre le monde occidental et le monde soviétique, l'engagement de l'Europe de l'Ouest dans le système multilatéral, et aussi l'assurance d'un niveau suffisant de production d'armement en Europe de l'Ouest dans le cadre de l'OTAN. Le charbon est aussi la matière première de toute politique d'armement.

Parallèlement aux politiques gouvernementales, les producteurs de charbon pratiquent une politique qui joue un rôle non négligeable dans le fonctionnement du marché. En effet, ces derniers préfèrent toujours vendre à perte leur production plutôt que de la réduire ou de fermer une mine. C'est pourquoi on assiste à un effet spéculatif sur les prix du charbon lors d'une haute conjoncture. A ce moment-là, on parle de pénurie, qui n'est qu'apparente, parce que le prix de la marchandise augmente sous la pression de la demande. Les bénéfices retirés permettent de compenser les pertes encourues lors d'une basse conjoncture, qui voit cette pénurie se transformer cette fois en surproduction avec des prix abaissés. Le prix du minerai s'ajuste en fonction de la demande et non en fonction de l'offre. La CECA fonctionne avec le maintien de mines non rentables, malgré l'accent mis sur leur fermeture par la Haute Autorité. Normalement, la politique de la CECA visait à permettre de vendre du charbon à un bas prix, reflétant le coût de production le moins élevé selon la loi de la concurrence. L'équilibre du marché se révèle fragile, car il se fonde sur une loi inégale de l'offre et de la demande. La Haute Autorité a bien tenté d'instituer des barèmes de prix minima et maxima pour limiter les fluctuations de ces prix. Les producteurs ont fort protesté contre cette pratique car elle leur enlève la possibilité de se constituer ces réserves financières. Dès l'ouverture du marché commun du charbon, les prix du charbon de la Rhur, considérés comme une référence, ont augmenté.

Le paradoxe du marché

Le paradoxe du marché charbonnier dans les années cinquante s'articule ainsi autour de plusieurs données. En terme de disponibilité, la surproduction est générale. Au niveau du prix, le charbon américain se vend cette fois-ci à un niveau inférieur à celui de la CECA, grâce à des subventions sur le fret atlantique octroyées par le gouvernement américain. Et la sécurité

d'approvisionnement n'a plus de sens puisque, en période de surproduction européenne, elle continue de dépendre de la source américaine. Par ailleurs, la Haute Autorité a réservé l'emploi du charbon communautaire aux pointes de la haute conjoncture lorsque le charbon américain n'était plus en mesure d'y répondre, et non pas l'inverse comme on aurait pu s'y attendre.

La crise du marché charbonnier a lieu en 1958. A cause de cette offre surabondante, le marché implose. Les importations excédentaires de charbon américain se maintiennent alors que les productions charbonnières de la CECA ont largement retrouvé leur niveau d'avant-guerre. Ces importations sont d'autant plus difficiles à réduire qu'elles sont réalisées dans le cadre de contrats à long terme, qui permettent de bénéficier des prix intéressants. Cette pratique a été une initiative encouragée par la Haute Autorité. La concurrence pétrolière est le dernier élément qui achève de disloquer ce marché. La demande en charbon a été maintenue artificiellement en dépit de toute vérification statistique sérieuse. La CECA traverse alors une crise identitaire, car les producteurs et les gouvernements prennent tout d'abord des mesures en ordre dispersé, et la Haute Autorité s'avère impuissante. Le charbon a été trop longtemps associé à la pénurie, ce qui n'a pas permis d'envisager son marché sur des bases plus proches de la réalité. Dans un tel contexte, à la même date, la création de la CEE ne serait-elle pas une réponse à l'impasse de la CECA déjà perceptible en 1955, et non pas seulement une réponse à l'échec de la CED? Du point de vue du marché en général, de nouveaux débouchés sont nécessaires à l'expansion économique, et doivent s'inscrire dans une libéralisation des échanges.

Quel marché pour l'Europe?

Le marché charbonnier s'est révélé trop soumis à des distorsions économiques et politiques pour affirmer que la structure établie par la CECA a correspondu à une conception européenne du marché. L'autosuffisance dans le cadre de la sécurité d'approvisionnement et la publication des barèmes des prix de la CECA pour une transparence de la concurrence auraient peut-être pu exprimer cette originalité européenne. Mais ces deux objectifs n'ont pas été réalisés du fait de nombreux obstacles. Ici, l'identité européenne s'est diluée dans un marché qui préexistait à celui de la CECA. Du fait de la rigidité de l'industrie charbonnière, des traditions des producteurs de charbon, des interférences politiques extérieures, des intérêts divergents des gouvernements, la CECA a prolongé la consommation du charbon dans un marché énergétique alors en pleine mutation. Sa structure libérale n'a guère pu s'exprimer dans sa totalité, car les accords bilatéraux et parfois contingentaires persistent encore entre les pays membres. De même, dans le cadre de la concurrence américaine, offrir sur le marché un charbon à bas prix n'a finalement été possible que grâce à des subventions.

La CEE avec l'établissement du Marché commun est l'expression la plus originale du point de vue européen. Le dilemme qui s'est posé tout d'abord était: structurer un marché régional suffisamment fort pour ensuite l'intégrer dans le système multilatéral ou l'insérer tout de suite dans le marché mondial. La réponse se trouve dans le tarif commun extérieur, qui est un droit de douane aux frontières communautaires, ce qui était une conception inédite. De plus, le Marché commun propose comme but ultime l'harmonisation des politiques, d'abord économiques, puis dans le long terme diplomatiques. Mais la CEE a aussi dû tenir compte des

obstacles extérieurs, dans le contexte d'un marché mondial multilatéral. De nombreuses divergences sont apparues entre les pays membres dès lors que leurs marchés nationaux étaient en jeu.

Si on regarde l'actualité, on retrouve du côté américain cette même diplomatie, mais énoncée d'une manière plus crue: c'est la "diplomatie de négoce" de Bill Clinton. L'hégémonie américaine se situe dans la continuité de l'histoire. La Communauté européenne a bien connu des moments de stagnation, mais à cause de son caractère irréversible, elle a pu établir petit à petit ses assises. Quant à la linéarité de la politique américaine du point de vue économique et militaire, on ne peut s'empêcher de constater que la géographie de l'Union européenne va bientôt recouper celle de l'OTAN, en retrouvant peut-être dans quelques années celle de l'ECO.

Etudier le marché européen revient à étudier le marché occidental. C'est pourquoi l'identité économique européenne est difficile à cerner, car on rejoint alors toute la conception économique occidentale dans le cadre multilatéral. Hors des frontières de l'institution européenne, les intérêts divers de chaque pays membre resurgissent et fragilisent le marché lui-même. A vrai dire, cette identité économique est en devenir, car elle reste à être construite d'une manière plus solide.

Organiser un marché qui fonctionnerait selon la loi de la concurrence parfaite s'avère fort délicat, car tout secteur connaît de nombreuses distorsions, exceptions, dérogations qui finissent par rendre ce marché opaque et illogique. En ce qui concerne la loi de l'offre et de la demande, elle est rendue encore plus élastique avec la pratique des flux tendus. Ainsi, on ne risque plus de subir les revers de la conjoncture tout en minimisant le coût des stocks. Mais cette méthode fragilise le marché lui-même en le faisant fonctionner sur des cycles très courts.

La question qui se pose alors est: quelles seraient les structures du marché aptes à consolider une identité économique européenne? Il ne faut pas oublier que c'est une politique économique donnée qui façonne le marché, et non le marché qui conditionne la politique. En effet, actuellement, le terme de mondialisation qui a cours est seulement l'expression de l'orientation politique donnée à l'économie, au marché, depuis 1945 avec le multilatéralisme. Toute l'économie mondiale est fondée sur ce mécanisme, qui suppose entre autres des abaissements de tarifs douaniers à intervalles réguliers entre les partenaires commerciaux, qui se retrouvent pour cela à l'Organisation mondiale du commerce. Mais dans un contexte de surabondance, le niveau des tarifs douaniers devient un enjeu sérieux, et on voit se déclencher une guerre économique, de la même façon qu'elle a été pratiquée au niveau du marché charbonnier. Le gouvernement américain employait par ailleurs cette image, guerre économique, pour caractériser leur politique charbonnière dans les années cinquante. Dans ce cas, l'originalité d'un marché européen peut-elle être mise en évidence au sein de l'Occident?